هكذا من الأصل

distribution de tracts
erdite cet été à Orange

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16028 – 7 F — JEUDI 8 AOÛT 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

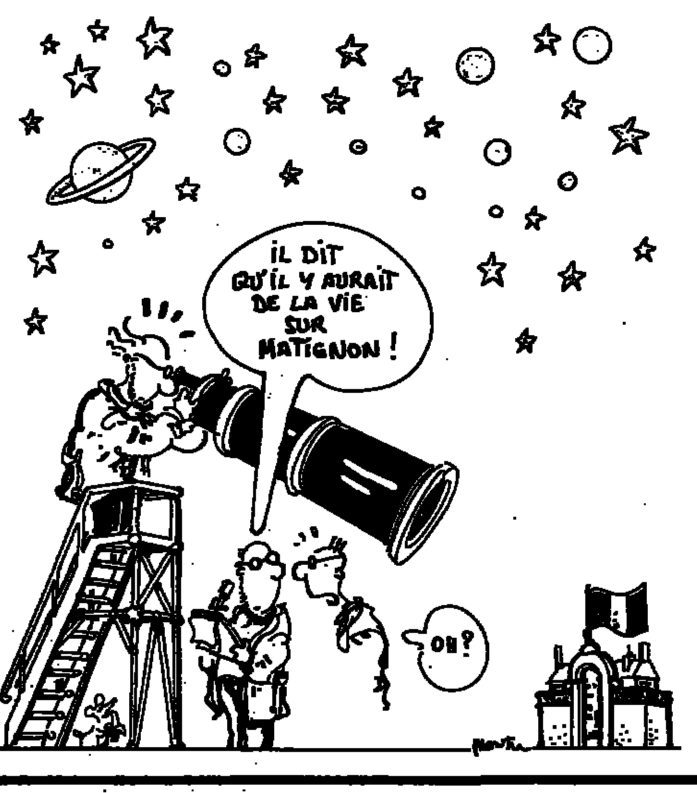
Une vie primitive aurait existé sur Mars

DES CHERCHEURS américains affirment avoir réuni les preuves qu'une forme de vie primitive a probablement existé sur Mars il y a quelque 3 milliards d'années. Ces scientifiques de la NASA et de plusieurs universités ont découvert, dans une météorite d'origine martienne, des molécules d'hydrocarbures issues, selon eux, d'une activité d'origine bactérienne, ainsi qu'une trace microscopique *« ressemblant à certaines formes de bactéries filamenteuses fossilisées »* que l'on trouve aussi sur Terre. Annoncée par un communiqué de la NASA, cette découverte ne semble pas convaincre tous les spécialistes. Ces derniers estiment, pourtant, qu'une activité bactérienne a pu exister sur Mars quand de l'eau s'y trouvait sous forme liquide il y plusieurs milliards d'années.

Lire page 20

La baisse des impôts serait de 20 milliards de francs en 1997

Le franc pâtit des incertitudes économiques et politiques



DANS le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1997, le premier ministre a arrêté l'enveloppe des baisses d'impôt pour l'an prochain. Elle devrait approcher environ 20 milliards de francs, après 120 milliards de majoration des prélèvements en 1996. Cette réduction profitera d'abord à l'impôt sur le revenu, mais le gouvernement souhaite également faire un geste en faveur des ménages les plus modestes qui ne sont pas assujettis à ce prélèvement. Une seconde diminution est donc à l'étude, par exemple celle de la redevance télévision. M. Juppé a par ailleurs adressé, mercredi 7 août, à tous ses ministres les traditionnelles « lettres-plafond » qui fixent l'enveloppe des crédits budgétaires pour 1997. Un peu plus de 8 000 suppressions de postes interviendront dans la fonction publique. La conjoncture économique et politique française préoccupe les marchés financiers. Mercredi, le franc est tombé à 3,4095 francs pour un mark.

Lire page 5
et notre éditorial page 9

Les rebelles tchétchènes contrôleraient Grozny

Une offensive préparée depuis juin

LES COMBATS s'intensifiaient, mercredi matin 7 août, à Grozny entre les combattants indépendantistes et les forces russes. Selon l'agence Interfax, qui cite des informations d'un correspondant sur place, la capitale de la Tchétchénie serait *de facto* tombée aux mains des rebelles qui, tenant plusieurs quartiers ainsi qu'une partie de la gare de chemins de fer, se déplacent librement dans la ville. Les forces russes seraient bloquées à leurs propres postes de contrôle et dans le centre. Le siège du gouvernement pro-russe était déjà encerclé mardi 6 août. Des hélicoptères tiraient, mercredi, des roquettes contre des séparatistes dans Grozny. Ils visaient la place Minoutka dans le centre, là-même où avaient eu lieu de violents combats, en février 1995, lorsque les Russes s'étaient assuré le contrôle de la capitale.

Dans une autre ville, Argoun, à quinze kilomètres de Grozny, quelque 600 indépendantistes se seraient emparés de la plupart des bâtiments administratifs, ce qui n'a pas empêché le chef du gouvernement tchétchène favorable à la Russie, Dokou Zavgaïev, de déclarer à la radio Echos de Moscou que la situation à Argoun était *« stable, tout à fait normale »*.

L'offensive des forces tchétchènes avait débuté, mardi matin, dans plusieurs villes de la petite République. Curieusement, elle avait été annoncée par les combattants à la population. Les responsables russes devaient donc être au courant de ces opérations et ils avaient renforcé, apparemment sans succès, les dispositifs de sécurité. Six mille hommes supplémentaires – des Tchétchènes – avaient été mobilisés en prévision de ces attaques. Le fait que le gros des forces militaires russes soit actuellement concentré dans le sud de la République et que l'artillerie bombarde, depuis quatre semaines, les villages de cette région, a sans doute favorisé l'avancée des combattants tchétchènes dans Grozny. Selon le porte-parole des indépendantistes, Movladi Oudougov, il ne s'agirait là que de la *« première étape d'un plan élaboré depuis le mois de juin »*.

Lire page 3

L'Egyptienne et le football

A TRENTE-QUATRE ANS, Sahar a réalisé son rêve : créer une équipe féminine de football de haut niveau dans son pays. En Egypte, le ballon rond est roi mais il a toujours relevé du domaine exclusif des hommes.

Montrer des jeunes filles en short sur des terrains tient de la gageure, voire de la provocation, dans une société qui a tendance à accumuler les fatwas contre les femmes. Les pires obstacles se sont donc dressés sur le chemin de Sahar. Elle a pourtant réussi, contribuant à sa manière au changement du statut de la femme en Egypte. C'est elle qui figure aujourd'hui dans notre série de portraits « Nouvelles vagues ».

Lire page 8

Le retour de la tuberculose pousse le BCG à la retraite

UNE ÉQUIPE de chercheurs belges et américains révèle, dans le dernier numéro du mensuel britannique *Nature Medicine* (daté d'août 1996), avoir obtenu des résultats spectaculaires et très prometteurs concernant la mise au point d'un vaccin, à bien des égards révolutionnaire, contre l'infection tuberculeuse. Le mensuel scientifique publie une seconde étude britannique allant dans le même sens. D'autres travaux similaires sont en cours de publication. Ils laissent penser que l'on pourrait à court et moyen terme abandonner l'actuel BCG (bacille de Calmette-Guérin) pour un vaccin constitué de fragment d'ADN naturellement présent dans le patrimoine héréditaire du bacille de Koch, bactérie responsable des différentes formes de la tuberculose humaine.

La publication américano-belge de *Nature Medicine* réunit des chercheurs de l'Institut Pasteur de Bruxelles (professeur Jean Content, docteur Kris Huygen), de l'Université du Colorado et de la multinationale pharmaceutique Merck. A la différence des approches vaccinales traditionnelles (qui consistent à injecter dans l'organisme humain le germe ou un fragment du germe responsable de la maladie infectieuse que l'on cherche à prévenir), ces chercheurs ont injecté un fragment de l'information génétique contenue dans le génome du bacille de Koch. Ce fragment d'ADN correspond à un gène, structure qui dirige naturellement la synthèse d'un composant de la bactérie pathogène. Injecté par voie intramusculaire à des souris de laboratoire, ce gène « s'exprime ». En d'autres termes, il est capté par des cellules de l'animal qui produisent cette structure étrangère, conférant de la sorte une forte protection immunitaire contre la maladie tuberculeuse.

L'affaire est d'importance. S'il est encore trop tôt pour fixer les échéances à venir quant à l'utilisation chez l'homme de ce nouveau vaccin, on est assurément sur une piste éminemment prometteuse. Face à la tuberculose, l'actuelle prévention immunitaire est très discutée, le BCG n'étant pas d'une grande efficacité. La technique – très récente et révolutionnaire – de l'injection d'un fragment d'ADN (qualifié d'ADN *« nu »*) ouvre ici de nouvelles et très larges perspectives à un moment où le retour de la tuberculose soulève en différentes régions du monde de considérables problèmes de santé publique. Cette résurgence bactérienne est le symptôme de la dégradation des conditions socio-économiques. Dans les pays occidentaux, la tuberculose touche de plus en plus les sans-domicile fixe et les toxicomanes. Dans les pays du tiers-monde, dans le sillage de l'épidémie de sida, cette maladie contagieuse se propage de manière dramatique. Face aux vaccinations habituelles, la technique de l'ADN *« nu »* offre de multiples avantages. Le procédé, moins coûteux, n'impose pas la conservation au froid des doses vaccinales, pas plus qu'il ne réclame la purification des protéines vaccinantes. Les autorités sanitaires accordent néanmoins la plus grande attention aux risques d'intégration de l'ADN bactérien supposé vaccinant au patrimoine héréditaire de l'espèce humaine.

Jean-Yves Nau

■ Amiante : l'état des lieux

Une première estimation montre qu'il y aurait environ 100 millions de m² floqués à la fibre cancérogène. p. 6

■ Compromis à Mostar

L'accord entre Croates et Musulmans n'écarte pas l'hypothèse d'une scission de la Bosnie. p. 2

■ Timide reprise en Allemagne

La cr...ance est insuffisante pour faire reculer le chômage. Les banques, elles, affichent une bonne santé. p. 10 et 20

■ M. Douste-Blazy contre le FN

Le ministre de la culture répond à Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat et citoyen de la ville d'Orange, qui l'avait soupçonné de *« naïveté »* dans la lutte contre l'extrême droite. p. 9

■ Un très vieil oiseau

Un fossile d'oiseau vieux de 115 millions d'années vient d'être découvert en Espagne. p. 13

■ Voyage à Sofia

La capitale bulgare est la nouvelle étape de notre visite estivale de capitales de l'Europe danubienne. p. 14

■ Youssef Chahine à Locarno

En marge de la compétition, le 49e Festival international du film de Locarno, en Suisse, présente l'œuvre complète du cinéaste égyptien. p. 16

Une banque et des avions



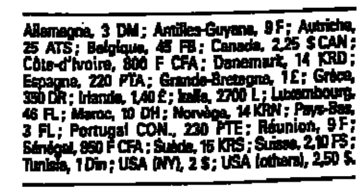
EDOUARD DE RIBES

EN DÉCIDANT de constituer un pôle aérien privé, composé d'AOM et d'Air Liberté, le gouvernement a servi avant tout la cause d'Air Liberté, en situation catastrophique, et de son principal actionnaire, la banque Rivaud, présidée par Edouard de Ribes et réputée proche du RPR.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 808 - 7,00 F



L'opiniâtre résistance de Saddam Hussein

SI LES DÉFECTIONS de personnalités civiles et militaires irakiennes et les tentatives de putsch – vraies ou imaginaires – à Bagdad attestent d'une chose, c'est de l'exacerbation des difficultés dans un pays placé, depuis août 1990, sous un embargo impitoyable des Nations unies. Ni les unes ni les autres n'annoncent pour autant l'imminence de la chute du régime de Saddam Hussein, qui se maintient au pouvoir grâce à l'effet conjugué d'une poigne de fer et de facteurs externes, dont les moindres ne sont pas l'ambiguïté de l'attitude des Etats-Unis et l'éclatement de l'opposition.

Mercredi 31 juillet, l'haltérophile irakien Raed Ahmad, porte-drapeau de la délégation de son pays aux Jeux olympiques d'Atlanta, s'enfuyait du village olympique et demandait l'asile aux Etats-Unis. Spectaculaire parce qu'annoncée dans le décor très médiatisé des Jeux d'Atlanta, cette défection n'a aucun impact politique. D'autres, autrement plus politiques, telles que celle de l'ex-gendre de Saddam Hussein, Hussein Kamel Hassan, le 8 août 1995, ou celles du général Wafic Samarraï, ancien chef des services de renseignement, et du général Nazar Khazraji, ancien chef d'état-major de l'armée, n'ont que très peu ébranlé le régime.

Quant aux coups d'Etat manqués, ils sont si souvent annoncés qu'il est bien difficile de distinguer les vrais des faux. Ils ont en tout cas ceci en commun qu'ils ont tous échoué et se seraient soldés par l'arrestation de dizaines d'officiers supérieurs et l'exécution de certains. Le dernier en date, annoncé le 28 juillet par un responsable de l'opposition, aurait impliqué des officiers sunnites – c'est-à-dire des membres de la minorité au pouvoir – et aurait été soutenu par les Etats-Unis et par la Jordanie – ce qu'Amman a aussitôt démenti. Mohamad Baqer Hakim, chef de l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak, principal mouvement de l'opposition chiite, a affirmé qu'un *« autre pays de la région »* était mêlé à cette tentative de putsch. Cent cinquante officiers de la Garde républicaine auraient été arrêtés et une trentaine auraient été exécutés. L'échec des complots contre le pouvoir est assez prévisible.

Mouna Naïm

Lire la suite page 9

BOSNIE Croates et Musulmans de *Mostar sont finalement parvenus à* un accord, mardi 6 août, sur le partage du pouvoir dans cette ville du *sud-ouest de la Bosnie. Le conflit me*naçait la poursuite du processus de *paix dans l'ensemble de la Répu*blique ; son dénouement a été salué par l'Union européenne, qui tente *depuis deux ans de mettre un terme* à la division de la ville. Cet accord *semble de façade, les dirigeants na*tionalistes croates n'ayant manifestement pas accepté au fond la réuni*fication de Mostar.* ● LES CROATES DE BOSNIE restent davantage tour*nés vers la Croatie que vers Sarajevo,* et le « lobby herzégovinien » est très influent à Zagreb, grâce au soutien *qu'il apporte au régime du président* Tudjman. ● SLOBODAN MILOSEVIC *et Franjo Tudjman devaient se ren*contrer mercredi, près d'Athènes, pour aplanir les obstacles à une nor*malisation entre Zagreb et Belgrade.*

Les nationalistes croates acceptent à Mostar un accord de façade

Les deux communautés ont finalement abouti, sous la pression des Occidentaux, à un compromis sur le partage du pouvoir dans cette ville. Il permet la poursuite du processus de paix. Mais les dirigeants croates ne semblent toujours pas admettre d'institutions pluriethniques

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Les nationalistes croates ont finalement accepté, mardi 6 août, le plan de sauvetage qui permet à l'Union européenne (UE) de ne pas trop perdre la face à Mostar. L'accord, péniblement obtenu, ne règle toutefois pas le problème de fond, à savoir la volonté croate de diviser une ville bosniaque selon des critères ethniques ; il n'est, en réalité, ni un succès occidental, ni un signe de réconciliation entre les ennemis d'hier. Les Croates n'ont pas reconnu le résultat des récentes élections municipales, ils ont répété qu'ils étaient hostiles à la présence européenne à Mostar, et les diplomates n'ont pas obtenu de solides garanties que les institutions communes pourraient fonctionner dans l'avenir.

Le texte signé par les séparatistes croates et les Bosniaques prévoit la réunion du conseil municipal avant le 31 août, et la nomination d'un maire unique à Mostar. Le maire sera automatiquement un Croate, bien que le camp bosniaque ait largement remporté les élections.

De plus, le texte reconnaît explicitement la plainte déposée par l'Union démocratique croate (HDZ) pour « *irrégularités* » lors du scrutin, bien que les observateurs de l'UE aient estimé que les résultats étaient « *valides* ». Enfin, la Cour constitutionnelle à laquelle renvoie le texte pour traiter de ce différend n'a jamais existé, et nul ne sait qui seront ses membres. « *Une fausse victoire...* », a discrètement admis un diplomate de l'Union européenne.

« *C'est une très bonne nouvelle* », déclarait, cependant, Sir Martin Garrod, l'envoyé spécial de l'Union européenne à Mostar, après la signature de l'accord. « *En fait, le succès dépendra uniquement du choix du maire croate, extrémiste ou non, et de la volonté des Croates de permettre le fonctionnement des institutions communes* », explique un collaborateur de M. Garrod.

CONFUSION

De sources croates, on évoquait déjà mardi la possibilité de ne pas participer à la première réunion du conseil municipal, car, disait-on, « *ce sera la seule manière que notre peuple nous pardonne d'avoir signé cet accord négatif pour l'avenir de l'"Herceg-Bosna"* [la « république » autoproclamée des Croates de Bosnie] ».

Au cours des longues négociations, les Croates ont, en fait, tenté de vider le texte initial de son sens, avec un certain succès. Le parti nationaliste musulman (SDA) n'a pas contribué à aider les diplomates, en semant la confusion, lors des discussions, sur ses intentions véritables. « *Avec les Croates, on sait à quoi s'en tenir : ce sont des séparatistes fascisants*, dit un diplomate. *Avec les Bosniaques, c'est plus compliqué. Il y a le discours officiel, en faveur de la réunification de la Bosnie, et les actes, qui semblent parfois privilégier la création d'un Etat musulman.* »

Des observateurs auraient, ainsi, remarqué des dissensions entre l'ancien maire musulman de Mostar, Safet Orucevic (un vainqueur des élections qui devra abandonner son siège à un Croate), et Hamdija Jahic, le puissant chef du SDA dans la région.

« OUVERTS AU DIALOGUE »

M. Orucevic serait un ardent partisan d'un pays multiethnique, alors que M. Jahic jouerait peut-être un double jeu, obéissant aux « durs » du parti à Sarajevo. « *Que nous ayons accepté un maire croate est une preuve que nous sommes ouverts au dialogue, et favorables à une ville multiethnique*, se défend Hamdija Jahic. *Il est faux d'affirmer que les Musulmans, majoritaires, désirent dominer la ville. Nous voulons une cité unique, peuplée de Serbes, de Croates et de Musulmans. Franchement, je préfère une ville unique avec un maire croate, plutôt qu'une ville divisée avec un maire musulman.* » L'opposition bosniaque n'en continue pas moins de dénoncer régulièrement un accord entre partis nationalistes pour le partage du territoire.

« *Nous voulons créer une administration unique, sous la conduite d'un maire croate et d'un maire adjoint musulman*, commente Safet Orucevic. *Cela dit, nous pensons que le problème de Mostar ne sera pas réglé tant que la Fédération croato-bosniaque ne fonctionnera pas vraiment. De toute façon, le processus est très lent, mais il nécessitait un accord comme point de départ.* »

A Mostar, personne ne croit à l'application du plan signé sous l'égide de l'UE. Les Croates sont furieux que Zagreb, soumise à d'intenses pressions européennes et américaines, ait exigé une signature. Et les Musulmans, qui attendent une réunification de la ville depuis deux ans, ne croient plus en aucun papier.

« UN TERRIBLE ÉCHEC »

« *Aujourd'hui, nous avons presque donné carte blanche aux Croates pour bloquer le fonctionnement du conseil municipal*, affirme un diplomate européen. *L'Europe quitte Mostar sur un terrible échec. La question était juste de savoir si c'était dans la dignité ou l'humiliation.* »

Car l'Union européenne, malgré ses discours, est effectivement en train de partir de Mostar. Officiellement, l'accord devait éviter aux Européens de quitter précipitamment la ville, abandonnant les Mostariens à la séparation ethnique. En fait, l'administration européenne a déjà été largement réduite, aucun nouveau crédit n'est accordé, et le départ définitif a été fixé au 31 décembre. En cas d'échec total des négociations, le retrait était prévu dans un délai de deux mois. Il n'y a donc presque pas de différence, malgré l'engagement des ex-belligérants de travailler ensemble. « *Nous avons versé ici 144 millions d'écus, et les Croates ne montrent aucune volonté de coopérer avec nous*, poursuit ce diplomate. *La pilule est amère.* »

L'Union européenne part du principe que la ville a été réunifiée grâce aux élections municipales et à cet accord sur le fonctionnement des institutions communes. En réalité, Mostar est autant divisée qu'il y a deux ans, lorsque l'administration européenne est arrivée. La liberté de mouvement n'existe pas, et aucun réfugié n'a pu réintégrer son ancien appartement. Des incidents ont parfois lieu le long de l'ancienne ligne de front. Et les dignitaires religieux se livrent à une véritable guerre des haut-parleurs, mosquées et églises répandant chants et sons de cloche sur toute la ville, afin d'irriter le voisin.

Si l'accord européen de Mostar a un intérêt, ce n'est sans doute pas pour la ville elle-même. Il s'agit surtout d'adresser un signal aux partis nationalistes en vue des élections générales du 14 septembre prochain. La communauté internationale désire réaffirmer sa volonté d'organiser un scrutin aussi équitable que possible, et son refus que le premier mécontent puisse ainsi boycotter les résultats. Le message aura-t-il été compris ? Probablement pas, puisqu'il aura fallu quatre jours pour arracher aux Croates de Mostar un accord insipide.

Rémy Ourdan

Un « lobby herzégovinien » très influent à Zagreb

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Cette région aride, traditionnellement pauvre, n'avait jamais attiré l'attention du monde avant la guerre. En fait, elle n'intéressait pas non plus les Yougoslaves. Seule la ville de Mostar était célèbre, pour la beauté de sa rivière Neretva, qu'enjambait une merveille architecturale ottomane, le Stari Most (« le Vieux Pont »). A part cela, l'Herzégovine est un pays où les cailloux brûlent, et où le vin est assez mauvais.

Depuis cinq ans, sous domination croate, l'Herzégovine s'est réveillée. Des villages inconnus (Grude, Siroki Brijeg, Posusje) sont sortis de leur torpeur pour occuper l'avant-scène du conflit yougoslave. La région a assis son influence politique, militaire et financière sur Zagreb, et a joué un rôle crucial dans le sort de Sarajevo. La « République d'Herzeg-Bosna », autoproclamée sous la conduite de la Croatie, est devenue un acteur dans la guerre et un partenaire majeur dans l'actuel processus de paix.

UNE PUISSANCE FINANCIÈRE

Cette « République » ressemble comme une sœur à la « République serbe » des ultranationalistes de Pale. Née d'une volonté identique de séparer les communautés bosniaques, ouvrant la voie à un rattachement à un pays voisin, l'« Herzeg-Bosna » a mené une politique de terreur et de « purification ethnique », de destruction des identités culturelles et de la douceur de vivre, dont le symbole fut la destruction, en novembre 1993, du Vieux Pont de Mostar.

L'« Herzeg-Bosna » fut aussi une terre de camps de concentration, où les Musulmans furent détenus et, souvent, exécutés. Les noms de Dretel, Gabela et Rodoc résonnent encore comme de terribles souvenirs. En Herzégovine, les Serbes furent également persécutés et expulsés. Les mosquées, les églises orthodoxes et les maisons non croates furent systématiquement rasées. Le seul échec des Croates était Mostar, où ils ont dû se contenter d'une moitié seulement de la ville.

L'autre arme des Croates d'Herzégovine est l'argent. La « République d'Herzeg-Bosna » est devenue, contre toute attente, la région la plus riche d'ex-Yougoslavie. Grâce à des revenus considérables *(voir ci-dessous)*, les Herzégoviniens, traditionnellement tournés vers la Dalmatie plutôt que vers Sarajevo, ont permis au président croate Franjo Tudjman d'étendre, de fait, les frontières de son pays, aux dépens de la Bosnie-Herzégovine. Ils ont largement participé à la défense de la Croatie et au financement de l'Union démocratique croate (HDZ) de M. Tudjman.

Lorsqu'il fallut combattre en Slavonie ou en Krajina, ils répondirent présents, lorsqu'il fallut financer une campagne électorale en Croatie ils ouvrirent leur porte-monnaie, lorsqu'il fallut acheter des armes à l'étranger aussi. Forts de cette puissance financière les Herzégoviniens placent leurs hommes à Zagreb, jusqu'au ministère de la défense, où Gojko Susak, né à Siroki Brijeg, aide Franjo Tudjman à tracer les frontières de la « Grande Croatie ». En novembre dernier, les votes herzégoviniens ont permis au HDZ de s'assurer la majorité au Parlement de Croatie.

Leur influence s'est renforcée au fil des années. La diaspora croate qui s'est enrichie en Australie, au Canada ou en Amérique du Sud, est souvent composée d'Herzégoviniens. Partie prenante à l'effort de guerre, influents sur le HDZ, les hommes d'« Herzeg-Bosna » ont ensuite investi en Croatie. Ils ont acheté des infrastructures de la côte dalmate, de Zadar à Dubrovnik, la « perle » de l'Adriatique, où le tourisme devrait bientôt redevenir une source de revenus considérables.

Après cinq années de ces relations étroites entre Zagreb et l'Herzégovine, les observateurs se demandent souvent qui contrôle qui ? Le village de Grude, dont le premier président de l'« Herzeg-Bosna », Mate Boban, avait fait une « capitale », semble parfois jouer un rôle essentiel dans les décisions de Zagreb. Au restaurant de l'hôtel Intercontinental à Zagreb, en 1993, Gojko Susak et Mate Boban aimaient afficher leur pouvoir. Un soir, ils sortirent ostensiblement des cartes de la Bosnie-Herzégovine, des feutres noirs, et entreprirent de dessiner le partage de la Yougoslavie entre Croates et Serbes. La puissance financière de leur région natale offrit à MM. Susak et Boban une place de choix dans l'état-major de guerre de Franjo Tudjman. Les diplomates assimilent souvent l'« Herzeg-Bosna » à une organisation mafieuse, mais cette mafia est parfaitement intégrée dans les structures militaro-politiques.

Nul ne s'étonnera de retrouver Mate Boban, inculpé de « *crimes contre l'humanité* » et exclu de la vie politique, à la tête de puissantes entreprises, Ina (pétrole) puis Croatia Airlines (aviation civile). Nul ne s'étonnera des fréquents hommages de Franjo Tudjman aux valeureux Croates d'Herzégovine.

L'HEURE DE GLOIRE

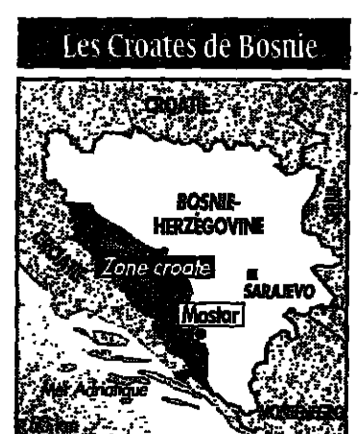
Cependant, les Herzégoviniens ne sont pas des électrons libres, et Zagreb paraît étroitement contrôler la vie politique en « Herzeg-Bosna » par l'intermédiaire du HDZ. Simplement, Mostar-Ouest obéit en priorité à ses leaders implantés dans la capitale de Croatie, notamment M. Susak. L'objectif de l'« Herzeg-Bosna » est définitivement son rattachement à la mère patrie.

L'heure de gloire de l'Herzégovine croate, après des siècles d'oubli, est arrivée en août 1995. Zagreb reconquiert alors la Krajina. Lorsque Franjo Tudjman va embrasser le drapeau croate au haut de la forteresse de Knin, un homme se tient à sa droite, fier et majestueux : Gojko Susak. Un hommage à l'armée, bien sûr, mais aussi à l'« Herzeg-Bosna ».

Le président Tudjman parade ensuite dans Zagreb euphorique. Un seul homme est autorisé à se tenir debout, à son côté, dans la voiture, saluant la foule : Gojko Susak, le fidèle, l'ultranationaliste, l'artisan des reconquêtes. Franjo Tudjman lui témoigne sa reconnaissance pour la victoire de la « Grande Croatie ». Ce jour-là, c'est toute l'Herzégovine qui parade à la droite du président. Inutile de préciser que le projet d'une Fédération croato-musulmane trouve peu d'écho chez les Croates du sud-ouest bosniaque.

R. O.

Les Croates de Bosnie



Des ressources légales et illégales

Les ressources de l'« Herzeg-Bosna » proviennent essentiellement de son système douanier. Durant la guerre, et encore aujourd'hui, les Croates prélèvent leur dîme sur tous les produits destinés à la Bosnie-Herzégovine. Le commerce légal représente des millions de dollars, auxquels il faut ajouter le commerce illégal. Le trafic d'armes est notamment florissant dans la région, puisque les Bosniaques étaient totalement désarmés au début du conflit. Les Herzégoviniens ont également taxé sans vergogne les étrangers, parfois même les convois humanitaires.

Accessoirement, l'« Herzeg-Bosna » bénéficie également des revenus de Medugorje, un lieu où des apparitions de la Vierge attirent des centaines de milliers de pèlerins occidentaux chaque année. *Non reconnu par le Vatican, Medugorje est un outil pour des Pères franciscains alliés à la mafia régionale,* et les magasins vendent aussi bien des christs que des badges oustachis (le mouvement croate pro-nazi des années 40).

Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman se rencontrent en Grèce

LE SOMMET IMPROMPTU de Vouliagmeni, une station balnéaire à quelques kilomètres d'Athènes, entre le président serbe Slobodan Milosevic et le président croate Franjo Tudjman, a pour objectif avoué de faire progresser la « normalisation des relations » entre les deux parties. Parmi les Etats issus de la Fédération yougoslave, seules la Croatie et la (nouvelle) Yougoslavie, composée de la Serbie et du Monténégro, ne se sont pas mutuellement reconnues.

Des dossiers bilatéraux sont encore en suspens entre Belgrade et Zagreb, notamment le sort de la Slavonie orientale, dernier territoire de la République croate contrôlé par des séparatistes serbes et le refus de la Croatie de reconnaître la nouvelle Yougoslavie comme l'« *Etat continuateur* » de l'ex-Fédération. La Slavonie orientale a été placée sous administration internationale aux termes d'un accord de novembre 1995. Zagreb ne souhaite pas prolonger le mandat de l'administrateur de l'ONU au-delà du 15 janvier 1997, tandis que Belgrade demande une amnistie pour tous les Serbes de la région.

DÉPEÇAGE

Toutefois la rencontre de Vouliagmeni, qui devait avoir lieu mercredi 7 août, dépasse certainement ce cadre strictement bilatéral. Outre qu'elle manifeste la volonté de la Grèce de jouer un rôle régional – si Slobodan Milosevic effectue une croisière dans les îles de la mer Egée, Franjo Tudjman n'est pas un interlocuteur traditionnel d'Athènes –, elle ne devrait pas se limiter à des échanges de vues sur les questions litigieuses, certes importantes pour les dirigeants serbes et croates, mais secondaires par rapport à leur vision commune de l'ex-Yougoslavie. Cette vision commune porte un nom : c'est le partage entre une « grande Serbie » et une « grande Croatie » que Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman poursuivent, avec des fortunes changeantes, depuis le début du conflit.

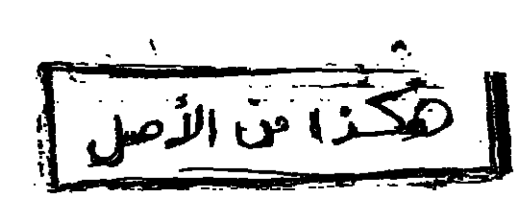
Et la réalisation de ce projet passe par la division, voire le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine, appelée naguère la « petite Yougoslavie » parce qu'elle abritait la même diversité de peuples que la « grande ». Une division qui va à l'encontre des intentions proclamées par la communauté internationale, et inscrites dans les accords de Dayton.

Depuis juillet 1991, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman se sont croisés à plusieurs reprises dans les innombrables rencontres internationales qui ont jalonné la guerre dans l'ex-Yougoslavie, et c'est encore un compromis passé entre les deux hommes qui a sauvé in extremis la négociation de Dayton, alors que les Américains s'étaient résignés à l'échec. Mais ils n'ont pas eu d'entretiens bilatéraux, officiellement du moins, depuis le début du conflit.

Leur dernière rencontre de ce type remonterait à mars 1991 ; ils s'étaient vus dans la petite ville de Karadjordjevo, en Voïvodine, et ils avaient scellé le sort de la « petite Yougoslavie ». Le président serbe apparaissait alors comme l'homme fort de la région, le chef capable de rassembler tous les Serbes dans un seul Etat, aux dépens de ses voisins. Depuis il a dû en rabattre, alors que son frère ennemi de Zagreb n'est pas loin de réaliser son rêve de « grande Croatie ». A plusieurs reprises, Franjo Tudjman a vendu la mèche : la solution du conflit yougoslave passe par la division de la Bosnie, répète-t-il depuis 1991, étalant même devant ses interlocuteurs, y compris ses sponsors occidentaux, la carte des nouvelles frontières.

Avec les revendications des Croates « d'Herzeg-Bosna » de constituer leur propre Etat, l'accord en trompe l'œil sur Mostar et les élections du 14 septembre qui risquent de s'achever par le triomphe des plus nationalistes de chaque communauté, la Bosnie unitaire paraît bien mal en point. Et les équarrisseurs de Belgrade et de Zagreb sont toujours à l'ouvrage.

Daniel Vernet



Les indépendantistes tchétchènes ont pris le contrôle de plusieurs quartiers de Grozny

Le commandant de la grande base russe de Khankala a été tué

L'agence Interfax rapportait, mercredi matin 7 août, que Grozny, la capitale de la Tchétchénie, était, de fait, tombée aux mains des séparatistes. Selon un *correspondant de l'agence dans la ville*, les forces russes sont bloquées à leurs propres postes de contrôle et dans le centre-ville. L'offensive des indépendantistes avait débuté mardi. Les combattants tchétchènes se sont emparés notamment d'une partie de la gare ferroviaire.

MOSCOU
de notre correspondant

L'offensive de grande ampleur lancée par Moscou sur les montagnes du sud de la Tchétchénie au lendemain de la réélection de Boris Eltsine, le 3 juillet, n'aura pas suffi à *« liquider les bandits tchétchènes »*. Mardi 6 août, plusieurs centaines de combattants indépendantistes, équipés d'armes lourdes, se sont lancés à l'assaut du cœur du pouvoir russe en Tchétchénie, portant un coup sévère à Boris Eltsine à trois jours de sa prestation de serment.

Aslan Maskhadov, le chef d'état-major des forces indépendantistes tchétchènes, a expliqué le but du raid lancé, mardi à l'aube, par ses hommes contre la capitale Grozny et deux autres villes de la République, Argoun et Goudermès, théoriquement sous contrôle russe. Il s'agit, a-t-il dit, de *« démontrer à l'opinion russe et internationale que la guerre en Tchétchénie n'est pas finie, contrairement à ce que disent les Russes »*.

« FRAPPES ADÉQUATES »

Même si, à Moscou, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a assuré, mardi dans la journée, que *« la neutralisation »* des forces séparatistes à Grozny était déjà *« pratiquement terminée »*, des combats acharnés ont opposé toute la nuit à Grozny forces russes et rebelles. De violents affrontements se poursuivaient toujours mercredi matin dans la capitale, où les indépendantistes tentent de s'emparer des symboles du pouvoir russe sur place. Dans le centre de la capitale tchétchène, plusieurs dizaines de combattants indépendantistes se déplaçaient en petits groupes dans les rues, encerclant notamment le siège du gouvernement prorusse, alors qu'aucun mouvement de blindés ou de soldats russes n'était visible, a constaté un correspondant de l'AFP sur place. *« Si les événements se développent comme en mars* (date du dernier assaut indépendantiste sur Grozny), *il faudra plusieurs jours pour liquider les combattants »*, a estimé Iouri Plougine, le vice-ministre de l'intérieur du gouvernement prorusse en Tchétchénie.

Le premier jour de combats a fait au moins une trentaine de morts et une centaine de blessés du côté russe, tandis que les combattants tchétchènes faisaient état de trois tués et six blessés dans leurs rangs. Les affrontements de mardi ont aussi fait plusieurs dizaines de blessés, et sans doute des morts, parmi la population civile, même si celle-ci avait été avertie à l'avance par les combattants tchétchènes de l'imminence de l'offensive, selon le porte-parole des indépendantistes, le ministre de l'information, Movladi Oudougov.

Encerclées dans les administrations et les postes de contrôle, les forces russes ont réagi en faisant appel aux hélicoptères de combat qui ont tiré à la roquette et mitraillé les positions présumées des indépendantistes dans la ville, selon les journalistes sur place. L'aviation russe a pilonné les environs de Grozny. Les forces tchétchènes auraient détruit plusieurs blindés russes et des hélicoptères.

Elles ont même réussi à s'approcher à 300 mètres de la base de Khankala, le quartier général russe en Tchétchénie, à la sortie de Grozny. Le colonel Sergueï Achlapov, commandant de cette base, a été tué dans la nuit de mardi à mercredi par des tirs de snipers, selon le centre de presse des forces russes.

La direction indépendantiste a pris la pleine responsabilité de cette opération *« des forces armées tchétchènes »*. Le porte-parole des indépendantistes a présenté l'assaut contre Grozny comme une des *« réponses adéquates »*, prévues par les accords de paix de Nazran, aux violations de ce texte par la partie russe, *« qui a commis de nombreux crimes d'un cynisme et d'une cruauté extraordinaire contre la population de la République »*.

Imitant Moscou, qui prétend poursuivre le processus de paix tout en continuant les bombardements sur la population civile et les offensives, M. Oudougov a indiqué que le chef des indépendantistes, Zelimkhan Iandarbiev, *était prêt à rencontrer le chef de* la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) *en Tchétchénie « en vue de la poursuite du processus de négociations ». « Le fait de mener des opérations spéciales n'a jamais modifié la position de la direction tchétchène, qui est résolument en faveur du règlement du conflit par la voie politique »*, a précisé M. Oudougov.

A Moscou, le président Eltsine et son premier ministre Viktor Tchernomyrdine ont estimé que des *« frappes adéquates »* étaient nécessaires pour *« neutraliser »* les indépendantistes, excluant cependant le recours aux armes lourdes, qui résonnaient pourtant sur le terrain. *Sergueï Stepachine*, un responsable russe aux négociations de paix, a déclaré *« ne plus voir l'utilité »* des pourparlers avec les séparatistes. La guerre continue donc en Tchétchénie, mais il semble maintenant que même les autorités russes soient au courant.

Jean-Baptiste Naudet

Boris Eltsine prépare son investiture

Après un repos prolongé dans un sanatorium des environs de Moscou, Boris Eltsine a regagné le Kremlin, mardi 6 août, à quelques jours des *cérémonies prévues pour son investiture, vendredi 9 août*. Cette *« journée de travail ordinaire »* du président russe, qui a reçu ses collaborateurs, a brièvement été relatée par la télévision d'Etat. Boris Eltsine y *était montré debout*, mais le teint pâle, immobile et silencieux aux côtés du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Son retour au Kremlin a été marqué par une aggravation de la situation en Tchétchénie, par l'annonce de la reprise possible de la grève des mineurs le 25 août ainsi que par l'explosion, mardi, d'un engin non identifié sur le trajet emprunté par la voiture du premier ministre dans la capitale. Officiellement victime d'un *« refroidissement »* Boris Eltsine, soixante-cinq ans, réélu le 3 juillet pour un second mandat, avait disparu de la scène publique le 29 juin après une campagne électorale menée tambour battant, relançant les rumeurs sur son mauvais état de santé. – *(AFP.)*

Les Républiques baltes inquiètes pour leur sécurité

Elles ne veulent pas être les « oubliées » de l'élargissement de l'Alliance atlantique aux pays de l'ex-glacis soviétique

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Reçu, mardi 6 août, à la Maison Blanche, le premier ministre suédois, Göran Persson, s'est entretenu avec le président Bill Clinton des questions liées à la sécurité des Pays baltes et à l'élargissement de l'OTAN. L'entretien témoigne de l'importance qu'accorde l'administration américaine à un enjeu qui dépasse très largement l'état des relations bilatérales avec Stockholm, fort aimables au demeurant. C'est en fait toute la problématique de la sécurité autour de la mer Baltique qui apparaît en filigrane.

Le jeu diplomatique engagé *entre Moscou, Washington et les* Européens en vue de définir de nouvelles structures de sécurité après la chute du mur de Berlin est entré, depuis la réélection du président Boris Eltsine, dans une nouvelle phase, plus concrète. Celle où l'on commence à abattre ses cartes, à faire des choix et à envisager des concessions pour ne pas menacer le fragile édifice en cours de construction. Dans la course à l'entrée dans l'OTAN que se livrent les pays de l'ex-glacis soviétique, des favoris se détachent. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie devraient être les bénéficiaires d'une première vague d'adhésions, qui pourrait être lancée dès 1997.

Une perspective qui inquiète non *seulement les probables « recalés »* mais aussi certains de leurs voisins. Les grands perdants de ce processus, tel qu'il se dessine aujourd'hui, sont incontestablement les trois Républiques baltes, menacées d'isolement dans une « zone grise » aux confins de l'Europe du Nord, sous l'oeil inquisiteur du voisin russe. C'est cette éventualité que Stockholm et Helsinki cherchent à tout prix à éviter, craignant d'être confrontées à l'avenir à des responsabilités vis-à-vis des Baltes qu'elles se refusent à assumer. M. Persson l'a rappelé à son hôte américain, en lui vantant également les avantages que représenterait pour les Baltes une entrée rapide dans l'Union européenne.

« SÉCURITÉ DOUCE »

Un engagement accru de la Suède et de la Finlande en matière de sécurité régionale semble toutefois susciter un écho favorable à Washington. Une garantie donnée par ces deux pays, officiellement libres d'alliances militaires, de parrainer la sécurité des voisins baltes constituerait un pis-aller pour sortir d'une situation jugée embarrassante, mais difficilement évitable, par les Américains. Il leur faudra bien en effet lâcher du lest pour calmer l'ire de la Russie, où l'élargissement à sa porte de l'Alliance atlantique est perçue comme une menace pour sa sécurité. A Stockholm comme à Helsinki, on souligne qu'*« il n'est pas question de formuler un engagement de ce genre, d'autant plus que les Baltes eux-mêmes n'en veulent pas »*.

Dans le même temps, l'administration Clinton admet qu'un geste envers l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie s'imposerait pour les rassurer et dissuader toute éventuelle velléité de tutelle russe sur ces Républiques, si d'aventure elles venaient à rester à l'écart d'un arrangement de sécurité à l'échelle européenne. Un récent rapport, considéré comme une esquisse de la nouvelle politique du Département d'Etat *américain* sur la sécurité balte, prône ainsi que l'Estonie – le plus avancé du trio dans ses réformes – *bénéficie d'un statut similaire* à celui de la Suède et de la Finlande : appartenance à l'UE et coopération élargie avec l'OTAN dans le cadre du Partenariat pour la paix.

Cette approche tend, sur ce point, à rejoindre celle défendue par Stockholm, qui souhaite un renforcement de la sécurité dans la région de la mer Baltique par le biais d'une intégration à l'UE de Tallinn, Vilnius et Riga. En dépit de divergences au sein de l'Union à cet égard, M. Persson en a fait un de ses chevaux de bataille depuis son accession à la tête du gouvernement social-démocrate en mars dernier. Maître mot de sa politique, la *« sécurité douce »*, une stratégie *qui a pour objectif d'impliquer* autant que possible les Baltes dans un réseau multiforme de coopération civile (sécurité nucléaire, collaboration douanière et frontalière, lutte contre le crime organisé, etc.).

Les autorités finlandaises et suédoises ont toutefois affirmé *« respecter entièrement le droit des pays baltes de décider de leur propre sécurité et de présenter leur candidature à l'OTAN »*. Elles n'en ont pas moins réagi différemment au débat lancé chez chacune d'elles sur les répercussions nationales d'un élargissement de cette organisation.

Partageant une frontière commune avec la Russie, la Finlande n'a pas hésité à prendre l'initiative d'un dialogue officiel avec le *siège de l'OTAN, à Bruxelles*, sur les implications des restructurations en cours. *« Pour parler des effets de l'élargissement sur les pays qui resteront en dehors, et de la façon de garantir qu'il contribuera à la stabilité de la région nordique et de la Baltique »*, a commenté Ilkka Heiskanen, directeur pour les questions de sécurité au ministère des affaires étrangères. Plusieurs responsables ont estimé qu'une adhésion d'Helsinki à l'Alliance – impensable il y a encore quelques années – devait être envisagée, mais cette hypothèse est écartée par le président de la République, Martti Ahtisaari, ainsi que par le premier ministre social-démocrate, Paavo Lipponen. – *(Intérim)*

Le retour de la dépouille mortelle d'Enver Pacha en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Héros ou aventurier irresponsable ? L'histoire turque n'a pas rendu son verdict final, mais, dimanche 4 août, à Istanbul, le président de la République turque, Suleyman Demirel, était présent pour saluer le retour de la dépouille mortelle d'Enver Pacha, découverte dans le Tadjikistan, où, il y a soixante-quatorze ans, l'ancien ministre de la guerre avait trouvé la mort en combattant l'Armée rouge. Enver Pacha a présidé, avec des conséquences désastreuses, à la destinée de l'Empire ottoman durant la première guerre mondiale. Le retour de sa dépouille mortelle marque pour la Turquie une nouvelle étape dans la lente reconquête de son passé, alimentée par la nostalgie des nationalistes et des islamistes pour l'ère ottomane.

Aux yeux de nombreux Turcs républicains, Enver Pacha a longtemps symbolisé un passé *peu glorieux relégué* aux oubliettes par le régime kémaliste. Il était le membre le plus important du mouvement moderniste connu sous le nom de Jeunes Turcs, qui atteint son *apogée entre 1908 et 1918 alors que le sultan* était trop affaibli pour s'opposer à leur influence. Les Jeunes Turcs voulaient revitaliser l'empire, *mais leur ministre de la guerre* l'entraîna dans une alliance catastrophique avec l'Allemagne.

EXISTENCE ROCAMBOLESQUE

Elégant, charmant et ambitieux, rêvant de conquêtes, Enver Pacha lança ses soldats à l'assaut des troupes russes en plein hiver de 1914. Une folie qui coûta la vie à près de 100 000 hommes, morts de faim et de froid dans le blizzard. La contre-attaque russe en Anatolie fut suivie par un ordre de déporter la population arménienne, accusée par le pouvoir d'Istanbul d'avoir collaboré avec l'ennemi. Enver Pacha et ses collègues partagent la responsabilité des massacres tragiques de 1915.

Forcé de fuir avant l'arrivée des troupes alliées, Enver Pacha s'était rendu à Moscou où il s'était lié avec Lénine. Les Soviétiques le considérèrent brièvement comme une alter*native possible à son grand rival*, Mustapha Kemal Atatürk, qui luttait alors contre l'occupation grecque. La victoire des républicains turcs *mit fin à son projet*. Ayant convaincu Moscou d'aller prêcher la nouvelle foi communiste en Asie centrale, Enver Pacha se lança alors dans de nouvelles aventures, investissant ses espoirs dans la cause du « panturquisme ». En fomentant la rébellion des Basmachis musulmans, il avait l'intention d'unir les mondes turcophones. Trop sûr de lui, il finit cependant par perdre la confiance de certains émirs locaux. Le 4 août 1922, lors d'une dernière charge suicidaire, une volée de balles soviétiques mit fin à quarante et une années d'une existence rocambolesque.

En rendant les honneurs à ce général controversé, qui est considéré comme un patriote malgré ses erreurs, la Turquie affronte ouvertement un épisode de son histoire qu'elle a longtemps ignoré.

Nicole Pope

L'Irlande du Nord redoute de nouveaux affrontements lors de la marche protestante à Londonderry

BELLEEK
(Irlande du Nord)
de notre envoyé spécial

Nationalistes et unionistes ont échoué, mardi 6 août, dans leurs pourparlers pour tenter de désamorcer des risques d'affrontements en fin de semaine à Londonderry, en Irlande du Nord. Les représentants locaux des deux communautés tentaient de trouver un accommodement – ici, le mot de « compromis » est banni – sur le déroulement de la parade protestante prévue pour samedi 10 août sur *les murailles de* la ville, le long du quartier catholique du Bogside, en commémoration de la défaite des catholiques devant les portes de la ville il y a trois siècles. Ce défilé clôt ce que l'on appelle ici la « saison des marches ». Il pourrait, comme celui de Drumcree, *qui l'avait ouverte* le 12 juillet, remettre le feu aux poudres entre frères ennemis de l'Ulster.

John Hume, le chef nationaliste modéré du SDLP (Parti travailliste social-démocrate), qui se bat depuis des années pour la réconciliation, a tenté lui-même de faire aboutir la négociation. L'ordre protestant des Apprentis exigeait *de parader en grand appareil*, mais avec une certaine retenue. Les habitants du Bogside demandaient *qu'ils ne soient que treize et qu'ils* obtiennent l'assentiment des catholiques locaux pour défiler. Dans cette partie de bras de fer entre deux communautés, chacun se dit prêt à un accord, tout en refusant de se plier au point de vue de l'autre. Les Apprentis, comme les troupes de l'ordre d'Orange hier à Drumcree, n'arrivent pas à comprendre l'aspect offensant de ces commémorations bruyantes, rythmées de grondements de tambours menaçants et agrémentées d'hymnes *et de bannières célébrant* les victoires contre les « papistes ».

A une centaine de kilomètres de là, rien ne semble troubler le calme rural du bourg de Belleek. Entre les deux Irlandes, pas de postes-frontières ni de panneaux *annonçant que*, de l'autre côté de la rivière Erne, on entre dans un autre pays. L'écho des manifestations du mois dernier et de celles qui s'annoncent paraît bien lointain. Et pourtant, reconnaît Tommy Gallagher, conseiller local du SDLP, *« depuis Drumcree, les divisions entre nationalistes et unionistes se sont encore accrues. Les modérés des deux camps ont perdu du terrain au profit des extrémistes. »*

> Le débat est sans fin. Et il arrive comme une douche froide après les espoirs suscités par le cessez-le-feu

Il suffit de traverser les villages avoisinants pour reconnaître ceux qui arborent drapeaux britanniques et orangistes, qui teignent de tricolore les bordures des trottoirs, et ceux qui déploient les couleurs irlandaises.

Après deux années d'une « paix » toujours bien fragile, la capitulation de la police locale face aux marcheurs protestants en chapeau melon a eu l'effet d'un électrochoc sur les catholiques, y compris sur des modérés qui n'avaient jamais manifesté, comme ce garçon de café de Strabane, descendu dans la rue avec ses enfants pour la première fois et qui a vu la police tirer des balles en plastique. Ils se sont sentis humiliés, *considérés* comme des citoyens de seconde zone face à des unionistes qui imposent leurs vues au gouvernement de *Londres. Ils* veulent désormais réaffirmer leurs droits. La tension est descendue au niveau des villages même reculés.

Dans le comté de Fermanagh, où se trouve Belleek, plusieurs bourgades sont en effervescence. A Rosslea, Tommy Gallagher affirme que des protestants boycottent des commerces catholiques. Samuel Foster, responsable régional du Parti unioniste UUP et haut dignitaire orangiste, assure que ce sont les catholiques qui boycottent les commerces protestants ; *que des membres locaux de* l'Ordre noir royal, le gratin orangiste, qui veulent organiser leur défilé traditionnel, sont victimes d'intimidations. *« La population protestante se sent assiégée »*, ajoute-t-il. Plus au nord, la ville d'Omagh (comté de Tyrone) a été le théâtre d'incidents anti-protestants : des magasins ont été incendiés, un temple méthodiste attaqué. Ailleurs encore, plusieurs temples et bâtiments orangistes ont également été la cible d'attaques. Elles ont été attribuées par les unionistes à l'IRA et par le *SDLP à des voyous*.

Castlederg a cristallisé ce nouveau climat. La traditionnelle foire annuelle vient d'être annulée. Boycottage et contre-boycottage menacent les commerces. Responsable du Sinn Fein, Barry McElduff rejette les accusations de complot organisé. Il réplique que les gens ont réagi individuellement en reconnaissant à la télévision leur banquier ou *leur épicier* parmi les manifestants orangistes à Drumcree ou sur des barrages routiers. Les catholiques disent en avoir assez d'être traités comme des êtres *inférieurs* par des protestants soutenus par Londres. Ceux-ci affirment, au contraire, qu'ils ne céderont pas un pouce face à Londres, Dublin et les nationalistes. Le débat est sans fin. Et il arrive comme une douche froide après les espoirs suscités par le cessez-le-feu.

Samedi risque donc d'être une journée de tous les dangers. Non seulement à Londonderry, où les cohortes d'unionistes venant épauler les Apprentis retrouveront des milliers de nationalistes attendus la veille pour y célébrer le 21e anniversaire de l'internement sans jugement dans la province ; mais aussi dans tous les bourgs et villages où les orangistes ont l'intention de se rassembler le matin devant leurs loges pour défiler jusqu'aux cars qui les emmèneront vers Londonderry. Le soir, harassés et excités par une journée de manifestation, après avoir bu quelques pintes de bière, ils retourneront chez eux pour une dernière parade, *risquant de retrouver* sur leur chemin des catholiques tout aussi excités. De quoi susciter les inquiétudes des forces de l'ordre et des responsables politiques de tout bord.

Patrice de Beer

L'Union européenne n'envisage pas de provoquer une crise majeure avec les Etats-Unis

La Commission redoute les effets de la loi D'Amato-Kennedy

La signature, lundi 5 août, de la loi D'Amato-Kennedy par Bill Clinton a suscité l'indignation des Européens, premiers visés par ce texte qui prévoit des sanctions contre les sociétés étrangères investissant plus de quarrante millions de dollars par an dans les domaines pétrolier et gazier en Iran et en Libye. A Bruxelles, on estime cependant que l'Europe n'a pas intérêt à provoquer une crise avec les Etats-Unis.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La loi D'Amato-Kennedy, que vient de signer le président Bill Clinton, préoccupe d'autant plus l'Europe qu'elle a le sentiment déplaisant de ne disposer que de moyens de rétorsion limités. La seule alternative serait d'ouvrir une crise majeure avec les Etats-Unis, ce que personne n'envisage, pas en tout cas d'ici l'élection de novembre...

On ne se fait guère d'illusion à Bruxelles, l'Europe se trouve bel et bien piégée : quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, cette loi, que les Quinze jugent politiquement tout à fait inacceptable, aura un effet de frein très réel sur les projets de développement des compagnies européennes en Iran et en Libye. Une analyse pessimiste qui, à ce stade – alors que la Commission se trouve pratiquement en vacances et que le collège n'a pu délibérer –, conduirait davantage à chercher le contact avec les Etats-Unis pour essayer de trouver un terrain d'entente et limiter les dégâts qu'à préparer une riposte.

NON RÉTROACTIVE

Les entreprises européennes ont été soulagées en constatant que la loi ne serait pas appliquée de manière rétroactive. On admet à Bruxelles qu'il reste des zones d'ombre qu'il convient de lever au plus vite. Comment l'administration américaine interprétera-t-elle ce principe de non-rétroactivité ? Comment distinguer entre un contrat existant, sa mise en œuvre et ses suites possibles ? La compagnie italienne ENI *« détient des droits d'exploration, voire d'exploitation qui remontent à la période d'avant Khadafi : peut-elle les activer sans tomber sous le coup de la loi américaine ? »*, s'interroge, à titre d'exemple, un expert de la Commission.

Pour celle-ci, le plus important aujourd'hui est donc de lever les incertitudes. Aussi la tendance est-elle davantage aux coups de téléphone à Washington qu'aux envois de papier bleu ! Cette recherche prioritaire du dialogue s'explique aussi par le pouvoir discrétionnaire que la loi D'Amato-Kennedy reconnait au président américain, supposé choisir sur une liste prévue par la loi les sanctions applicables aux compagnies jugées coupables. L'idée, peu compatible avec une stratégie où l'Union accepterait l'épreuve de force, serait de le convaincre de ménager, autant que faire se peut, l'allié européen. Vis-à-vis du Congrès, apôtre de l'action la plus intransigeante, la loi lui en offre apparemment les moyens.

Existe-t-il d'ailleurs une autre réponse ? Compte tenu des intérêts considérables que détiennent les compagnies européennes aux Etats-Unis, les Américains peuvent se sentir à l'aise. *« Vous comprenez que, si un projet de développement en Iran ou en Libye arrive sur la table du conseil d'administration de Total, de Petrofina ou de toute autre grande compagnie européenne, les dirigeants en question, qui n'ont pas du tout envie qu'on leur mette des bâtons dans les roues de l'autre côté de l'Atlantique, y regarderont à deux fois »*, explique le fonctionnaire déjà cité. Ainsi, les Européens risquent de renoncer à des projets en Iran et en Libye, ou d'y limiter leurs ambitions, avec l'inconvénient majeur de voir des concurrents, indifférents à la menace américaine (roumains, chinois...) prendre leur place.

Ces perspectives sont très préoccupantes, compte tenu du nombre et de l'importance des projets en cours. On semble ainsi trembler tout particulièrement pour l'énorme contrat gazier en cours de négociation entre Agip, la compagnie nationale italienne et la Libye. Dans une déclaration publiée mardi, Christos Papoutsis, le commissaire chargé de la politique énergétique, rappelle que 20 % des approvisionnements de l'Union en hydrocarbures proviennent des deux pays visés par la loi D'Amato-Kennedy et s'inquiète en constatant que les menaces américaines sont susceptibles, à terme, d'affecter l'exploitation des réserves de gaz et de pétrole iraniennes et libyennes...

COMMENT RIPOSTER ?

Dans l'hypothèse où, contraints et forcés, les Quinze choisiraient de riposter, comment procéder ? Ils ont sur la table une proposition de règlement anti-boycottage que leur a soumise la Commission (*Le Monde* du 26 juillet). Ce texte a été conçu pour contrer les effets de la loi Helms-Burton, mais il pourrait également « servir » face aux menaces de la loi D'Amato-Kennedy. Les ministres des affaires étrangères devraient l'étudier lors de la réunion informelle qu'ils tiendront, les 7 et 8 septembre, en Irlande. Sauf exception, s'agissant d'échanges, mais également d'investissements, l'adoption d'éventuelles mesures de représailles exigerait l'unanimité du Conseil.

Philippe Lemaître

Total continuera à investir en Iran et en Libye

Dans un entretien publié mercredi 7 août par l'*International Herald Tribune*, Thierry Desmarest, PDG de Total, affirme que sa compagnie continuera d'investir dans les pays où elle le juge opportun, y compris l'Iran, la Libye, la Birmanie, la Syrie, l'Irak et la Colombie. *« Ce qui devient quelque peu extravagant est que les Etats-Unis sont seuls contre tous. (...) Nous comptons sur la détermination du gouvernement français et d'autres gouvernements européens. »* Les Européens ont le sentiment que *« rien ne peut empêcher les Etats-Unis d'appliquer de nouvelles mesures à l'avenir »*. *« C'est pourquoi nous préparons des contre-mesures qui permettront aux sociétés européennes de garder leur liberté »*, ajoute M. Desmarest. Le ministère français des affaires étrangères a annoncé, mardi, que la France et ses *« partenaire européens »* vont entamer des *« concertations afin de préparer des mesures »* de réplique aux éventuelles pertes causées par la loi américaine.

Le Burundi commence à pâtir des sanctions économiques

LE MAJOR TUTSI Pierre Buyoya a de nouveau condamné, mardi 6 août, lors de la cérémonie d'investiture du gouvernement de transition, les sanctions économiques qui frappent son régime issu du putsch du 25 juillet, affirmant qu'elles *« encouragent les fauteurs de guerre »*. *« C'est le peuple burundais, déjà déshérité*, a-t-il ajouté, *qui va ressentir le plus durement des privations supplémentaires, inutiles et immorales. »* Il a répété que le coup d'Etat n'était *« pas un coup de force dirigé contre la démocratie. Le pays sombrait chaque jour. Il risquait de s'abîmer totalement et définitivement dans le sang de ses propres enfants »*.

A l'adresse de la rébellion hutue, M. Buyoya a lancé : *« Ceux qui ont cru pouvoir poursuivre les objectifs politiques en prenant les armes devront les déposer, renoncer à la violence et répudier les idéologies destructrices de l'extermination et du génocide. »* Il a appelé ses ministres à *« témoigner qu'ils veulent défendre le bien du peuple tout entier »*, demandant *« qu'il n'y ait jamais de ministres travaillant pour leur ethnie contre l'autre ! »*

L'entrée du Kenya dans l'*« embargo »* inauguré par la Tanzanie a provoqué la colère des habitants de Bujumbura, dont beaucoup se demandent *« jusqu'où ça ira »*. Jean Minani, président du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le principal parti hutu, a lancé un appel aux paysans hutus pour qu'ils cessent d'approvisionner les marchés des villes, et notamment ceux de la capitale. Le gouvernement tente d'endiguer la montée de l'inquiétude, accrue par les *« hausses spéculatives »* des commerçants. Le premier ministre hutu, Pascal-Firmin Ndimira, a appelé ses compatriotes à *« prendre les sanctions avec sérénité »*.

MASSACRES

De son côté, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est dit préoccupé par la crainte que les sanctions économiques n'exacerbent le sentiment d'hostilité envers les quelque soixante-dix mille Rwandais réfugiés dans le pays, et ne gênent son action. Par ailleurs, quatre camions, une barge et un avion du programme alimentaire mondial (PAM) ont été refoulés ou bloqués ces derniers jours. *« Nous avons besoin d'éclaircissements pour ce qui concerne l'aide humanitaire »*, a protesté le porte-parole du PAM.

Dans un rapport rendu public lundi, Amnesty International a accusé l'armée d'avoir massacré plus de deux cents civils hutus après le putsch. *« Malgré les déclarations du major Buyoya, qui affirme vouloir arrêter le génocide au Burundi, les massacres perpétrés par les forces gouvernementales et les groupes armés continuent sans relâche »*, assure l'organisation humanitaire : les forces gouvernementales auraient tué, le lendemain même du putsch, cent dix civils hutus à Carama, près de Bujumbura. En outre, une centaine de personnes auraient été massacrées par l'armée, à Shumba, dans le centre du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Les opposants malgaches veulent obtenir le départ du président Zafy

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Après trois ans de pouvoir, marqué par la crise économique et l'instabilité politique, le président Albert Zafy a fini par faire l'unanimité contre lui dans la classe politique malgache. La manifestation du samedi 3 août, à Tananarive, a réuni près de 15 000 personnes sur la Place-du-13-Mai, là même où, en 1991, l'opposition, emmenée par M. Zafy, réclamait quotidiennement la démission de Didier Rastiraka, son prédécesseur de 1975 à 1992.

Les opposants au président Zafy ont certes rassemblé peu de monde par rapport aux foules drainées par les grandes grèves de 1991, mais toutes les tendances politiques étaient représentées parmi les protestataires, à l'exception du petit parti présidentiel, l'Union nationale pour le développement et la démocratie (UNDD).

Critiqué pour sa *« personnalisation du pouvoir »* et son *« inaction »*, M. Zafy est, depuis le 26 juillet, sous le coup d'une motion d'empêchement votée à la majorité des deux tiers des députés. Cette motion, destinée à interrompre prématurément le mandat présidentiel, doit être entérinée par la Haute Cour constitutionnelle (HCC), qui a donné trente jours au chef de l'Etat pour présenter sa défense. La décision de la HCC a surpris l'opposition, qui, soupçonnant une manœuvre de l'entourage de M. Zafy, est alors descendue dans la rue.

Cette procédure comporte de nombreuses imprécisions propres à créer d'interminables arguties juridiques. Les responsables du Comité national d'observation des élections (CNOE) envisagent de répertorier les lacunes et contradictions de la Constitution de 1992, afin de mettre un terme à ces interprétations divergentes des textes sur lesquelles bute le jeu politique. De l'avis de Rahaga Ramaholimihaso, directeur du quotidien *La Tribune de Madagascar*, la motion d'empêchement n'est que *« l'habillage constitutionnel exprimant un ras-le-bol général »*.

Paralysie des institutions, affaires de corruption, insécurité dans les campagnes mais aussi dans la capitale, montée de la misère : n'ayant pas su redresser le pays – *« bien au contraire ! »*, disent ses adversaires – M. Zafy est aujourd'hui sur la sellette. Il ne peut plus rejeter la responsabilité de ces échecs sur le premier ministre puisque, depuis le référendum de septembre 1995, il nomme lui-même le chef du gouvernement. Mais ce dernier peut aussi être désavoué par le Parlement, qui, en mai, a censuré, après six mois d'exercice, Emmanuel Rakotovahiny, un fidèle du président. A l'Assemblée nationale, où le groupe des opposants du G7 s'est renforcé de transfuges du camp présidentiel rassemblés sous le sigle RP3R, les proches du chef de l'Etat sont en mauvaise posture. L'opposition à M. Zafy vient en partie de ce que les différentes formations politiques n'ont pas obtenu satisfaction lors de la constitution du dernier gouvernement, mais aussi parce que le chef de l'Etat a imposé au nouveau premier ministre, Norbert Ratsirahonana, plusieurs personnalités issues de son propre parti politique, l'UNDD. *« Ce qu'on reproche à Zafy, c'est l'UNDDisation du pouvoir »*, résume ce député de l'opposition.

RETOUR AUX URNES ?

A Tananarive, les paris sont ouverts sur la manière dont le chef de l'Etat, affaibli par ce repli sur sa famille politique, va se sortir de ce mauvais pas. Il est possible que la HCC invalide la motion d'empêchement, mais cela ne lui offrirait qu'un court répit. Il peut aussi appeler à des élections anticipées pour éviter d'être démis par la motion d'empêchement. Mais, compte tenu de son isolement politique, il n'est pas sûr de les gagner, bien qu'il contrôle l'appareil administratif en province. Certains espèrent enfin qu'il annonce, dans son prochain discours à la Nation, qu'il ne se représentera pas pour un second mandat. Cela pourrait lui permettre de rester en place jusqu'au prochain scrutin présidentiel, prévu pour 1998, un an après le scrutin législatif.

Cette incertitude politique persistante ne peut rassurer les donateurs ni le Fonds monétaire international (FMI), dont une délégation séjourne actuellement dans la Grande Ile. La veille de son arrivée, les députés ont enfin voté un projet de loi rectificative de finances qui devrait permettre l'ouverture de négociations avec le FMI. Le changement de régime, les crises politiques, le goût – mis en veilleuse depuis quelques mois – des nouveaux dirigeants pour les *« financements parallèles »* au nom de l'indépendance financière du pays ont empêché, depuis 1991, la signature de nouveaux accords entre le FMI et Madagascar, accords dont dépendent aussi la reprise des aides bilatérales.

Mais la Grande Ile n'est pas au bout de ses peines. Cet universitaire malgache fait remarquer que les opposants qui réclament le départ de M. Zafy ont formée une alliance contre nature, qui risque d'éclater en cas de succès, à l'instar de ce qui s'est passé après la chute du régime de M. Ratsiraka. Depuis sa retraite parisienne, ce dernier préparerait, en ce moment, son retour...

Jean Hélène

Sida : les Etats-Unis autorisent les premiers tests de dépistage urinaire

WASHINGTON. La Food and Drug Administration américaine a autorisé mardi 6 août la mise sur le marché des premiers tests permettant de diagnostiquer la séropositivité vis-à-vis du virus du sida à partir d'un simple échantillon d'urine. Comme dans le cas des tests sanguins, le dépistage urinaire a pour principe la détection des anticorps produits par l'organisme infecté. Les autorités américaines précisent que si un premier test urinaire se révèle positif, il faudra en pratiquer un deuxième et que si ce test confirme le premier, un troisième test, sanguin celui-là, devra être effectué. Ces tests sont produits par la société Calypte Biomedical, petite compagnie dont le cours des actions sur le second marché de la Bourse de New York s'est envolé depuis cette décision. *« Le test urinaire de Calypte pourrait devenir une arme significative dans la lutte contre l'épidémie du sida parce qu'il rend le dépistage plus sûre, plus facile et plus accessible que les méthodes traditionnelles »*, a pour sa part déclaré Darrel Cummings, l'un des responsables des communautés gay et lesbienne de Los Angeles, dans un communiqué diffusé par la firme productrice.

L'opposante indonésienne Megawati à nouveau convoquée par la police

DJAKARTA. Megawati Sukarnoputri, principale figure de l'opposition indonésienne, a reçu mardi 6 août une nouvelle convocation fixant à vendredi son interrogatoire à propos des émeutes du 27 juillet à Djakarta. Une guérilla juridique est en cours entre le gouvernement Suharto, en place depuis trente ans, et la fille de Sukarno, père de l'indépendance de l'Indonésie, à propos de cette convocation. La lettre levant l'immunité parlementaire de Mme Megawati, nécessaire pour permettre cette audition, n'est pas signée, comme il se doit, par le chef de l'Etat, mais par un ministre. Cependant, les pressions internationales se multiplient pour contraindre l'Indonésie à respecter les droits de l'homme. L'Union européenne vient, après les Etats-Unis, d'exprimer son inquiétude devant le sort de l'opposition. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le gouvernement belge** a confirmé, mardi 6 août, qu'il n'avait reçu aucune réponse des autorités algériennes concernant le sort d'un de leurs ressortissants, Bouasria Benothmane, expulsé le 15 juillet de Bruxelles vers Alger. Selon des informations officieuses, M. Benothmane, sympathisant islamiste présumé, aurait été *« torturé à mort »* à son retour en Algérie. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE : un attentat à la bombe a fait un mort et onze blessés,** lundi 5 août, dans l'Hôtel Wabi Shebele du centre d'Addis Abeba, a annoncé mardi la police. C'est le troisième attentat commis dans la capitale, depuis le début de l'année. L'un d'entre eux, visant l'Hôtel Ghion, avait été revendiqué par le groupe islamiste somali *Al Itihad*. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : le Conseil de sécurité des Nations unies** a exhorté, mardi 6 août, les clans somaliens à utiliser la nouvelle *« situation »*, créée par le décès du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid, pour préparer les conditions d'*« une trêve durable »*. L'annonce de la succession du « général » Aïdid par son fils, Hussein Aïdid, a entraîné la mise en alerte des troupes rivales d'Ali Mahdi Mohamed. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : le secrétaire américain à la défense,** William Perry, a annoncé, mardi 6 août, qu'il se rendra cet automne à la Douma (chambre basse du parlement russe) pour demander la ratification du traité Strat-II. Ce traité déjà ratifié par le Congrès américain prévoit de diminuer d'un quart l'arsenal nucléaire des deux pays d'ici à 2003. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : la mort en détention,** le 2 août, d'un député d'opposition, Uhla Than, quarante-neuf ans, a été condamnée, mardi 6, par le département américain. Selon la Ligue nationale pour la démocratie (LND, opposition), ce décès est survenu suite à des tortures infligées au député emprisonné en 1990 après le coup de force militaire. – *(AFP.)*

■ **CHINE : des restrictions au tourisme ont été instaurées au Tibet** par les autorités chinoises après que des voyageurs eurent photographié en mai des manifestations dans un monastère proche de Lhassa, a assuré, lundi 5 août, à Londres, l'agence de presse TIN. Dix des quarante-deux agences de voyage de Lhassa ont été fermées le 4 juin, en raison, selon les autorités, d'*« irrégularités fiscales »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AZERBAÏDJAN : le ministre de l'information,** Nariman Hasanzade, a ordonné la fermeture du quotidien indépendant *Avrazia*, après la publication d'articles critiqués par le pouvoir en place. – *(AP.)*

■ **ITALIE : l'ancien président du Conseil italien** Bettino Craxi, réfugié en Tunisie pour échapper à plusieurs condamnations pour corruption, est hospitalisé pour diabète depuis le mercredi 31 juillet. Son médecin a jugé *« grave »* son état de santé. A Rome, le comité « Craxi libre » a demandé au ministre de la justice de lui permettre de rentrer en Italie pour qu'il puisse être soigné sans être arrêté. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : une enquête réalisée** par l'association Médecins pour les droits de l'homme révèle que les médecins turcs n'osent pas rapporter les cas de torture dont ils ont connaissance en examinant les détenus criminels ou politiques. L'association souligne les pressions exercées par la police sur les médecins, 96 % d'entre eux déclarant que la torture était un véritable problème dans les prisons turques.

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : le professeur égyptien Nasr Hamid Abou Zeid,** condamné par la Cour de cassation du Caire, lundi 5 août, à divorcer de sa femme pour apostasie, va recourir à une procédure exceptionnelle, la *« prise à partie »*, pour contester la décision des juges, ont indiqué, mardi 6 août, ses avocats. – *(AFP.)*

En Algérie, le FFS rompt le dialogue avec la présidence

ALGER. L'un des principaux partis de l'opposition légale, le Front des forces socialistes (FFS), a annoncé, mardi 6 août, qu'il ne participera plus aux consultations avec la présidence, *« jusqu'à ce que les conditions d'un vrai dialogue, en vue d'un accord politique global, soient réunies »*. Le pouvoir, en dépit des intentions affichées, *« ne veut pas rompre avec la logique de l'octroi, les diktats et les solutions imposées »*, assure le FFS, qui dénonce la *« fermeture »* de la scène politique et médiatique, et les *« violations des droits de l'homme »*. La présence du FFS à la Conférence nationale, censée se réunir *« avant la fin de l'été »*, selon le souhait des autorités, apparaît, dans ces conditions, fort improbable. Le FFS a, en revanche, confirmé son intention de participer aux élections législatives de 1997. Ce même jour, à Alger, l'explosion d'une bombe dans un restaurant populaire, proche du boulevard Amirouche, a fait cinq blessés. En quinze jours, une vingtaine de personnes ont été tuées, à Alger, Blida, Koléa, à l'ouest, et à Tizi Ouzou, en Kabylie, dans des d'attentats contre des cafés fréquentés par des membres des forces de sécurité.

BUDGET Alain Juppé a achevé les arbitrages sur les crédits des différents ministères pour 1997. Les lettres-plafonds envoyées mercredi 7 août aux ministres traduisent l'engagement global de ne pas augmenter les dépenses de l'Etat en 1997 par rapport à 1996 : à 3 ou 4 milliards de francs près, cet objectif devrait être atteint. Les principales économies concernent les postes de fonctionnaires (moins 8 000) et les aides à l'emploi (20 milliards de francs) ● LA BAISSE DES IMPÔTS, promise par MM. Chirac et Juppé, se traduira par une réduction globale des prélèvements de 20 milliards de francs, bénéficiant, *surtout*, aux 14 millions d'assujettis à l'impôt sur le revenu. ● LE FRANC a fléchi, sur les marchés financiers, sous l'effet de la baisse du dollar, mais aussi d'une incertitude sur la politique de M. Chirac. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

Les dépenses de l'Etat n'augmenteront pas en 1997

Les lettres-plafonds envoyées aux ministres par Alain Juppé, mercredi 7 août, traduisent l'engagement de contenir la progression des crédits. Les prélèvements fiscaux, qui avaient augmenté de 120 milliards de francs en 1996, seront réduits de 20 milliards de francs en 1997

LE PREMIER MINISTRE vient de terminer son principal et très délicat devoir de vacances. Il a envoyé, *mercredi 7* août, à tous les ministres les traditionnelles « lettres-plafond », fixant les enveloppes des *crédits qui figure*ront au projet de loi de finances pour 1997. Les ultimes arbitrages budgétaires sont donc maintenant rendus et ils réservent quelques surprises.

La première d'entre elles porte sur les grands équilibres du projet de budget. Le gouvernement avait annoncé que son intention était de conduire une politique renforcée de rigueur en se bornant à reconduire en francs courants pour 1997 les crédits de 1996, soit 1 552 milliards de francs. Or, à 3 ou 4 milliards de francs près, il y est *parvenu. La différence* est infime, mais malgré tout symbolique. Elle met en évidence l'extrême difficulté que le gouvernement a eu à boucler son projet.

Pas de nouveau plan de relance

Compte tenu de la très médiocre conjoncture, faut-il envisager de nouvelles mesures de relance de l'activité ? Le gouvernement l'exclut formellement. Ses experts observent d'abord, sans trop le crier sur les toits, que les mesures prises, en janvier, pour soutenir fiscalement la consommation n'ont eu strictement aucun effet. Ils estiment donc nécessaire de ne pas donner à l'opinion le sentiment d'à-coups incessants dans la poli*tique économique et de mainte*nir le cap actuel.

Selon leur analyse, le rebond de l'activité, qui ne s'est pas encore manifesté, se produira tôt ou tard au second semestre grâce, notamment, au très faible niveau des taux d'intérêt.

Malgré ce petit bémol, le projet de loi de finances pour 1997 de*vrait donc marquer* une *rupture* dans la conduite de la politique budgétaire. Alors que durant ces dernières années – sous la gauche comme sous la droite – les crédits ont toujours progressé de 4 % à 5 % l'an, ils devraient cette fois stagner en valeur, et donc diminuer en volume du montant de l'inflation, soit 1,6 % ou 1,7 %.

Selon un expert gouvernemental, ce choix a une cohérence forte. La France est un pays qui, bien que *vieillisant et ne connais*sant depuis sept ans qu'une très faible croissance, de l'ordre de 1 % l'an, *reste figé* dans ses structures sociales et de répartition, et donc *« vit au-dessus de ses moyens ».* Pour sortir de cette impasse, il n'y a que deux voies : soit l'inflation, soit la rigueur. Dans l'esprit du gouvernement, le projet de budget répond donc à cette seconde option.

Pour parvenir à réaliser cette *opération spectaculaire d'écono*mies, le gouvernement a profité de deux bonnes et d'une mauvaise nouvelles. La première des bonnes nouvelles, c'est, indéniablement, l'évolution des taux d'intérêt. Jusqu'au printemps, les experts de Bercy estimaient en effet que la charge de la dette pourrait dériver de 226 milliards de francs en 1996 à 241 milliards de francs en 1997. En fait, la progression devrait être moins forte que prévu. *Par ailleurs*, Paris espère une stabilisation de sa contribution au budget européen.

En revanche, le budget de la défense dérivera plus que prévu. Initialement, il avait, certes, été prévu que les crédits de ce ministère seraient fixés par avance le temps de la loi de programmation militaire à 285 milliards de francs, valeur 1995, hors pensions. Mais, à l'heure des calculs, Bercy s'est rendu compte que cette norme recouvre malgré tout une dérive sensible des crédits, qui pourrait avoisiner 7 milliards de francs.

PONCTION SUR LE LOGEMENT

Au total, la très grande majorité des ministères vont donc être priés d'engager de substantiels sacrifices.

Sans suprise, l'un des gisements d'économies qui a été trouvé concerne les effectifs de la fonction publique. Sur les quelque 65 000 fonctionnaires qui partent chaque année à la retraite, environ 10 000 ne seront pas remplacés en 1997. Compte tenu des créations de postes, le solde net sera toutefois légèrement inférieur : les suppressions de postes dépasserront très légèrement la barre des 8 000.

Les suppressions pour l'éducation nationale atteindront 5 000, en brut, et 2 300 en net. Même les *effectifs de la police devraient di*minuer. De son côté, Bercy a voulu se montrer « exemplaire », avec une baisse de presque 1 % de ses effectifs, soit 1 700 suppressions.

Ce chiffre total de quelque 8 000 suppressions de postes est sensiblement inférieur aux estimations qui circulaient au printemps – on parlait alors de plus de 20 000 suppressions. Dans l'esprit du gouvernement, il ne s'agit pourtant pas d'un recul. Tout juste les *experts estiment-ils que de nou*velles coupes claires dans les effectifs de la fonction publique exigeront, au préalable, une vaste réforme des services de l'Etat. Un deuxième gisement d'économies a été trouvé avec les aides à l'emploi. Près de 20 milliards de francs d'économies devraient être réalisées dans ce domaine, mais une petite partie sera réaffectée à la lutte contre l'exclusion. Le gain net pour l'Etat pourrait donc à *peine dépasser 15 milliards de* francs.

Enfin, après de très âpres discussions interministérielles, les aides au logement devraient, elles aussi, être très fortement diminuées, selon un spécialiste de ce dossier, *« sans que cela pèse sur le bâtiment »*, mais en contrepartie, une partie des fonds du 1 % logement, à hauteur de 6 milliards de francs, serait affectée aux recettes du budget de l'Etat.

Au total, tous les ministres (dont une bonne moitié ont joué le jeu, dit-on à Bercy) vont donc être conviés à de très difficiles sacrifices en 1997.

UN PETIT COUP DE CANIF

A Matignon, on fait toutefois valoir que cet effort d'économies *« sans précédent »* a été effectué avec discernement. Autrement dit, certaines priorités ont été préservées. Globalement, les crédits de l'emploi devraient ainsi continuer de progresser, même si c'est à un rythme moins soutenu. Il en va de même pour les budgets sociaux. En revanche, pour la quasi-totalité des budgets dits d'intervention, la baisse des crédits atteint 15 % en moyenne. Pour les dépenses de fonctionnement, la réduction, selon les ministère, s'échelonne entre 1,5 % et 5 %.

Pour la petite histoire, il faut relever que le ministre délégué à la *jeunesse et aux sports, Guy Drut*, a tiré son épingle du jeu. Maladroitement annoncée en ouverture des Jeux olympiques, la mesure tendant à ne plus faire financer sur des deniers publics les quelque 15 000 cadres et directeurs techniques nationaux des fédérations sportives va être rapportée. Tout juste les prochains documents budgétaires feront-ils apparaître, pour chaque sport, les sommes que l'Etat consacre dans ce domaine. Histoire de montrer que les fédérations les plus gourmandes en crédits publics ne sont pas forcément les plus... médaillées.

*Bref, la rigueur connaîtra un pe*tit coup de canif. Un tout petit. C'est l'ultime victoire décrochée par les sportifs hexagonaux...

Laurent Mauduit

Les impôts diminueront globalement de 20 milliards de francs

MAINTENANT qu'il a « bouclé » le volet des dépenses du pro*jet de loi de finances pour 1997, le* gouvernement va pouvoir mettre la dernière main à la partie qui a trait aux recettes. Autrement dit, il va devoir dessiner les contours de sa prochaine réforme fiscale. Là encore, si le premier ministre a de nombreux et délicats arbitrages à rendre d'ici septembre, les grandes lignes du projet sont déjà largement dessinées.

On sait que l'ambition du gouvernement est de ne pas seulement arrêter des mesures fiscales dont l'horizon se bornerait à celui de la loi de finances pour 1997. Alain Juppé a annoncé de longue date qu'il souhaite présenter, en même temps que le prochain bud*get, une réforme devant s'étaler* sur cinq ans. Dans cette logique, les experts gouvernementaux ont commencé depuis plusieurs semaines à travailler sur le rapport présenté au printemps par l'ancien directeur général des impôts, Dominique de la Martinière (*Le Monde* du 5 juin). Passant au crible les différentes mesures pro*posées par cette mission de ré*flexion (remise en question de différents abattements de l'impôt sur le revenu, élargissement à tous les contribuables de l'abattement de 20 % des salariés, abaissement du taux supérieur de cet impôt, durcissement de la fiscalité sur l'assurance-vie, etc.), les experts gouvernementaux sont en train d'arrêter les mesures qui figureront dans ce plan quinquennal.

Pour 1997, le gouvernement a visiblement pour souci de donner à l'opinion l'assurance que son objectif principal est moins de réformer l'impôt que de l'abaisser et, secondairement, de le simpli*fier. Il est donc acquis que le pro*jet de loi de finances comprendra une diminution de l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables. Sur les quelque 20 milliards de francs de baisses des prélèvements qui pourraient être décidés – les marges de manœuvre budgétaires ne permettront guère de faire plus –, la plus *grande partie devrait donc être* consacrée à cet impôt. Accessoirement, il n'est pas impossible que, dès 1997, le nombre des tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu, ramené de treize à sept en 1994, soit réduit à six ; mais il est hors de question d'aller au-delà, car cela mettrait en cause la progressivité du prélèvement.

UN PROJET À HAUT RISQUE

Le gouvernement ne veut pourtant pas en rester là, car une baisse d'impôts concentrée sur le seul impôt sur le revenu présente l'inconvénient de ne profiter qu'aux contribuables imposables, c'est-à-dire les plus aisés. Il est *donc à la recherche d'une seconde* mesure, qui profiterait, elle, à tous les ménages. Il est hors de question de toucher à la TVA en raison du coût budgétaire d'une telle mesure. Pourrait-il s'agir, alors, d'une baisse, par exemple de 10 %, de la redevance télévision ? Parmi d'autres, c'est l'une des solutions à l'étude. En tout état de cause, il *a été décidé que la redevance télé*vision n'augmentera pas.

Dans le cas de la fiscalité locale, *le premier ministre a déjà annon*cé qu'il entend se montrer très prudent. La réforme de la taxe professionnelle devrait donc se limiter à plusieurs retouches relativement peu ambitieuses. En particulier, le regroupement intercommunal sera favorisé, de sorte qu'au sein d'un même district les écarts de taux d'imposition ne soient pas trop élevés.

Pour 1997, sinon pour les années qui suivent, le projet fiscal ne devrait guère être difficile à boucler. Il en va différement d'une réforme complémentaire qui vise à *diminuer les cotisations sociales* pour relever en proportion la contribution sociale généralisée (CSG), afin que le financement de la Sécurité sociale repose sur une assiette plus large que les seuls revenus du travail. Le premier ministre est personnellement très attaché à cette idée, qui ne devrait donc pas tomber aux oubliettes, mais qui se révèle très délicate à mettre en œuvre. Elle risque, en effet, d'entraîner de très importants transferts de charges entre contribuables et de brouiller le message de baisse et de simplifi*cation fiscales que le gouverne*ment entend faire passer.

Aussi le gouvernement, qui a déjà repoussé du 1er juillet 1996 au 1er janvier 1997 la mise en œuvre de cette réforme, pourrait-il choisir d'attendre encore un peu avant d'engager ce projet à très haut risque. Au sein même du gouvernement, *plusieurs voix se sont fait entendre en ce sens. M. Juppé* n'a pas encore arbitré. C'est sans doute la décision fiscale la plus délicate qu'il aura à prendre au cours de ce mois d'août.

L. M.

Polémique sur le nouvel avis de non-imposition

LES SYNDICATS CGT et CFDT du Trésor et des impôts, ainsi que diverses associations contre l'exclusion, comme l'Association pour l'emploi et l'insertion *sociale (Apeis) ou Droits devant, se sont réunis* le 5 août pour *« condamner »* la nouvelle présentation des avis de non-imposition de 1996. Elles accusent le gouvernement de faire peser *« le soupçon de la fraude sur les plus démunis ».*

La nouvelle formulation aurait provoqué la panique parmi les treize millions de foyers exonérés de l'impôt sur le revenu. En effet, beaucoup d'allocations et de droits sont attribués ou reconnus en fonction du montant des revenus des demandeurs, justifiés par leur avis d'imposition. Or, *certaines administra*tions n'auraient pas reconnu la validité du nouvel avis.

Bien que la direction générale des impôts minimise l'incident et précise qu'une campagne d'information est prévue auprès des administrations prestataires pour leur signifier que le nouvel avis vaut l'ancien, le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) a affirmé, mardi 6 août, qu'*« après le faux chômeur, le faux RMIste, la traque est au faux non-imposable ».*

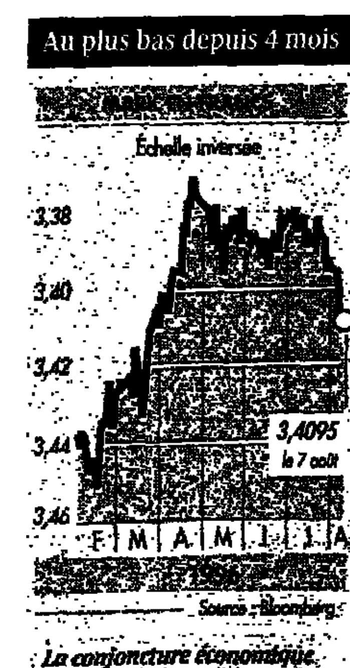
Les organismes sociaux concernés affirment que la nouvelle formulation n'a pas posé problème à ce jour. Il reste que le gouvernement semble déterminé à lutter contre la fraude, comme en témoignent les expérimentations en cours à la Caisse nationale d'allocations familiales et à la Caisse nationale d'allocations-vieillesse, désormais connectées informatiquement avec les services fiscaux. L'objectif est clair : alors que deux millions et demi de personnes, qui disposent de revenus substantiels, ne paient pas *d'impôt sur le revenu grâce aux abattements et exo*nérations auxquelles elles ont droit, il s'agit de débusquer celles d'entre elles qui tenteraient de bénéficier abusivement des prestations sociales réservées aux bas revenus.

Raphaël Eulry

La faiblesse du franc face au deutschemark s'accentue

FAUT-IL s'inquiéter pour la santé du franc ? Le gouvernement, qui doit faire face à une conjoncture économique difficile, à un bouclage budgétaire *délicat et à une* situation sociale tendue, va-t-il aussi devoir affronter la colère des marchés *financiers* ? Le franc est tombé, mercredi matin 7 août, à 3,4095 francs pour 1 deutschemark, son plus bas niveau depuis quatre mois face à la monnaie allemande.

« Incontestablement, les activités estivales de Jacques Chirac et le fait que, pour tromper son ennui, il invite des "ténors" à déjeuner a énormément perturbé les investisseurs non-résidents, soulignent les analystes de la banque britannique BZW. *Certains d'entre eux ont interprété ces différents déjeuners comme un possible discrédit de la politique d'Alain Juppé.* » Plusieurs rumeurs ont circulé, mardi, sur les places financières internationales : démission du premier ministre, contacts entre M. Chirac et le chancelier Helmut Kohl, au sujet d'un report de l'Union écono*mique et monétaire (UEM).* Les difficultés économiques de la France alimentent ces spéculations politiques. La remontée du chômage et la détérioration des perspectives industrielles inquiètent les investisseurs, qui avaient parié sur un net rebond de l'activité économique en France au second semestre. Celui-ci est aujourd'hui incertain. Les spécialistes de la Caisse des dépôts et consignations ne prévoient plus qu'une modeste progression du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre (0,4 %), suivie par un nouveau ralentissement au quatrième (0,2 %).



La conjoncture économique difficile et les incertitudes politiques pèsent sur le franc.

La révision à la baisse des perspectives de croissance compromet les objectifs de réduction des déficits publics que s'était fixés le gouvernement. A leur tour, les difficultés budgétaires de la France nourrissent le scepticisme des opérateurs concernant la construction monétaire européenne. Leurs doutes sont accrus par le décalage conjoncturel qui se fait jour des deux côtés du Rhin : reprise en Allemagne, stagnation en France. *« La reprise économique allemande rend un assouplissement des critères de moins en moins probable*, estiment les économistes de Paribas Capital Markets. *La Bundesbank pourrait durcir ses positions concernant l'UEM.* »

D'ores et déjà, la politique suivie par la banque centrale allemande contribue largement, selon les experts, à accroître les tensions sur la parité france-mark. La Bundesbank a récemment estimé que le mark n'est plus surévalué – alors que tous les économistes s'accordent à dire le contraire – et elle n'a plus abaissé son principal taux (REPO) depuis février. Cette attitude intransigeante, critiquée par M. Chirac le 14 juillet, n'a pas seulement pour effet de limiter la marge de manœuvre de la Banque de France. Elle accrédite l'idée selon laquelle Francfort cherche à saboter l'édification de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

Alain Juppé félicite les athlètes français de retour d'Atlanta

LE PREMIER MINISTRE a accueilli, mardi 6 août, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, la délégation olympique française de retour d'Atlanta. Alain Juppé a déclaré que la France *« a raison d'être fière de ses athlètes ». « J'ai voulu témoigner, en venant ici, du respect et de l'admiration pour ces femmes et ces hommes qui donnent l'exemple »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Dans un pays qui se cherche et qui s'interroge, qui doute parfois de lui-même, voir la France qui est animée par l'esprit de conquête, cela fait du bien. »*

DÉPECHES

■ **LA RÉUNION : Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie**, a annoncé, *mardi 6 août, sa candidature à l'élection* législative partielle prévue au mois de septembre à Saint-Paul, dans l'île de la Réunion. Cette élection partielle fait suite à l'entrée au Sénat, *en mars*, de Paul Vergès, président du PC réunionnais. Mme Sudre déclare avoir le soutien du RPR et de l'UDF. Elle aura pour suppléant François Mas, ancien secrétaire départemental du RPR et président du groupe des élus RPR de la région.

■ **AGRICULTURE : la Coordination rurale demande au gouvernement des *« mesures d'urgence »*** pour aider les producteurs de fruits d'été *« menacés de ruine »*, selon un communiqué publié, mardi 6 août, par ce syndicat agricole minoritaire, qui réclame une identification claire de la provenance des produits, des prix minimaux garantis à la production, un moratoire des dettes sociales, des abandons de créance ainsi que des prêts de trésorerie à taux zéro.

SANTÉ **C'est une estimation grossière : 100 millions de mètres carrés de locaux divers auraient fait l'objet de flocages à l'amiante. Si l'utilisation de ce matériau sera interdite au 1er janvier 1997, les propriétaires de bâtiments à usage collectif sont obligés de rechercher son éventuelle présence et de procéder à des travaux de décontamination. ● UN PREMIER BILAN des recensements effectués laisse voir une mobilisation inégale. Les établissements scolaires et universitaires ont pour la plupart fait l'objet d'un examen. Mais les expertises n'ont pas encore été engagées dans plusieurs gros services publics. ● À CLERMONT-FERRAND, neuf personnes, frappées par des maladies liées à l'amiante, ont déposé plainte pour « empoisonnement ». Salariées d'usines d'amiante, ou habitant à proximité, elles mettent en cause l'aveuglement des industriels.**

L'inventaire des bâtiments recelant de l'amiante démarre inégalement

« Le Monde » a effectué un premier bilan des recherches obligatoires engagées dans les bâtiments ouverts au public. Si la prise de conscience a été forte pour les lycées et les universités, la mobilisation est plus aléatoire dans les collectivités locales

DEPUIS un décret du 7 février, les propriétaires d'immeubles collectif ou à usage collectif sont obligés de rechercher dans leurs locaux la présence d'amiante dans les calorifugeages ou les flocages. Dans les bâtiments construits avant le 1er janvier 1950, le recensement et les premières analyses doivent être effectués avant le 30 juin 1998. Le délai est ramené au 30 juin 1997 pour les immeubles bâtis entre le 1er janvier 1950 et le 1er janvier 1980, période où l'utilisation de l'amiante battait son plein, jusqu'à l'interdiction du flocage, en 1978. Les bâtiments construits après le 1er janvier 1980, susceptibles de contenir des calorifugeages à l'amiante, devront être examinés avant le 30 juin 1999. Des amendes de cinquième classe sont prévues pour les contrevenants. L'amiante ayant été définitivement interdite en France à compter du 1er janvier 1997 (*Le Monde* du 4 juillet), les échéances se rapprochent.

Le Monde a effectué un premier bilan du recensement engagé dans les bâtiments accueillant du public. Cet état des lieux liminaire révèle de grandes disparités dans la mobilisation des propriétaires concernés. Les lycées y font figure de « bons élèves », tandis que les collectivités locales semblent plus lentes à se mobiliser.

● **HÔPITAUX.** Une circulaire du ministère du travail et des affaires sociales, de la direction des hôpitaux et de la direction de l'action sociale a été adressée aux préfets de région le 4 juin. Elle insiste sur *« la mise en œuvre dans les meilleurs délais des procédures de recensement »* dans les établissements de santé, les centres sociaux et médico-sociaux. Un questionnaire doit être prochainement envoyé aux chefs d'établissement. Dans l'entourage de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, on déplore une *« confusion »*, dans le cas des centres hospitaliers universitaires (CHU), entre les bâtiments des universités et les locaux à usage hospitalier.

Le directeur de l'équipement et du système d'information à l'Assistance-publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Reginald Allouche, assure qu'*« il n'existe aucun danger pour les malades hospitalisés »*. Un premier inventaire des bâtiments amiantés a été effectué en 1977, un deuxième en 1984 et un dernier en 1994. Entre 1978 et 1982, *« 10 000 mètres carrés de surfaces »* floquées à l'amiante dans les établissements de l'AP-HP ont été traités. Il reste deux gros chantiers de déflocage prévus en 1997, qui concernent 6 600 mètres carrés, soit *« 0,2 % des surfaces »* de l'AP-HP, dont le parking du bâtiment Jacques-Caroli de l'hôpital Saint-Antoine et celui de l'hôpital Tenon.

● **MAIRIES.** Aucune donnée n'est encore remontée au siège de l'Association des maires de France, où l'on se dit *« d'accord sur le principe »* du recensement, tout en s'inquiétant du fait que *« cela va coûter cher »*. Les mairies sont chargées de rechercher l'amiante non seulement dans les bâtiments administratifs, mais également dans les écoles primaires, dans les crèches et dans la plupart des équipements sportifs.

● **COLLÈGES.** L'enquête de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires a révélé la présence d'amiante dans 220 collèges sur 1 520 examinés (pour un total de 3 229 collèges). Toutefois, note l'Association des présidents de conseils généraux (APCG), il faudra attendre l'automne pour établir un inventaire exhaustif. En attente des dispositions financières de l'Etat, certains départements craignent de devoir affecter les crédits de rénovation aux mesures contre l'amiante.

● **LYCÉES.** Selon le même observatoire, 1 219 des 1 750 lycées publics français ont été inspectés. La présence d'amiante a été révélée dans 84 d'entre eux, dont 59 sous forme de flocages et de calorifugeages (*Le Monde* du 6 janvier). Les conseils régionaux se heurtent à deux difficultés : le délai entre le diagnostic et les travaux, dû aux procédures légales de passation de marchés, et la recherche d'entreprises capables de réaliser la décontamination.

● **SÉCURITÉ SOCIALE.** La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés affirme être *« alertée »* du dossier depuis plusieurs années. Un seul *« grand chantier »* de déflocage a été engagé à la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nancy (Meurthe-et-Moselle), construite en 1968. Certains locaux de la CPAM de Vannes (Morbihan) ont également été traités. Les résultats complets du recensement sont attendus pour septembre.

● **POSTES.** Un plan de recensement a été mis en place en 1995, et un questionnaire envoyé aux chefs des 17 000 établissements de La Poste. 14 000 réponses ont été reçues, qui ont permis d'évaluer à environ 3 000 le nombre de bâtiments *« susceptibles de contenir de l'amiante »*, essentiellement des centres de tri. Le centre parisien de la gare Saint-Lazare a par exemple été décontaminé fin 1995. On précise à La Poste que de nombreux bureaux ouverts au public sont loués aux communes et que la recherche d'amiante dans ces locaux dépend donc des mairies propriétaires.

● **MUSÉES, THÉÂTRES.** La direction des musées de France a saisi voici une quinzaine de jours le service national des travaux du ministère de la culture, où l'on affirme ne pas avoir reçu d'*« instruction particulière »*, en renvoyant le dossier à la *« responsabilité de chaque établissement »*.

● **SNCF, RATP.** La SNCF n'achèvera pas avant le mois de septembre le contrôle de l'ensemble de ses gares et bâtiments. Les premiers résultats font état de peu de problèmes, la plupart de ces constructions datant d'avant les années 60. Le matériel roulant, surveillé de près depuis la fin des années 70, ne comporte plus de pièces composées d'amiante, à l'exception des semelles de frein de certaines locomotives Diesel ou automotrices assez anciennes. Des essais sont actuellement en cours pour remplacer ces semelles d'ici à la fin 1997. La RATP, qui indique avoir débuté les travaux de déflocage à la fin des années 70, les achève actuellement dans les stations de métro Saint-Denis-Porte-de-Paris et Saint-Denis-Basilique.

● **PRISONS.** L'administration pénitentiaire avait lancé un premier recensement des locaux floqués à l'amiante en 1989. Le site de Fleury-Mérogis, dont 16 % de la surface contient de l'amiante, avait alors été repéré, ainsi que des surfaces *« minimes »* dans trois autres établissements. Un second recensement effectué en 1995 a confirmé ces découvertes. L'administration pénitentiaire précise que *« les locaux de détention »* ne sont pas concernés, la présence d'amiante ayant été essentiellement détectée dans les ateliers de sous-traitance. Les travaux de désamiantage de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis devraient être achevés d'ici à mai 1997.

● **IMMOBILIER PRIVÉ.** La direction de l'habitat et de la construction au ministère de l'équipement et des transports, le ministère du travail et des affaires sociales et le secrétariat d'Etat à la santé diffuseront, dès septembre, un dépliant rappelant à tous les propriétaires leurs obligations et la marche à suivre. Le Comité anti-amiante de l'université de Jussieu et l'Association pour l'étude des risques au travail ont établi une liste d'environ cent cinquante constructions floquées à l'amiante à partir des archives publicitaires de six entreprises qui pratiquaient le flocage. Ces documents jettent la suspicion sur un grand nombre de centres commerciaux, d'usines, de hangars, d'églises, de banques et de compagnies d'assurances.

Laurence Folléa et Pascale Krémer

Le marché du déflocage

Le montant des travaux de retrait de l'amiante engagés durant l'année 1994 avait été estimé à 215 millions de francs. En partant de l'hypothèse que 20 % des quelque 100 millions de mètres carrés floqués à l'amiante dans des locaux de tous types feraient l'objet de travaux dès 1997, le marché du déflocage s'élèverait alors à au moins 15 milliards de francs sur une période de quatre ans.

Selon un analyste de la société de Bourse Du Bouzet cité par le journal *Les Echos* du 16 juillet, la seule activité d'extraction de l'amiante devrait représenter, sur cette période, 12 milliards de francs. Au regard des prix pratiqués actuellement – entre 600 francs et 1 500 francs le mètre carré –, le coût du retrait pourrait même être plus important. L'essentiel des entreprises se partageant le marché de l'extraction se constitue de petites sociétés, à l'exception de GTM Entrepose (groupe Lyonnaise des eaux), qui contrôle actuellement 20 % du marché.

Le recensement se poursuit dans les établissements universitaires

LE CAMPUS de Jussieu sera sans conteste le plus grand chantier de déflocage d'Europe. Le coût des travaux nécessaires a été estimé à près de 1 milliard de francs. Qu'en est-il ailleurs ? Dans l'académie d'Aix-Marseille, un premier recensement effectué sur plans n'a révélé aucune trace d'amiante, mais le rectorat souhaite disposer d'études réalisées *in situ*. A Amiens, la recherche d'amiante, entreprise il y a deux ans, n'avait pas permis d'en déceler la présence. A Besançon, pour les bâtiments construits entre 1965 et 1968, le rectorat est persuadé que l'enquête conclura à la présence d'amiante, sans savoir encore dans quelles proportions.

Le recensement semble pratiquement terminé pour les quatre universités de Bordeaux et celle de Pau. De l'amiante aurait été retrouvée dans des locaux techniques tels que des chaufferies. L'échéancier des travaux n'a pas encore été défini. Deux amphithéâtres de l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III) ont déjà été défloqués l'an dernier.

Dans l'académie de Caen, un premier inventaire réalisé pendant l'hiver n'a pas conclu à la présence d'amiante. Au rectorat, on se méfie toutefois de ce résultat obtenu par une recherche dans les archives. Les bureaux d'études spécialisés seront donc sollicités à la rentrée. Le centre hospitalier universitaire est d'ores et déjà dans la ligne de mire, ainsi que les locaux du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (Crous). A Clermont-Ferrand, les deux universités n'ont encore communiqué aucune information au rectorat, où l'on ne manifeste pas trop d'inquiétude.

En Corse, l'université de Corte sera examinée avant la rentrée, mais, construite entre 1978 et 1981, elle ne devrait pas receler d'amiante. Le rectorat n'exclut toutefois pas que des locaux techniques aient pu être floqués à l'amiante, *« la réglementation n'ayant peut-être pas été suivie de manière très stricte »*. A Dijon, l'analyse, qui a duré deux mois et est en cours d'achèvement, n'a pas démontré la présence d'amiante.

A Grenoble, si les données n'ont pas encore été regroupées, le rectorat se montre optimiste au vu d'une enquête *« rapide »* menée l'an dernier. A Lille, les analyses n'ont commencé que dans quelques établissements. Dans l'académie de Lyon, des plaques d'amiante ont été retrouvées sous des plafonds suspendus sur le campus de Bron-Parilly (Lyon-II). A l'université Montpellier-I, les bureaux d'études n'ont pas trouvé d'amiante, mais *« on ne peut jamais être sûr à 100 % »*, nuance le président de l'université, Yves Loubatières. A Montpellier-II, la construction ne comporte à première vue ni calorifugeage ni flocage.

UNE MULTITUDE DE PETITES ZONES

Dans l'académie de Nancy-Metz, le recensement n'a pas encore commencé. Un précédent repérage avait permis de localiser des zones amiantées, disséminées dans les universités Nancy-I et II, de Metz et à l'Institut national polytechnique de Lorraine. A Nantes, une enquête est en cours pour vérifier les informations rassurantes rassemblées il y a quelques années au cours d'une précédente recherche d'amiante. Nous n'avons pas pu obtenir d'informations pour l'académie de Nice.

Deux divisions de l'IUT d'Orléans, réservées à l'enseignement du génie mécanique et de la chimie, floquées, nécessitent des analyses plus poussées. A Tours, le recensement n'est pas terminé. A Paris, en plus du campus de Jussieu, des bâtiments de la faculté de médecine de l'hôpital Necker et de la Maison des sciences de l'homme, le rectorat est à peu près certain de rencontrer une multitude de petites zones amiantées, dans les caves, les cages d'ascenseur ou les plafonds des universités parisiennes.

A Reims, la consultation des bureaux d'études vient de commencer, mais un amphithéâtre de l'UFR de lettres est déjà connu pour avoir été isolé avec de l'amiante. Des analyses complémentaires diront s'il faut le traiter. A Rennes, le rectorat se montre assez serein, même si aucune information n'a encore été collectée. A Brest, des panneaux rigides contenant de l'amiante ont déjà été enlevés il y a quelques années.

A Rouen, aucune information n'est encore parvenue au rectorat, qui se dit *« peu inquiet »*. A Strasbourg, les quatre universités alsaciennes comporteraient quelques locaux floqués, *« mais pas de grandes surfaces »*. Les études prévues par des organismes de contrôle agréés doivent en mesurer l'ampleur. A Toulouse, les universités ont déjà tenté il y a un an et demi d'établir un recensement, qui semble n'avoir rien révélé. Dans l'académie de Versailles, l'inventaire paraît terminé : la bibliothèque de l'université Paris-X (Nanterre), un gymnase de l'université Paris-XI à Orsay et un bâtiment de l'Institut universitaire technologique de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine) contiennent des flocages à l'amiante. Si la destruction de ce dernier bâtiment est prévue, les modalités du chantier de la bibliothèque de Nanterre n'ont pas encore été fixées.

Aude Dassonville

Neuf victimes déposent une plainte pour « empoisonnement »

CLERMONT-FERRAND
correspondance

Selon les experts, Anne-Marie Goudard est une *« victime environnementale »* de l'amiante. De 1944 à 1960, elle a passé son enfance à proximité de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand, où l'on fabriquait des matériaux d'isolation à base d'amiante. Trente-cinq ans plus tard, Anne-Marie tombe malade. Les médecins parlent de pleurésie ou de tuberculose. Mais le scanner révèle un mésothéliome, un cancer de la plèvre spécifique de l'amiante. Anne-Marie se souvient : *« Je vivais à cent mètres de l'usine. Mon voisin, un salarié d'Amisol, laissait dans le vestibule sa combinaison de travail. Souvent, il nous apportait des jetons en amiante pour compter les points à la belote... Maintenant, j'en veux aux industriels qui ont laissé faire. Les séances de chimiothérapie ont été dures à supporter mais j'ai retrouvé le goût de me battre. Je ne porte pas plainte pour obtenir des indemnités mais pour protéger les générations futures. »*

Comme Anne-Marie Goudard, huit victimes de l'amiante ont décidé, jeudi 18 juillet, de porter plainte contre X... pour *« empoisonnement »* et *« atteintes à l'intégrité physique »*. Le 26 juin, à Paris, l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) avait déposé une plainte similaire mais collective visant implicitement les industriels, les experts et les pouvoirs publics, qui connaissaient les risques de l'amiante pour la santé (*Le Monde* du 26 juin). Selon l'avocat de l'Andeva, Me Jean-Paul Teissonnière, *« l'Auvergne est durement touchée, c'est un lieu symbolique de contamination »*. Tous les plaignants sont d'anciens salariés ou des voisins des deux entreprises du Puy-de-Dôme : Amisol à Clermont-Ferrand et Everitube à Saint-Eloy-les-Mines.

Avant de fermer en 1974 pour des raisons économiques, Amisol était spécialisée dans l'isolation. Pendant des années, ses ouvriers – plusieurs centaines – ont manipulé sans précautions les fibres d'amiante : toiles, tresses, joints ou bourrelets.

MALADIE PROFESSIONNELLE

Alain Bavard était malaxeur : *« De 1971 à 1974, j'ai mélangé l'amiante et la benzine. Et je viens de découvrir à quarante-deux ans que je souffrais de plaques pleurales et d'emphysème, car c'était un poste de travail très exposé. Beaucoup trop de victimes sont mortes dans l'indifférence, voilà pourquoi j'ai décidé de porter plainte. »* Alain vit surtout dans l'attente d'une reconnaissance de maladie professionnelle : *« Le dossier est en cours, mais les lenteurs administratives sont terribles. Il faut passer devant un collège de trois médecins qui ont tendance à vous culpabiliser et à minimiser vos problèmes. »* Tous les plaignants expriment un sentiment de trahison et la douleur d'avoir été laissés dans l'ignorance.

Serge Laforêt a travaillé pendant dix ans à Everitube, à Saint-Eloy-les-Mines, où l'on produisait des tuyaux et des plaques en amiante-ciment. *« En 1977,* raconte-t-il, *des scientifiques de Jussieu étaient venus sur place pour nous sensibiliser aux dangers de l'amiante. Malgré cela, notre direction persistait à nous affirmer le contraire. »* L'entreprise n'existe plus depuis 1983. Selon Michel Beurier, syndicaliste CGT, une trentaine d'anciens collègues sont morts. Un collectif clermontois, Alerte à l'amiante, a mis en place un suivi médical post-professionnel : sur 120 personnes examinées, une quarantaine développent des plaques pleurales ou des mésothéliomes.

Brigitte Cante

Des associations saisissent la justice pour des « actes de discrimination »

QUATORZE organisations associatives et syndicales ont déposé plainte contre X..., mardi 6 août, auprès du procureur de la République de Paris, pour *« abus d'autorité et actes de discrimination »*. Un charter étant prévu pour le 8 août, un télex, envoyé par la gendarmerie de Créteil à ses unités du Val-de-Marne, invitait ces dernières à *« porter une attention particulière »* dans la recherche de Tunisiens et de Maliens en situation irrégulière (*Le Monde* du 7 août).

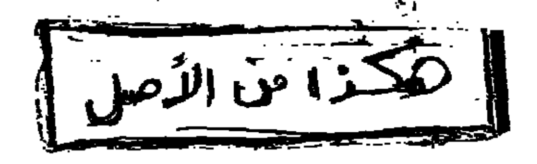
Selon ces organisations, parmi lesquelles le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), le Syndicat des avocats de France (SAF), le Syndicat de la magistrature (SM) et la Ligue des droits de l'homme, ces faits *« conduisent à des privations de liberté à l'initiative de dépositaires de l'autorité publique (...) sur des critères de nationalité et ce, en violation de la loi sur les contrôles d'identité »*. Elles ont également saisi la commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en la priant d'*« inviter en urgence le gouvernement français à surseoir au départ du vol spécial »*.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a annoncé**, mardi 6 août, la création d'un « office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre » (Ocriest). Créé au sein de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec) que dirige le préfet Robert Broussard, cet office sera *« investi d'une mission de police judiciaire »* pour réprimer les *« infractions relatives à l'aide, à l'entrée, à la circulation et au séjour d'irréguliers en France, à l'emploi d'étrangers dépourvus d'autorisation de travail »*.

■ **OURS : Melba, une ourse de quatre ans, l'un des deux plantigrades slovènes récemment implantés dans les Pyrénées** a dévoré une brebis dans la vallée de Balaguères, canton de Castillon, dans le département de l'Ariège. Pour les responsables de l'association Arthus qui ont mené à bien cette opération de réimplantation, *« il fallait s'attendre à ce que cet animal, à 80 % herbivore, s'attaque avant l'hiver à une ou deux brebis afin de se constituer des réserves »*.

■ **BASQUES : le Comité pour la défense des droits de l'homme en Pays basque a annoncé**, mardi 6 août, avoir envoyé au ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, une lettre dénonçant *« l'inadmissible comportement de policiers, le 23 juillet à Villejuif (Val-de-Marne), lors de l'arrestation, dans l'hôtel où ils logeaient, des Basques Daniel Derguy, Miguel Zurriarain et d'un troisième »*, identifié mardi comme étant Gabino Etxeberria Mendizabal, originaire d'Hernani (Espagne).



DISPARITIONS

■ **JAMES PICHETTE**, peintre, est mort, vendredi 2 août, à Paris. Il était âgé de soixante-seize ans. Né à Châteauroux le 1er août 1920, il a commencé à peindre au début des années 40. Ses premières œuvres (portrait de son frère, le poète Henri Pichette, ou d'Antonin Artaud) sont figuratives. Très vite, il se tourne vers une abstraction lyrique qui accorde une grande place au geste. Après une courte période géométrique, il explore une abstraction structurée.

■ **MARIE GIRARD**, batteuse du groupe de rock français Marie et les Garçons, est morte, vendredi 2 août, à Lyon, des suites d'une hémorragie cérébrale. Elle était âgée de quarante ans. Marie et les Garçons avait débuté en 1976 et enregistré plusieurs disques, avant de se séparer dans les années 80. Marie Girard avait ensuite joué avec d'autres groupes de rock français, tels que Starshooter et Electric Callas. Elle avait fondé, il y a quelques mois, un nouveau groupe, les Kicks.

■ **RICARDO MOLINARI**, poète argentin, est mort, le 31 juillet, à Buenos Aires, où il était né le 20 mars 1898. Ayant appartenu au groupe Florida, réuni autour de la revue *Martín Fierro* dans les années 20, et proche, comme Jorge-Luis Borges, de l'avant-garde ultraïste, il était cependant considéré comme un auteur solitaire et discret. Largement influencé par les classiques espagnols, ainsi que par Mallarmé, sa poésie s'orienta vers un symbolisme et un esthétisme marqués. Ses vers chantent la beauté de la nature argentine, ses paysages de rivières et de plaines et s'expriment dans une fluidité et des sonorités originales. Son premier recueil, *El Imaginero* (« L'Imagier »), est publié en 1927. Lors de son voyage décisif en Europe (1933), il noua des relations avec les poètes espagnols de la « Génération de 27 » (Rafael Alberti, Federico Garcia Lorca...), dont il s'inspira pour écrire son livre de poèmes *Hostería de la rosa y la clavel*. Son œuvre a été saluée par de nombreuses distinctions.

■ **CARLOS DROGUETT**, romancier chilien, est mort, le 30 juillet, à Berne. Né à Santiago du Chili en 1912, il avait dû s'exiler en Suisse en 1973, après le coup d'Etat militaire du général Pinochet. Il n'était jamais retourné au Chili et venait d'adhérer, à quatre-vingt-quatre ans, au Parti communiste français. Son œuvre reste pour beaucoup à découvrir car elle est en grande partie inédite : il avait fait don peu de temps avant sa mort de ses manuscrits au Centre de recherches latino-américaines de l'université de Poitiers.

Deux livres sont disponibles en français chez Denoël : *Pattes de chien*, l'histoire cruelle et désespérée d'un adolescent mi-homme, mi-chien, « *fils d'un ivrogne et de quelques larmes* », et *El Compadre*, qui dresse le portrait d'un ouvrier charpentier, alcoolique, déçu par l'amour et la politique et qui traîne sa vie solitaire dans un faubourg de Santiago du Chili.

Un troisième ouvrage, *Eloy*, d'abord édité chez Maspero, a été réédité aux éditions de La Découverte et retrace les dernières heures d'un hors-la-loi.

■ **MOSHE WALDMAN**, poète yiddish, est mort, le 19 juillet, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né près de Lodz en 1910, son premier recueil de poèmes parut à Varsovie en 1938 sous le titre prémonitoire de *Fartunklte frimorgns* (« Matins obscurcis »). Réfugié en URSS après l'invasion de la Pologne par les nazis, il regagne à la Libération sa terre natale, avant de s'installer en France en 1949.

A Paris, Moshe Waldman joua un rôle-clé dans la renaissance de la culture yiddish. Son œuvre littéraire n'a été recueillie dans un volume que sur le tard (*Fun ale vaytn* – « De tous les lointains », 1980). Charles Dobzynski, qui a traduit quelques poèmes de Moshe Waldman dans son anthologie de la poésie yiddish, *Le Miroir d'un peuple* (Gallimard, 1971 ; Seuil, 1987), parle des « *accents mélancoliques et austères* » de sa po,ésie qui « *confère dignité et vérité au souvenir* ».

D'autres traductions, dues à Rachel Ertel, se trouvent dans son ouvrage *Dans la langue de personne – Poésie yiddish de l'anéantissement* (Seuil, 1993) et dans le n° 70 (1994) de la revue *Po&sie*.

■ **TADEUS REICHSTEIN**, biochimiste suisse d'origine polonaise, Prix Nobel de médecine et de physiologie, est mort, jeudi 1er août, à Bâle, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Né le 20 juillet 1897 à Wloclaweck (Pologne), il avait émigré en 1907 à Zurich, où il termina ses études à l'Ecole polytechnique fédérale. Après un début de carrière dans l'industrie, Tadeus Reichstein se tourna vers la recherche au début des années 30. On lui doit, en 1933, la première production synthétique de la vitamine C.

Il entama ensuite une longue étude sur les hormones corticosurrénales, travaux qui lui valurent de partager, en 1950, avec les Américains Edward C. Kendall et Philip S. Hench, le prix Nobel de médecine pour la découverte de la cortisone et de ses propriétés antirhumatismales. Tadeus Reichstein mena l'essentiel de ses recherches à l'université de Bâle, où il fut professeur de chimie organique de 1946 à 1967.

■ **JEAN-FRANÇOIS ANQUETIL**, conseiller régional d'Ile-de-France et avocat, est mort, samedi 3 août, à Chamonix, des suites d'un accident de parapente. Né le 4 juin 1943 à Garches (Hauts-de-Seine), Jean-François Anquetil, ami d'enfance de Brice Lalonde, avait été élu au conseil régional en 1992 sur la liste présentée par Génération Ecologie pour le département de Paris. Récemment, il avait été l'avocat de Fode Sylla, président de SOS-Racisme, qui s'était opposé à la diffusion d'un jeu vidéo à caractère xénophobe créé par le fils de Jean-Yves Le Gallou (Front national), député européen et conseiller régional d'Ile-de-France.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Ghislain, Thierry, Adrien, Gaëtan et Cécile,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur cousine,

Eléonore,

le 30 juillet 1996,

fille de

Marc et Florence FRELOT.

2, impasse Boulanger,
Châlons-en-Champagne.

Mariages

Brigitte et Xavier DELCROS,
Anne-Marie et Robert SIMON,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Violaine et Julien,

célébré à Saint-Lunaire, le 10 août 1996.

Villa La Trinité,
35800 Saint-Lunaire.

Décès

– M. Daniel Alcouffe,
M. et Mme Jean Alcouffe,
Alexandre, Adrien et Amélie,
M. et Mme Roger-G-Alcouffe,
Stéphane, Pascaline et Maxime,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger ALCOUFFE,
née Marguerite ROUSSELIN,

survenu le 30 juillet 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 2 août, en l'église de l'Immaculée-Conception, Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Fernande et Robert Jolibois,
ses parents,
Nicole Anquetil,
son épouse,
Guillaume et Marianne Anquetil
et leur fils, Jean,
Jérôme et Claire Millan,
Arthur Anquetil,
ses enfants,
Tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel à Chamonix (74), le 3 août 1996, à l'âge de cinquante-trois ans, de

Me Jean-François ANQUETIL,
avocat à la cour de Paris,
conseiller régional.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, le jeudi 8 août 1996, à 15 heures.

Chemin du Bout-Guyon,
78440 Jambville.
6, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

(Lire ci-dessus)

– Ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie BOURGUES-MAURICE,

survenu le 4 août 1996.

Rendez-vous au crématorium, cimetière Saint-Pierre, le jeudi 8 août, à 10 heures.

Ni bouquets ni couronnes.

– Le conseil d'administration,
Les délégués,
Et les membres de la Mutuelle des affaires étrangères,
font part du décès de

M. Michel DEBRÉ,
ancien ministre
des affaires étrangères
et président d'honneur
de la Mutuelle
des affaires étrangères.

1, rue de l'Abbé-Roger-Derry,
75730 Paris Cedex 15.

(Le Monde daté 4-5 août.)

– Les familles Cébeillac, Gervasoni, Daniell, Clément, Michy, Aufauvre,
ont la douleur de faire part du décès, à son domicile, de leur époux, père, beau-père, grand-père et oncle, né à Sète, en 1907,

Albert CÉBEILLAC,
ancien du mouvement de résistance
« Les Ardents »,
croix du combattant
et du CVR, médaille de l'aéronautique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 1er août, à Clermont-Ferrand.

La mer, la mer, toujours recommencée !
O récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux !...
Quand sur l'abîme un soleil se repose,
Ouvrages purs d'une éternelle cause,
Le Temps scintille et le Songe est savoir.
« Le Cimetière marin. »
Paul Valéry.

– M. et Mme Pol Deweerdt,
M. et Mme Jean Chamarat-Chatenet,
Mme Gabrielle Chamarat,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Léone Boite,
sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
font part du rappel à Dieu de

Mme veuve Georges CHAMARAT,
née Lucie GODET,

survenu le 4 août, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses funérailles religieuses ont été célébrées à Lyon, dans l'intimité familiale.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris, le jeudi 8 août, à 15 heures.

– Mme Geneviève Colmant,
son épouse,
Jean-Baptiste, Alice et Florence Colmant,
ses enfants,
M. et Mme Colmant,
ses parents,
Mme Domergue,
sa belle-mère,
Sa famille,
Et tous ses amis,

font part du rappel à Dieu de

Jean-Pierre COLMANT,
architecte DESA,

décédé brutalement dans les montagnes ariégeoises, le dimanche 4 août 1996, à l'âge de quarante-neuf ans.

Ils vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la messe célébrée le vendredi 9 août, en l'église Saint-Albert-Le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13e, où l'on se réunira à 15 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse-Sud, rue Emile-Richard, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

15, avenue Jean-Racine,
92230 Sceaux.
10, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
190, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

– Mme Antoine Delloye-Prouvost,
son épouse,
Myriam et Francis Philippe Vernier,
Alain et Shivagami Delloye,
Nadine et Alain Maury,
Maïta et Frédéric Valentin,
Régis et Paloma Delloye,
Arielle et André-Guy Dubar,
Thierry et Christine Delloye,
ses enfants,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
Les familles Pierre Delloye-Vandame et Paul Prouvost-Crépy,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Antoine DELLOYE,

survenu le 5 août 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain, à Mouvaux (Nord).

64, avenue de la Marne,
59290 Wasquehal.

– Martin Lammert,

Karine et Daniel Agromayor-Lammert,
Jean-César Lammert,
Et Aude Lammert

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Marie-Madeleine
LAMMERT-LETOUBLON,

survenu le 6 août 1996 à Berne, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 9 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin d'Ensisheim (Haut-Rhin).

– Mme Franck Fleury,
sa mère,
Le docteur Paul Fleury,
son frère, et Mme,
Les familles Verge, Visbecq, Le Dall, Evin, Depagne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques FLEURY,

survenu à Niort, le 3 août 1996, dans sa soixante-quatrième année.

10, parc de la Chevrette,
40, rue du Château,
95170 Deuil-la-Barre.

– Lucie Krief,
son épouse,
Ses deux filles, sa mère,
Ses neuf frères et sœurs,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand KRIEF,
arbitre international de boxe,
reconnu au plus haut niveau,

survenu subitement dans la nuit du 4 au 5 août, d'un arrêt cardiaque, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont lieu le mercredi 7 août, à 16 heures, au cimetière israélite de Bagneux (Hauts-de-Seine).

– Encore sous le choc de la tragique disparition de

Yvon LAMOUR,

c'est avec une profonde émotion que le directeur et l'ensemble du personnel de l'unité 161 de l'Inserm se joignent à sa famille pour faire part de l'inhumation, qui aura lieu le samedi 10 août 1996, à 15 h 30, au cimetière de Tréflez (Finistère).

– Pierre MAUROY, ancien premier ministre, sénateur et maire de Lille, président de la Communauté urbaine de Lille,

et l'ensemble du conseil municipal de Lille et du conseil de la Communauté urbaine de Lille.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats,

Le conseil d'administration de l'Université populaire de Lille,

ont la tristesse de faire part du décès, le lundi 5 août, dans sa quatre-vingt-seizième année,

de Me Jean LEVY,
adjoint au maire honoraire
de la ville de Lille,
ancien conseiller
de la Communauté urbaine de Lille,
ancien bâtonnier,
président de l'Université
populaire de Lille,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 août 1996 à 14 h 30, au cimetière de l'Est à Lille (Porte de Muy).

– Avec le bâtonnier Jean LEVY, c'est une haute et brillante figure lilloise qui disparaît. Il fut un ardent défenseur du droit, de la culture, de l'éducation populaire, de l'Europe et surtout de la ville de Lille à laquelle il s'identifiait totalement. Avec cette énergie que nous lui connaissions tous, le bâtonnier LEVY est resté jeune toute sa vie et l'âge n'eut jamais prise sur son esprit.

– M. (†) et Mme Heiser-Brefort,
M. et Mme Heiser-Fanny,
ses enfants,
M. Pierre-Paul Heiser,
son petit-fils,
Ses belles-sœurs, neveux, nièces,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Gaston HEISER,
née Lydie THOMAS,

survenu, le dimanche 4 août 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année,

et vous prient de bien vouloir assister à son service funèbre, qui sera célébré le mercredi 7 août, à 11 heures, en l'église réformée (rue Basse-des-Tintelleries), où l'on se réunira.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Capécure dans le caveau d e famille.

91, rue Victor-Hugo,
Bâtiment B, 8e étage,
62200 Boulogne-sur-Mer.

– La famille a la douleur de faire part du décès de

Mme Denise JACQUEMIN,
née NAUDIN,

survenu dans sa quatre-vingt-seizième année.

La crémation a eu lieu le 2 août 1996, dans l'intimité familiale.

Que tous ceux qui l'ont connue et appréciée aient une pensée pour elle.

M. et Mme Maurice Jacquemin,
70 *bis*, avenue des Œillets,
93370 Montfermeil,
Tél. : 43-32-22-72.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel JEANTIN,
professeur de droit privé.

– Le directeur de l'UFR de droit privé de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel JEANTIN,
professeur de droit privé.

– Le docteur et Mme Raoul Guetta,
ses parents,
Dorian,
son fils,
Marie-Georges, née Martinez,
son épouse,
Myriam et Christian Manent,
Christine et Bernard Bouchet,
ses sœurs et beaux-frères,
Karim, Valérie, Rafaële, Gaëlle, Michaël,
ses nièces et neveu,
Tous ses parents,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Stefan GUETTA,

survenu à Gap, le 2 août 1996, en sa trente-sixième année,

et remercient tous ceux qui prennent part à leur peine.

La cérémonie d'incinération a eu lieu à Manosque, le 5 août, dans l'intimité familiale.

« Il s'était trop hâté de vivre. »

35, allée des Quatre-Vents,
Chabenas,
05000 Gap.

– Mauricette Laplace,
Nicole Laplace,
Jacques et Françoise Camus,
Laurent et Nicolas,
Sa famille, ses amis,
font part du décès de

Georges LAPLACE,
survenu le 27 juillet 1996, à Tournus.

Il a donné son corps à la médecine, mais une cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 1er août, à Tournus.

– Le docteur Fleury, président du Groupe Pasteur Mutualité,
et son conseil d'administration
ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de leur vice-président,

le docteur Bernard LEMASSON,

président de l'Union des Mutuelles des professions libérales et de l'Association générale des vétérinaires de France.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 5 août 1996.

34, bd de Courcelles,
75017 Paris.

– Montpellier.

Odette Michel
sa mère,
Marie-Agnès, Olivier, Marie-Isabelle, Jean Christophe, Marie-Christelle,
ses frères et sœurs,
Françoise, Nathalie, Jean-Pierre, Philippe, Robert, Vincent, Calvin, Sacha, Tess, Adam,
ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la grande tristesse de faire part de la tragique disparition, le 17 juillet 1996 à New York (Long Island), de

Pascal MICHEL,

dans la catastrophe aérienne TWA 800.
Les familles Charreyron, Besseyre, Defaut,
s'associent à leur peine.

Une célébration aura lieu le 12 août, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame des Tables, à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue de Candolle,
34000 Montpellier.

– Mme Marianne Ambrun,
M. et Mme Jean Marchal,
leurs enfants et petit-fils,
M. Elie Müller et Marie-Louise,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri MULLER,

survenu le 28 juillet 1996, à quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques ont eu lieu le 1er août 1996, à Agen.

– L'association
Polyphonies vivantes,
a la grande tristesse de faire part de la disparition de

Michel PHILIPPOT,
son président depuis sa fondation,

survenue le 28 juillet 1996.

(Le Monde du 31 juillet).

– Limoges. Paris.

Sa famille,
Ses amis,
demandent à ceux qui l'ont connu une pensée pour le

docteur Bertrand POLLET

qui nous a quittés, le 2 août 1996.

Un immense merci à la maison médicale Jeanne-Garnier et à tout son personnel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean et Lydie Robert,
Michel et Annine Zilbermann,
Serge et Geneviève Zilbermann,
Hélène Lecointe,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre ZILBERMANN,
capitaine FTPF,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 4 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 août.

On se réunira, à 11 heures, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Bullier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme J.-B. Watin, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille Watin,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, le 2 août 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de leur sœur, tante, grand-tante,

Me Noëly WATIN,
avocat à la cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

8, rue Michel-Chasles,
75012 Paris.
49, rue Lacordaire,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans,

Gérard AQUENIN

nous quittait.

Nous avons survécu dans son souvenir.

Anne, Roland, Yves-Laurent.

– Il y a vingt ans,

Bernard FERRI

mourait en montagne.

Jamais nous ne l'oublierons.

Son amie, Jacqueline.

– Aujourd'hui, deuxième anniversaire de la mort de

Serge LECLAIRE

le 8 août 1994.

Souvenez-vous.

MAMALON

Si tu étais encore parmi nous ce 8 août, comme tu rirais d'être aujourd'hui centenaire !
Sache que tes enfants et petits-enfants t'unissent toujours tendrement en pensée avec PAPA-AMON.

Communications diverses

– Une danse avec une technique pure et exigeante, des danseurs motivés par une chorégraphie vraie, ballet Ludecher, samedi 10 août, 21 h 30, Domme (Dordogne).

– **Maison de l'hébreu.** Du 5 au 15 août, lisez le biblique en 2 heures, ou pratiquez la conversation en 10 cours, avec le professeur **Jacques Benandis : 47-97-30-22/02-43-45** (message si absent).

HORIZONS

PORTRAIT

Sahar, 34 ans, dirigeante sportive et égyptienne

C'était un défi pharaonique : créer une équipe féminine de football dans ce pays où sévissent machisme et fatwas. Elle a réussi, contribuant, à sa manière, au changement du statut de la femme

NOUVELLES VAGUES

Douze portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde

Demain : Felipe, 22 ans, poète et colombien

MILLE et un jours de sueur, d'argent et de *volonté*. C'est ce qu'il a fallu à Sahar el-Hawarri pour constituer la première équipe féminine de football en Egypte. Durant cette période, elle a consommé du ballon rond du petit déjeuner au souper sans jamais se lasser, inventant chaque jour une nouvelle recette, ne vivant plus que pour un objectif : la promotion du football féminin dans son pays. En Occident, l'entreprise aurait été facile, *presque sans intérêt. Dans la* vallée du Nil, il s'agissait d'un défi dont la réalisation a nécessité des travaux pharaoniques. Il a fallu surmonter une montagne d'obstacles avant de forcer les portes de ce *no women's land.*

Pour beaucoup d'hommes, cela reste un mystère. Pourquoi donc Sahar el-Hawarri a-t-elle décidé de commettre ce crime imprescriptible ? *Si au moins elle ressemblait* à une sorcière ! Ou à une de ces planches à repasser lisses et plates, ou à ces Herculesses aux muscles gonflés de stéroïdes, ou à une fouine anémiée au regard myope d'« intello »... Mais elle est charmante, comme son nom de Sahar (« charme » en arabe) l'indique. Paraissant plus jeune que ses trente-quatre ans, elle a de beaux yeux, *de longs cheveux de jais et* une silhouette de stradivarius. Elle n'appartient pas à la minorité copte, qui cherche à s'affirmer par tous les moyens, mais à une grande et richissime famille musulmane sunnite, dont les racines remontent à la conquête arabe de l'Egypte, il y a quatorze siècles.

« J'ai dû creuser dans le roc », affirme Sahar, dont le titre officiel est aujourd'hui « président du comité féminin de football », sous la supervision de la commission supérieure de la jeunesse et des sports. *« Au début, nous n'avions aucune sorte de reconnaissance. Au contraire, on a essayé de nous mettre des bâtons dans les roues. »* Certains la comparent à Hoda Chaarawi, la pionnière du féminisme en Egypte, qui s'était publiquement dévoilée au lendemain de la première guerre mondiale.

Outre les islamistes, qui sont contre *tout sport féminin* à *moins* qu'il ne soit pratiqué à l'iranienne (jeux purement féminins, athlètes et spectatrices, sans retransmission télévisée), le projet a rencontré une ferme opposition de la part des *hommes en général*. Ceux-ci acceptent sans trop de problèmes la *gymnastique ou la natation, qui*, à leurs yeux, sont *« adaptées à la constitution physique de la femme »*. Même des sports comme le judo ou le karaté sont tolérés. Si les sports d'équipe comme le basket, le volley ou le handball féminins sont admis, c'est qu'ils ont été introduits à une autre époque. Mais le football reste la chasse gardée du machisme ambiant, une discipline dont même les politiciens doivent tenir compte.

COMME en Amérique latine, le football est en Egypte plus qu'un sport. C'est une sorte de seconde religion qui, jusqu'à récemment, était pratiquée par toute la population mâle du pays, sans discrimination, qu'on soit chrétien ou musulman, riche ou pauvre. Introduit par les Anglais dès 1904, le football avait pourtant *commencé comme un sport pour* riches. Le championnat était mixte – étrangers et Egyptiens – et dominé par des équipes comme celles de l'armée britannique ou de la communauté italienne. En 1931, se crée la première coupe, d'où sont exclus les étrangers. Une compétition que les promoteurs, le club Ahly (*National*), concevaient comme une résistance nationaliste à la *domination étrangère*. A partir de ce jour, le football est devenu le sport national. Au lendemain de la première guerre israélo-arabe de 1948, le gouvernement cherche à faire oublier la défaite en créant le championnat d'Egypte. Depuis lors, les régimes successifs en ont fait un enjeu politique : pour calmer *la population, il suffit de lui* donner son *panem et footballem.*

Même si l'Egypte ne s'est qualifiée que deux fois pour la Coupe du monde, elle a remporté trois fois la Coupe d'Afrique des nations, et ses clubs, douze fois les compétitions continentales. *Le* club Ahly est plus puissant que *tous les partis politiques*. Aujourd'hui, l'Egypte compte 30 000 footballeurs licenciés et 220 clubs. Mais cela n'est que le sommet de l'iceberg, car le jeu est pratiqué par des millions d'Egyptiens, malgré la disparition progressive de la *kora charab* (littéralement « ballon chaussette »), jouée dans la rue.

Dans sa guerre contre la « Pasionaria » du football féminin, un des responsables de la fédération égyptienne a demandé au cheikh Chaarawi, le plus célèbre des télécoranistes, une *fatwa* sur l'in*compatibilité* de ce sport avec l'islam. Ce dernier, dont les propos ont été largement repris par la presse, a répondu par l'affirmative. Mais la menace, *qui a fait reculer* tant d'intellectuels – même le Prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, dont un des livres est toujours interdit par la mosquée El Azhar –, n'a pas affolé la « Dame de fer » du football. *« L'objectif était de me faire peur. Ma réponse a été : soit vous arrêtez tous les sports féminins, soit vous laissez faire. »*

Son assurance, Sahar la tient d'abord de sa *famille. Elle a été* habituée, comme ses deux frères aînés, à prendre très jeune des responsabilités et à commander. A la Port-Said School for Girls, conformément à l'éducation anglaise, le sport était un élément essentiel de la formation. Puis, à l'Université américaine du Caire, elle a obtenu *un doctorat* en sciences de la communication. Quand au démon du football, *Sahar n'a pas eu à* chercher loin pour l'attraper : son père, Ezzat El Hawarri, était un arbitre et un expert de la Fédération internationale de football amateur (FIFA).

Comme la plupart des footballeuses refoulées de l'époque, elle s'est lancée dans le handball. *« Nous jouions au foot pour nous échauffer, et, quand l'occasion se présentait, on jouait avec les garçons »*, se souvient celle qui, très tôt, a affirmé son indépendance dans une société où le conservatisme est de rigueur. Ce refus des pesantes traditions imposées par *« un monde d'hommes »* a sans *doute été à l'origine de la brièveté* du mariage de Sahar, qui a aujourd'hui un fils de sept ans, Omar, *« futur gardien de but »*.

Elle a décidé de se jeter à l'eau au lendemain du décès de son père, *« pour réaliser quelque chose dans le domaine qu'il aimait tant »*. Les débuts n'ont pas été faciles. *« J'ai dû me défaire de mes privilèges pour descendre dans les milieux populaires, là où se trouvent la majorité de ceux qui aiment le football. Contrairement à ce que l'on peut croire, les pressions sociales et les traditions sont moins hostiles au sport en milieu rural, où les filles de ces régions sont envoyées par leurs parents, dès l'aube, pour travailler dans les champs. D'ailleurs, des filles dans les villages jouent au foot avec les garçons. D'autre part, le fait que je sois une dame encourageait les parents à me ramener leurs filles en me disant :* "Nos filles sont un gage entre vos mains." »

Bien qu'elle préfère le titre de « capitaine » que lui donne son *équipe à celui de « doctora »* (docteur) que lui prodiguent les officiels, elle a dû se pencher sur l'aspect médical du football féminin. *« Certains craignaient que ce sport ait un effet négatif sur la virginité des filles ou leur possibilité d'enfanter ! J'ai dû chercher des rapports internationaux ou locaux de médecine sportive pour prouver qu'il n'en était rien... »* Il a aussi fallu surmonter l'obstacle des vêtements, que certains jugeaient provocants. Sahar a fait montre de diplomatie en choisissant des shorts et maillots amples avec chaussettes et caleçons longs. Aucune joueuse n'est voilée, à l'exception de deux membres de l'équipe dont un filet retient les cheveux.

Tenace, Sahar a consacré tout son temps à son équipe d'une trentaine de filles (quinze ans en moyenne), se faisant tour à tour entraîneur, sélectionneur *puis* responsable des relations publiques. N'ignorant rien de l'influence des médias, elle est parvenue, grâce à ses contacts et à ceux de sa famille, à intéresser la télévision à son équipe. Progressivement, l'hostilité a *cédé la place à la curiosité puis* à l'acceptation, même si des commentateurs de la *télévision* égyptienne continuent, à l'occasion de l'introduction du football féminin aux Jeux olympiques d'Atlanta, à estimer que les Egyptiennes ne sont pas faites pour ce sport, contrairement aux Américaines et *aux Chinoises.*

AINSI, l'équipe de football féminine égyptienne a commencé à jouer entre les mi-temps lors des grands matches au stade du Caire (100 000 places) et à participer à des compétitions contre des garçons. Fin juin, lors d'un tournoi à Port-Saïd, des équipes masculines juniors qui pensaient ne faire qu'une bouchée des *« fillettes »* ont eu l'amère surprise d'être battues à plate couture. Même si elle est très discrète sur la question, la fille des Hawarri a *financé de sa poche la création de* l'équipe féminine de football. Pour entraîner, loger, nourrir et habiller une trentaine de joueuses, une vraie fortune, dont elle ne veut pas révéler le montant, a été nécessaire. Elle a, de plus, créé six équipes régionales. Toutefois, elle se concentre sur ses joueuses *d'élite* et brigue la qualification pour le championnat du monde de football féminin en 1999. *« Comme il y a encore très peu d'équipes africaines féminines, il faut profiter de l'occasion, car, dans quelques années, la compétition sera féroce. »*

Sahar, qui parle de son équipe comme de son enfant, relativise l'exploit qu'elle a accompli. C'est, dit-elle, *« une contribution au progrès de la société, car j'ai participé au changement de la manière de voir les femmes en Egypte, qui n'est pas aussi négative que dans les pays du Golfe »*. Nationaliste, elle pense rehausser *« l'image de l'Egypte »*, soulignant que *« le statut de la femme est un des critères à partir duquel on juge l'avancement d'une société »*. Elle ajoute : *« Je veux promouvoir le sport féminin, à l'égard duquel ils* [les « machos » et les islamistes] *ne sont pas favorables*, via *le football, car c'est le sport le plus populaire. Les filles sentent qu'elles peuvent devenir fameuses et prouver qu'elles existent. »*

Sahar dirige son équipe comme un patron d'entreprise. Elle estime que *« tout changement social ne peut commencer que par un individu qui croit très fort à une idée et qui est prêt à s'élever contre les traditions »*. Son rêve ? Acquérir une grande équipe de football, masculine cette fois. Pourquoi pas le Ahly, le super-champion d'Egypte ? Ce serait la provocation ultime.

Alexandre Buccianti
Dessin Serguei



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

La panacée fiscale

Le moindre des paradoxes de la première année du septennat de Jacques Chirac n'est pas de voir un président de la République avide de mouvement, parvenu au sommet de l'Etat grâce à une campagne électorale tout entière fondée sur le volontarisme et la promesse de l'action, à la tête d'un pays frappé aujourd'hui d'une maladie de langueur. Non sans une irritation contenue, il a désigné les coupables lors de son entretien télévisé du 14 juillet : les banquiers qui n'alimentent pas l'initiative, les administrations qui freinent les réformes, les députés de la majorité qui n'entretiennent pas le moral des troupes, voire... les Français, invités à se *« retrousser les manches »*.

Tout cela dit, il reste qu'il revient au gouvernement d'agir – ce qu'il fait *« aussi bien qu'il est possible »*, selon M. Chirac – et de donner confiance, ce qu'à l'évidence il fait aussi mal que possible. Condamné au rouet, le même Alain Juppé qui, il y a un an, augmentait les prélèvements de 120 milliards de francs, s'efforce à présent de les réduire de 20 milliards de francs en 1997. Le repentir appelle l'indulgence, et l'effort est méritoire, mais le premier ministre sait bien que cela ne suffira pas à lui rendre la sympathie des Français.

Le président de la République le sait aussi. Il s'est efforcé, par les entretiens qu'il a eus depuis une semaine avec plusieurs dirigeants ou personnalités de la majorité, mais aussi de l'opposition, de démontrer qu'il est attentif à l'état d'esprit de la société, qu'il cherche à comprendre les causes et à cerner l'ampleur de la morosité ambiante, voire qu'il envisage de lui porter remède. Mais quel remède ? Faute de réponse, l'opinion s'interroge, et les marchés se troublent. La faiblesse du franc témoigne du doute qui pèse sur le gouvernement et du soupçon que le chef de l'Etat ne peut pas ne pas préparer « quelque chose ».

Ce doute et ce soupçon ne rendent certes pas service à M. Juppé, au moment où il achève l'un des plus difficiles exercices de la fonction de premier ministre : le « bouclage » du budget. Faisant de nécessité vertu, le chef de l'Etat et le chef du gouvernement ont cherché dans le cadrage du projet de loi de finances pour 1997 une panacée politique : la baisse des impôts. Les Français reprendront confiance, estiment-ils, s'ils ont le sentiment que leurs efforts ne serviront pas à alimenter les caisses de l'Etat, mais leur propre portefeuille.

En relevant très maladroitement les impôts dès son arrivée à Matignon et en poussant fortement les dépenses à la hausse, M. Juppé a d'un seul coup épuisé toutes les marges de manœuvre dont il pouvait user. Confronté à une brutale dégradation de la conjoncture économique, le voici, un an plus tard, sans la moindre latitude d'action économique possible, contraint de faire l'exact contraire : diminuer fortement les crédits publics, au risque d'attiser la grogne sociale, et réduire les impôts, mais seulement à dose homéopathique. L'équation de la prochaine rentrée risque d'être aussi difficile à résoudre pour le pouvoir que celle de la fin 1995, qu'il n'avait pas vue venir.

L'opiniâtre résistance de Saddam Hussein

Suite de la première page

Le maillage non seulement de la société civile, mais de toutes les forces de l'ordre en Irak est une donnée fondamentale du système.

Tout service de sécurité est doublé d'au moins un autre. La Garde républicaine elle-même, censée être la garde prétorienne du régime, est désormais pratiquement supplantée par le corps des *« volontaires »* ou *« fedayine »* créé en 1994 sous la houlette de Oudaï, le fils aîné psychopathe du président irakien, lequel ne fait plus confiance qu'à son ombre.

Cette défiance lui a permis de résister aux chocs de soulèvements tribaux, de retournements de veste et de conflits avec ses propres demi-frères. Il joue sur toutes les cordes à sa disposition – famille, parti Baas, tribus – et s'offre même le luxe, malgré les tensions internes et l'épuisement d'une population rudement pénalisée par l'embargo et par une répression impitoyable, de continuer à défier les Nations unies.

Le 18 juillet encore, M. Hussein faisait interdire l'accès d'un site à une équipe d'experts de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), au mépris d'un accord signé moins d'un mois plus tôt entre cette dernière et Bagdad. Cet accord prévoyait en effet que les spécialistes de l'ONU pourraient accéder immédiatement, sans condition ni restriction, aux sites de leur choix, à des fins d'inspection. Au seuil d'une crise avec le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Irak a fini par céder. Il en fallait moins pour achever de convaincre le chef de l'Unscom, Rolf Ekeus, que l'Irak dissimule toujours des armes.

Nombreux sont ceux qui ont voulu voir dans l'acceptation par Bagdad, le 20 mai, de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU – désormais connue sous la formule *« pétrole contre nourriture »* –, le signe d'un début d'assagissement de M. Hussein. Ladite résolution autorise l'Irak à vendre du pétrole à hauteur de 2 milliards de dollars en six mois, pour subvenir aux besoins urgents de sa population en produits alimentaires et pharmaceutiques.

QUE VEUT WASHINGTON ?

Les mêmes ont ensuite applaudi lorsque Bagdad a accepté de modifier le plan de distribution de vivres qu'il avait mis au point, pour tenir compte d'objections soulevées par les Etats-Unis, qui menaçaient de tout faire capoter. C'était presque trop beau pour être vrai. Le 31 juillet, lors d'une réunion à Genève de la commission de compensation de l'ONU chargée d'étudier les demandes de dédommagement des victimes de l'invasion du Koweït par l'Irak, le délégué irakien a implicitement remis en question l'acceptation par son pays de la résolution 986.

Il a demandé qu'une partie de l'argent généré par la vente de pétrole couvre les frais de la défense juridique de Bagdad face aux demandes d'indemnisation. Or si la résolution 986 prévoit que 30 % des revenus des ventes de pétrole seront versés à la commission de compensation, il n'y est fait nulle part allusion aux émoluments des avocats de l'Irak.

Ainsi M. Hussein se comporte-t-il comme s'il n'avait peur de rien, alors même que les Etats-Unis sont à l'affût du moindre prétexte pour empêcher l'ONU de desserrer un tant soit peu l'étau des sanctions imposées à l'Irak. Surpris de l'acceptation par Bagdad de la résolution 986 de l'ONU, les Etats-Unis s'emploient maintenant à retarder son application. Après avoir exigé et obtenu du secrétaire général de l'ONU – au grand dam des autres membres du Conseil de sécurité – un droit de regard sur le plan de distribution préparé par Bagdad, ils affirment qu'ils ne donneront leur accord à la mise en œuvre de la résolution 986 que lorsque le système prévu de contrôle de l'ensemble de l'opération sera *« absolument fiable »*.

L'ergotage des Américains commence à exaspérer les quatorze autres membres du Conseil, dont l'accord unanime est indispensable à l'application de la résolution 986. La France, président en exercice du Conseil, s'est dite *« préoccupée »* par les lenteurs de l'application d'une résolution supposée répondre aux besoins *« urgents »* de la population.

Que veut Washington ? Officiellement, le contrôle le plus sévère possible du déroulement de l'opération *« pétrole contre nourriture »*, pour empêcher Saddam Hussein de détourner quelque argent à son profit. Plus fondamentalement, les Etats-Unis voudraient éviter l'arrivée sur le marché des quelque sept cent mille barils/jour que l'Irak devrait commercialiser en vertu de la résolution 986. Mais surtout, les Américains savent qu'une fois le brut irakien revenu sur le marché, il sera difficile de fermer les vannes, sauf si le président irakien commettait encore quelque faute. La résolution 986 n'exclut pas en effet une reconduction de l'autorisation provisoire de vente de pétrole. Pour les Etats-Unis, un tel renouvellement s'apparenterait à un début de levée des sanctions internationales. Or, à leurs yeux, ces sanctions doivent demeurer en place aussi longtemps que Saddam Hussein restera au pouvoir. Toutefois, ils sont aussi les premiers à reconnaître que le président irakien continue de tenir les rênes du pouvoir. Le soutien de Washington à une coalition d'opposants en exil, groupés au sein du Congrès national irakien, n'a pas réussi à créer une solution de rechange en Irak. Les Etats-Unis et certains de leurs alliés arabes craignent aussi l'avènement d'un pouvoir chiite à Bagdad qui aurait de fortes affinités avec Téhéran. En attendant des jours meilleurs, ils semblent s'accommoder de la situation actuelle, c'est-à-dire du maintien d'un Irak isolé et affaibli toujours gouverné par Saddam Hussein. Situation qui offre un double avantage : circonscrire, par des temps déjà difficiles, tout éventuel « danger » irakien encore latent et permettre à l'Arabie saoudite de continuer de produire les 3 millions de barils de brut par jour qui correspondaient à la part de l'Irak sur le marché pétrolier avant l'invasion du Koweït.

Mouna Naïm

Réponse à un trop habile citoyen d'Orange

par Philippe Douste-Blazy

Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat et présentement citoyen de la ville d'Orange, a exprimé, dans *Le Monde* du 27 juillet, l'opinion que je faisais preuve de *« naïveté »* dans la lutte contre le Front national. Il n'est pas dans mes habitudes d'échanger ma correspondance par journaux interposés. Mais, puisque tel a été le choix de M. Gatel, il comprendra que je lui réponde en m'exprimant, à mon tour, dans les mêmes colonnes.

M. Gatel m'a reproché, en clair, d'assurer le financement des Chorégies que le maire de la ville voulait supprimer et de permettre ainsi à ce dernier de se vanter d'avoir fait *« payer Paris »*. Il m'a également reproché de débattre avec Jacques Bompard au moyen d'arguments de démocrate, alors que le champ d'action de l'extrême droite se limite aux *« coups bas »*. J'ignore ce qu'il reproche à ma condamnation de la censure exercée par la ville sur sa bibliothèque, mais, selon lui, il eût aussi fallu parler alors des problèmes internes au personnel communal et aux associations.

Soyons un instant sérieux. Que Jean Gatel soit assuré que mon intention n'est pas de polémiquer avec lui, car, en dépit des options qui ont pu nous opposer, je sais que nous nous retrouverons toujours dans le même camp quand il s'agira de combattre l'intolérance. Reste que son argumentation ne *nous conduit nulle part. J'ai* toujours retenu de l'engagement politique qu'il vaut mieux se battre sous ses propres couleurs, c'est-à-dire au nom de ses valeurs, quitte à se faire traiter de naïf, plutôt que d'avancer masqué, avec des artifices qui finissent par se retourner contre celui qui les conçoit.

L'habileté, ce fut certainement celle des apprentis sorciers qui, sous les législatures des années 80, ont préféré se servir du Front national pour mieux gêner leur opposition d'alors : réforme du mode de scrutin, débat sur le vote des étrangers, etc. Mais à trop jouer avec le feu on se brûle les doigts ; et voilà notre pays exposé aujourd'hui au plus fort score d'extrême droite des nations occidentales. A ce prix, qu'on me permette de préférer ma naïveté supposée à cette suprême habileté dont Jean Gatel et beaucoup de ses amis étaient, à cette époque, si fiers.

En tant que ministre de la culture, j'estime que ma responsabilité à l'égard de ce qui se passe à Orange est double.

D'une part, je me dois de défendre les valeurs de la République, chaque fois qu'elles sont en jeu dans les domaines qui sont placés sous ma responsabilité administrative. Ce fut particulièrement le cas à la bibliothèque d'Orange, où une rigoureuse enquête menée par mes services a permis de prouver qu'il existait bel et bien une censure émanant des services municipaux. Cela, aucun citoyen d'Orange ne peut plus l'ignorer et j'espère bien, quitte à me faire traiter de naïf, que *chaque électeur de cette ville – qui* est aussi, souvent, un parent d'élève – saura s'en souvenir dans le futur. En revanche, contrairement à ce que suggère Jean Gatel, je n'ai pas à me mêler de sujets qui ne sont pas de ma responsabilité, comme dans le cas du personnel communal de la ville. Cela est la mission des hommes politiques sur le terrain.

Il vaut mieux se battre sous ses propres couleurs, quitte à se faire traiter de naïf, plutôt que d'avancer masqué

D'autre part, j'ai le devoir de protéger toutes les formes de création et toutes les sensibilités artistiques de la volonté d'exclusion que certains entendent pratiquer. Voilà pourquoi j'ai défendu les Chorégies d'Orange, comme je soutiens le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon. Car, quoi qu'en pense M. Gatel, ce n'est pas en réduisant une cité déjà *« blessée »*, comme il le dit justement, à une terre privée de culture et d'expression artistique qu'on combattra le Front national.

C'est même tout le contraire. J'ai déjà dit et je répète que la culture est l'une des façons les plus vivantes et efficaces de défendre les valeurs de la démocratie ainsi que le respect des droits et des opinions de chacun. En lui permettant de s'exprimer, on libère ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. Et on renforce de surcroît le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Qu'on ne compte donc pas sur moi pour justifier la non-assistance à culture en danger. Ni pour mener à bien un tel combat en silence ; ou encore, en pratiquant la politique du pire, bien que cela semble constituer le fin *du fin aux yeux de Jean Gatel.*

En cette fin d'année où la France va célébrer le vingtième anniversaire de la mort d'André Malraux, je rappelle ses mots : *« L'Etat n'est pas fait pour diriger l'art, mais pour le servir. »* Tans pis pour moi si je préfère la justice à l'habileté. Mais, en tant que ministre de la culture, je ne laisserai pas le Front national diriger l'art, ni à Orange ni ailleurs.

Philippe Douste-Blazy *est ministre de la culture.*

AU COURRIER DU « MONDE »

M. Madelin et le CIE

Je découvre dans votre numéro daté du 1er août un éditorial sur l'échec du contrat initiative-emploi. Mis en cause dans cet article comme *« père du CIE »* durant la campagne électorale, je me dois de préciser à l'attention de vos lecteurs les points suivants : le contrat initiative-emploi mis en place par le gouvernement Juppé est très différent de celui défini par Jacques Chirac dans sa campagne électorale. En effet, le CIE, qui repose sur une subvention et une exonération de charges sociales, a été constamment défini par Jacques Chirac dans sa campagne électorale comme étant conditionné par la création d'emplois nouveaux. Je suis convaincu que les subventions traditionnelles à l'emploi ne créent pas d'emplois mais ne font que les déplacer. C'est pourquoi le contrat initiative-emploi ne se situait pas dans une perspective d'un jeu à somme nulle mais visait à explorer la voie de créations d'emplois nouveaux à faible valeur ajoutée dans des secteurs où de tels emplois coûtent plus cher qu'ils ne rapportent et donc sont empêchés de voir le jour. Au lieu de cela, on a généralisé le CIE à l'ensemble des chômeurs de longue durée. Résultat : une mesure coûteuse aux résultats modestes, qui déplacent davantage d'emplois qu'ils n'en créent. Le rapport Péricard-Novelli sur les aides à l'emploi a parfaitement démontré la dérive de cette mesure par rapport à sa conception initiale.

Alain Madelin,
ancien ministre,
député UDF d'Ille-et-Vilaine

Héroïsme

Comme disent Guy Drut et les autres, il est normal que les athlètes primés aux JO aient non seulement *une forte prime nationale mais que* celle-ci soit dégrevée d'impôt. Qu'ils viennent aussi, ces généreux dispensateurs des deniers publics, au Croisic, en Loire-Atlantique. D'une maison destinée aux handicapés ils verront sortir de jeunes pères promenant sur des fauteuils des enfants de tous âges. L'héroïsme, il est là. Mais les exonérations fiscales, il n'en est pas question. Triste pays qui n'a de respect que pour l'argent mal gagné et l'or des compétitions sportives.

Henry de Montvalon,
Paris

Le gouverneur et les privilèges

par Henri Bonetti

Ainsi (*Le Monde* du 10 juillet), volant au secours d'un groupe de presse qui se passe pourtant bien de lui pour battre l'estrade, Jean-Claude Trichet a *également trouvé l'unique responsable* des malheurs du système bancaire français. Le gourou de la pensée unique a parlé : ce qui a plombé les banques, ce n'est ni le rachat calamiteux de firmes étrangères, ni les 300 milliards perdus sur le marché de l'immobilier, ni la morgue de M. Haberer, ni l'aveuglement des différents directeurs du Trésor, mais les *« distorsions de concurrence »*, ce qui, dans la novlangue de M. Trichet, désigne essentiellement les *« privilèges »* dont disposent des millions de Français, le plus souvent modestes, de ne pas payer d'impôts sur les intérêts que leur versent sur le livret A les Caisses d'épargne Ecureuil et La Poste.

Les Caisses d'épargne, en particulier, ont le pouvoir de faire entrer en transe ces inattendus mais actifs pourfendeurs de privilèges. Voilà des entreprises qui ne ressemblent à rien, qui exercent si complètement le métier bancaire que, profitant de ce que les banques abandonnent leur fonction traditionnelle pour aller baguenauder à Hollywood, elles viennent leur piquer des parts de marché et qui ne rémunèrent pas des fonds propres qui *« n'appartiennent à personne »*. Autant dire, dans la logique ultralibérale dominante, qu'elles ne servent à rien. Eh bien, il faut avec obstination rétablir la vérité. Les Caisses d'épargne, depuis deux siècles qu'elles existent, n'ont sans doute pas engraissé des cohortes de promoteurs immobiliers ni soutenu des aventuriers des affaires, mais elles ont versé ce que l'on peut considérer comme un dividende social à la nation.

Deux exemples récents. Dans les années 50, lorsque le défi que devait relever le pays était celui de la reconstruction, c'est grâce à l'effort des Caisses d'épargne et de la Caisse des dépôts et consignations, grâce aux mécanismes mis en place à travers la loi Minjoz, que les ressources ont été trouvées pour des emplois que les banques commerciales trouvaient trop faibles pour la rémunération de leurs fonds propres. Et aujourd'hui, comment est financé l'enjeu majeur du logement social ? Par la collecte du Livret A, qui permet, grâce à la confiance populaire dont bénéficient l'Ecureuil et La Poste, l'exploit quotidien de transformer une épargne à vue en emplois à vingt-cinq ou trente ans. Chacun son bord de la fracture sociale : les immeubles de bureaux du triangle d'or pour la rémunération des fonds propres de banques, des HLM dans l'Est parisien pour le dividende social de la nation. Tout cela est si évident, si gênant pour lui, que le lobby bancaire a dû trouver un autre angle d'attaque. *« Nous proposons de faire mieux pour moins cher »*, proclame-t-il aujourd'hui pour obtenir le Livret A (*Le Monde* du 12 juillet). Engagement manifestement destiné à rejoindre au cimetière des promesses non tenues la vignette automobile pour les vieillards ou les fonds des codévi pour les PME-PMI, dossier dans lequel les banques s'étaient déjà illustrées. Si le Livret A était octroyé à *« l'industrie bancaire »*, comme dit de façon si inquiétante M. Trichet, croit-on qu'elle changerait d'idée sur la rentabilité du logement social ? Au mieux, elle ferait semblant pendant quelques semaines de prendre le relais, puis réclamerait très vite le libre usage des fonds collectés (comme elle le fit pour les codévi, dont 6 % des fonds, contre 56 % promis pour obtenir le produit, sont aujourd'hui utilisés en faveur des petites entreprises), au pire elle se servirait du livret A comme produit d'appel afin de dériver l'épargne vers des produits mieux rémunérateurs pour ses fonds propres.

Mais ce cri de colère d'un écureuil se transformera sans doute en chant du cygne. Par la grâce de l'esprit de Maastricht, M. Trichet, que personne n'a élu, apparaît de plus en plus comme le véritable patron dans ce pays. La pythie de la rue de la Vrillière a vaticiné, la messe est donc dite, et les Caisses d'épargne seront banalisées. MM. Chirac et Juppé, qui après tout n'ont pas l'onction des marchés financiers mais seulement celle, si désuète, du suffrage universel, devront bien s'exécuter.

Henri Bonetti *est salarié du groupe des Caisses d'épargne.*

FINANCES Le premier semestre révèle la bonne santé des banques allemandes. Après les provisions pour risques, les résultats des principaux établissements privés sont en forte hausse par rapport à la même période de 1995 : + 47,6 % pour la Commerzbank, + 44 % pour la Dresdner et + 21,9 % pour la Deutsche Bank. ● FACE À UNE CONJONCTURE encore fragile, les banquiers comptent sur une bonne année 1996 sans s'attendre à des records. D'importantes restructurations sont en vue. Le système bancaire allemand explore de nouvelles voies pour réduire les coûts et se rapprocher du public, en installant, par exemple, des guichets dans les grandes surfaces. ● LES INNOVATIONS technologiques doivent encore faire leurs preuves, comme en témoigne l'expérience de la banque directe, Bank 24, qui a essuyé de lourdes pertes pour ses premiers mois d'existence.

Les banques allemandes affichent des résultats en forte hausse

Malgré des provisions indispensables, le premier semestre est de bon augure pour l'année 1996. Les établissements financiers récoltent les premiers fruits de leur ouverture à l'international avec une progression des mises en Bourse et la reprise des activités de crédit

COLOGNE
correspondance

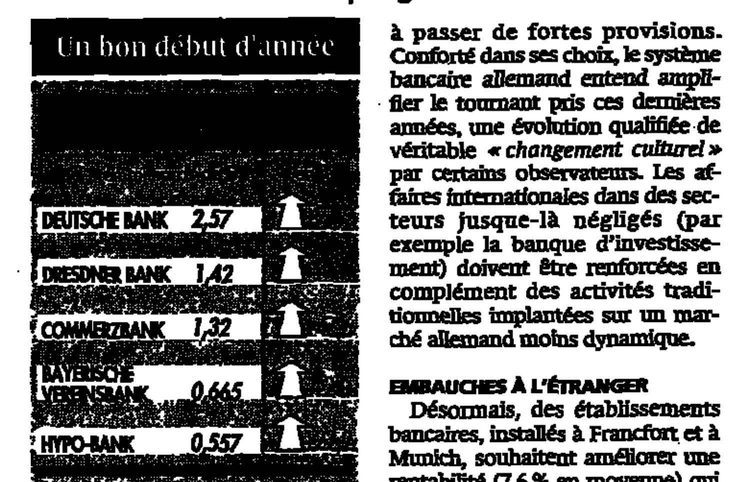
L'année 1996 a commencé sous les meilleurs auspices pour la banque allemande. Les cinq plus grands établissements privés ont présenté, ces derniers jours, des résultats en forte progression, la Dresdner Bank fermant la marche, mercredi 7 août, sur une note plus que positive. Comme ses concurrents, le numéro deux de la branche estime que le premier semestre est de bon augure, à tel point qu'il devrait être difficile de renouveler cette performance dans la seconde moitié de l'exercice.

Le résultat d'exploitation des banques a connu, après la prise en compte des provisions pour risques, une augmentation importante par rapport au premier semestre 1995 : + 47,6 % pour la Commerzbank, + 44 % pour la Dresdner et + 21,9 % pour la Deutsche Bank.

A la Dresdner Bank, comme à la Deutsche Bank, le premier institut du pays, on commence à récolter les fruits de l'ouverture internationale réalisée dans le domaine de la banque d'investissements. Leurs filiales respectives, Kleinwort Benson et Deutsche Morgan Grenfeld, tirent les résultats, notamment grâce à la forte hausse des commissions perçues et à la multiplication des mises en Bourse sur les marchés allemands et européens.

AUGMENTATION DES PRÊTS

Selon les analystes, les activités de crédit se sont reprises malgré une pression maintenue sur les marges. La Commerzbank, qui entend clore l'année sur une hausse de 50 % de son bénéfice d'exploitation, a, par exemple, augmenté ses prêts de 10 % ; les deux établissements bavarois (la Vereinsbank et l'Hypo-Bank) tirant aussi leur épingle du jeu. La demande de crédit semble être soutenue, surtout de la part des entreprises étrangères. Toutefois, les pertes enregistrées par certains grands noms de l'industrie dans lesquels les banques sont très engagées (Daimler Benz, Philip Holzmann, KHD...) et les menaces qui pèsent sur les PME, surtout dans les nouveaux Länder, obligent les établissements à passer de fortes provisions. Conforté dans ses choix, le système bancaire allemand entend amplifier le tournant pris ces dernières années, une évolution qualifiée de véritable *« changement culturel »* par certains observateurs. Les affaires internationales dans des secteurs jusque-là négligés (par exemple la banque d'investissement) doivent être renforcées en complément des activités traditionnelles implantées sur un marché allemand moins dynamique.



EMBAUCHES À L'ÉTRANGER

Désormais, des établissements bancaires, installés à Francfort et à Munich, souhaitent améliorer une rentabilité (7,6 % en moyenne) qui les met loin derrière leurs concurrents britanniques. *Par ailleurs*, les rumeurs de concentration ont été relancées après que la Deutsche Bank ait augmenté sa participation dans la Bayerische Vereinsbank (5,2 %) début juillet.

D'importantes restructurations sont en vue, surtout chez les acteurs privés qui cherchent à limiter le nombre de leurs filiales. L'Hypo-Bank a annoncé, la semaine dernière, la suppression de 900 emplois (sur 18 000 salariés). Depuis un an, la Deutsche Bank (74 000 personnes) a diminué de 1 700 salariés ses effectifs allemands et embauché plus de 1 360 collaborateurs à l'étranger. Au premier semestre, les dépenses de personnel et de l'administration ont augmenté de façon contenue. En Allemagne, *« la tendance à réduire les effectifs des filiales va se maintenir »*, juge le porte-parole du directoire de la Vereinsbank. Le syndicat de la branche estime que plus de 20 000 emplois (sur 700 000 dans le privé et le public) sont menacés d'ici à deux ans.

Le système bancaire allemand explore de nouvelles voies pour réduire les coûts et se rapprocher du public. La Deutsche Bank, tout comme la Commerzbank et l'Hypo-Bank, ont commencé à installer des guichets dans les grandes surfaces, afin de toucher une clientèle de passage qui n'a pas le temps de faire la queue devant leurs succursales. Les guichets automatiques se multiplient et les banques font preuve d'imagination technologique.

Toutefois, ce genre de diversification reste délicate, comme en témoigne le lent démarrage de la banque directe : une douzaine de concurrents se sont lancés sur un marché qui ne répond pas pour l'instant à toutes leurs attentes. La Bank 24, lancée en 1995 par la Deutsche Bank, a essuyé de lourdes pertes pour ses premiers mois d'existence malgré une coûteuse campagne de promotion.

Dans ce contexte, l'attitude des banquiers allemands reste prudente. La conjoncture est fragile et personne ne peut prévoir combien de temps durera la bonne forme actuelle. Malgré les résultats encourageants du dernier semestre, les analystes ne renient pas leurs prévisions du début d'année : l'année 1996 sera bonne mais ne sera pas celle des records.

Philippe Ricard

Monnaie plastique contre argent liquide

Entre la carte de crédit classique et l'argent *liquide*, le « porte-monnaie électronique » doit être lancé dans les prochains mois. Cette carte à puce d'une valeur renouvelable maximale de 400 deutschemarks (1 400 francs) permettra de payer certains services et produits sans monnaie : un appareil débitera, comme dans une cabine téléphonique, le montant des achats.

Ce nouveau procédé pourrait représenter une petite révolution. Les Allemands restent encore très attachés au paiement en *liquide* (plus de 85 % des achats). Les chèques sont peu répandus et les virements s'effectuent avec des formulaires mis à la disposition par les banques et les caisses d'épargne. Les cartes de paiement ou de crédit, surnommées « plastikgeld » (argent plastique), sont nettement moins utilisées qu'en France, malgré une diffusion en hausse. Beaucoup de commerçants les refusent encore.

COMMENTAIRE

LA PUISSANCE DU CARTEL

Déjà effective sur le plan monétaire, la convergence financière entre la France et l'Allemagne n'est guère visible dans le domaine bancaire. Alors que les établissements français sont en crise, les institutions d'outre-Rhin continuent à afficher d'excellents résultats. La Deutsche Bank a dégagé au premier semestre un bénéfice représentant environ le double de celui que peuvent espérer la Société générale et la BNP réunies sur l'ensemble de l'année.

La situation n'est pas nouvelle : entre 1991 et 1994, le chiffre d'affaires des banques françaises a pratiquement stagné, tandis que celui de leurs homologues allemandes progressait de 39 %. Mais on aurait pu penser que les difficultés actuelles de l'économie allemande allaient affecter son système bancaire. Il n'en est rien. La bonne tenue de la Bourse de Francfort permet une valorisation des participations industrielles des banques. Elles profitent aussi d'une demande soutenue de crédits et résistent bien au dynamisme des caisses d'épargne qui, il est vrai, ne disposent pas outre-Rhin d'un produit d'appel comme le Livret A.

Mais la rentabilité des fonds propres – certes importants – des banques allemandes reste largement inférieure à celle de leurs rivales britanniques, suisses, néerlandaises ou américaines. De surcroît, la crise du marché immobilier pourrait finir par mettre à mal leurs comptes.

Les bons résultats des banques allemandes doivent, enfin, beaucoup à une situation de cartel qui leur a permis de préserver des niveaux de marges élevés et de conserver une position écrasante sur les marchés de capitaux allemands. Mais l'internationalisation financière et l'apparition de l'euro risquent d'entamer cette rente : les investisseurs et les entreprises allemandes seront de plus en plus tentés de faire appel à la concurrence étrangère.

Pierre-Antoine Delhommais

Quand le gouvernement vole indûment au secours d'Air Liberté

EN MAI, le gouvernement se découvre une vocation à réorganiser le transport aérien français : un pôle privé doit se constituer aux côtés d'Air France. Il lui apparaît alors tout naturel de marier Air Liberté à AOM, ancienne filiale du Crédit lyonnais, détenue aujourd'hui par le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les actifs de la banque publique. Aussitôt dit, aussitôt fait : le 31 mai, Marc Rochet, le président d'AOM qui a ramené la compagnie aux bénéfices mais qui s'est toujours opposé à ce rapprochement (*Le Monde* du 20 octobre 1995), laisse la place à Alexandre Couvelaire.

L'homme est un proche de Jacques Chirac, qu'il a souvent transporté dans les avions de sa compagnie aérienne Euralair. M. Couvelaire détient, via cette dernière, 10 % d'Air Liberté. On peut être sûr, dans ces conditions, que le nouveau président d'AOM sera plus compréhensif que son prédécesseur. Dès le 15 juillet, AOM et Air Liberté se lancent dans une alliance commerciale, destinée à être élargie et à déboucher, à moyen terme, sur une fusion (*Le Monde* du 12 juin).

COMPTABILITÉ OPAQUE

Cette opération constitue aujourd'hui le seul espoir de Lotfi Belhassine, le président d'Air Liberté, de sauver sa compagnie, dont la situation est dramatique. Ses résultats sur les six premiers mois (1er novembre-30 avril) de l'exercice 1995/1996 en témoignent. Lancée dans une guerre des prix sans précédent, Air Liberté paie cher sa recherche éperdue de parts de marché. Fin avril, elle affichait une perte nette de 263 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 752 millions et des capitaux propres de 117 millions. Ce résultat catastrophique ne reflète pourtant pas toute la gravité de la situation. La compagnie aérienne embellit ses comptes en adoptant une comptabilité opaque et à son avantage. Elle crédite son résultat de 232 millions de francs sous le titre « Autres produits. Transfert de charges ». Elle étale ainsi sur cinq ans des dépenses qu'elle estime être liées à l'activité des prochains exercices ; par exemple, les frais d'ouverture de ligne.

Les annexes aux comptes clos d'Air Liberté au 31 octobre 1995 précisent que les *« tarifs promotionnels d'une durée d'environ quatre mois et le coût du maintien des vols dans la période de lancement (représenté par le prix de revient des sièges vides par rapport à un coefficient de remplissage de 60 %) pendant une période de huit mois »* peuvent également bénéficier de ce traitement. Ces méthodes laissent sceptiques plus d'un banquier. Si Air Liberté devait fermer ses portes, elle serait obligée de considérer que ces dépenses de lancement de ligne ont bel et bien été réalisées. Elle devrait alors les réintégrer dans ses charges, ce qui viendrait gonfler ses pertes d'autant...

Air Liberté est aujourd'hui dans une impasse. Ses taux de remplissage sont faibles – 56 % à Toulouse, 54 % à Bordeaux et 48 % à Strasbourg ou à Nice – ainsi que ses prix moyens, inférieurs d'au moins 20 % à ceux de la concurrence. Air Liberté ne paie pas régulièrement ses fournisseurs au nombre desquels ADP (Aéroports de Paris) et la DGAC (Direction générale de l'aviation civile). Le CSAM (Conseil supérieur de l'aviation marchande) n'a, pourtant, pas ouvert d'enquête financière sur la compagnie. Mais la compagnie possède des « atouts ». Son premier actionnaire, avec 33 % du capital, n'est autre que la mystérieuse banque Rivaud, réputée proche du pouvoir. Selon *Le Canard enchaîné* du 7 août, cet établissement, présidé par Edouard de Ribes, gère depuis des décennies une importante partie des finances gaullistes. Les 1 800 salariés d'Air Liberté, considérés en sureffectifs dans certaines escales, constituent aussi un instrument de pression sur les pouvoirs publics.

En se mariant à AOM, Air Liberté pourrait noyer ses pertes dans la trésorerie confortable (180 millions de francs) de la compagnie publique. Sans compter la possibilité de vendre les avions d'AOM, qui rapporteraient près de 700 millions de francs.

L'acheteur pourrait être le groupe Corpofina, basé à Genève et présidé par Yves Perben (le frère du ministre de la fonction publique), qui relouerait ensuite les appareils à la nouvelle compagnie. Selon un tel scénario, Air Liberté sauverait sa peau, à la grande satisfaction de son actionnaire principal, la banque Rivaud.

En attendant, Alexandre Couvelaire a déjà commencé à vider AOM de sa substance. Au conseil d'administration du 19 juillet, François Lepinoy, président d'AOM Industrie, filiale maintenance du groupe AOM, a été démis de ses fonctions : il refusait de transférer à Euralair Industrie, son homologue dans le groupe de M. Couvelaire, certains de ses contrats de maintenance représentant une trentaine de millions de francs.

Virginie Malingre

Lafarge s'implante dans le plâtre aux Etats-Unis

APRÈS S'ÊTRE CANTONNÉ à la seule activité cimentière aux Etats-Unis pendant plus de vingt ans, Lafarge a décidé d'y adjoindre le plâtre. Le groupe de matériaux de construction a conclu un accord le mardi 6 août pour acquérir, par le biais de sa filiale américaine, Lafarge Corp, deux usines de plâtre pour un montant non révélé. Ces deux sites, implantés dans l'est des Etats-Unis, réalisent ensemble un chiffre d'affaires de 75 millions de dollars (375 millions de francs) et ont une capacité de production équivalente au tiers du marché français de la plaque de plâtre.

Dans le même temps, le groupe, qui a prévu d'investir au moins 7 milliards de francs cette année, poursuit son développement dans le reste du monde. Après avoir racheté des activités plâtre en Allemagne, des cimenteries en Russie et en Pologne, Lafarge a annoncé, mercredi 7 août, l'acquisition de la société cimentière italienne Adriasebina, ainsi que la prise de contrôle de la société britannique Ennemix (bétons, granulats), suite à une offre publique d'achat amicale lancée le 4 juillet. Lafarge a d'autres projets en Chine, en Indonésie et au Brésil, qui pourraient rapidement aboutir.

DÉPÊCHES

■ **STET : la holding de télécommunications italienne** sera privatisée entre le 1er février et le 31 mars 1997, a annoncé, mardi 6 août, la présidence du Conseil italien. Avant sa privatisation, la Stet pourrait céder, dès cet automne, ses activités annexes comme l'éditeur d'annuaires téléphoniques Seat.

■ **FORD : le constructeur automobile** a cédé, mardi 6 août, ses activités de crédit-bail de sa filiale USL Capital à la banque américaine Mellon Bank pour 1,7 milliard de dollars (8,5 milliards de francs), poursuivant ainsi son désengagement du secteur financier non directement lié au domaine automobile.

■ **GEC-ALSTHOM/BOMBARDIER : *les deux groupes de transports***, associés au sein du consortium Fox chargé du développement du TGV en Floride, ont annoncé, mardi 6 août, la signature, en fin de semaine dernière, d'un accord sur le financement du projet. L'opération, qui s'élève à 5 milliards de dollars (25 milliards de francs), bénéficiera du soutien de l'Etat de Floride, qui s'est engagé à apporter chaque année 70 millions de dollars pendant quatre ans.

■ **AIR FRANCE : l'UNAC (Union des navigants de l'aviation civile)** a appelé, mardi 6 août, les personnels hôtesses et stewards de la compagnie Air France à un nouvel arrêt de travail de quarante-huit heures, les 9 et 10 août. La direction d'Air France a indiqué qu'elle assurerait *« normalement la totalité de son programme de vols pendant ces deux jours »*.

■ **AIR LITTORAL : la direction et le Syndicat national des pilotes de ligne** (SNPL) de la compagnie aérienne ont signé, dans la nuit de mardi 6 à mercredi 7 août, *« un protocole d'accord transitoire »* qui met un terme au conflit sur les conditions de travail qui les opposait depuis lundi.

■ **AEROSPATIALE : Yves Michot** devait être officiellement nommé président d'Aerospatiale, en conseil des ministres, mercredi 7 août, en remplacement de Louis Gallois, nommé à la SNCF. L'ancien directeur général délégué avait été nommé administrateur du groupe dans un décret du ministère de la défense paru au *Journal officiel* dimanche 4 août.

Flambée de colère des salariés de Myrys pour sauver leur entreprise

CARCASSONNE
de notre correspondant

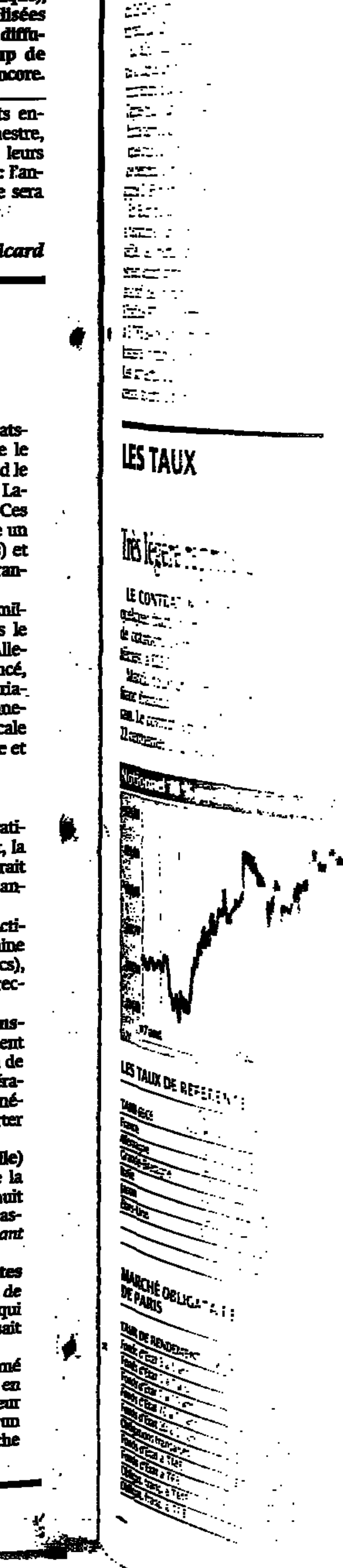
Pneus enflammés, barrages routiers, circulation déviée et bronca au tribunal de commerce : la ville de Limoux (Aude) a vécu, mardi 6 août, une journée agitée au lendemain de l'envoi des lettres de licenciement aux salariés des usines Myrys de la région. Des lettres en forme de camouflet pour les salariés de l'entreprise, qui rentrent tout juste de quatre semaines de congés d'été. *« Les administrateurs judiciaires nous avaient promis, lors du dernier comité d'entreprise, le 2 juillet, que rien ne serait fait pendant la période de vacances »*, tonne Marie-Jeanne Rivera, déléguée CGT de Myrys à Limoux. A ses yeux, la flambée de colère de mardi n'est donc qu'un coup de semonce d'ouvriers *« épuisés par vingt mois de lutte »*.

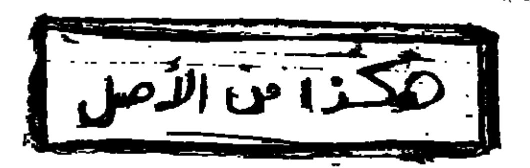
ARRÊT DE TRAVAIL

En redressement judiciaire depuis avril, à la suite de l'abandon de sa maison mère, le groupe d'origine tchèque Bata, Myrys se débat pour sa survie (*Le Monde* du 5 février). Les salariés multiplient les arrêts pour sauver leur entreprise. Un seul repreneur, Jean-Pierre Canat, fils d'un ancien fabricant de chaussures de l'Aude, s'est manifesté. Celui-ci refuse pour l'instant de dire avec précision combien d'emplois sauverait son plan de reprise. Mardi, lors d'une conférence de presse, il a précisé qu'il lui manquait 15 millions de francs pour boucler le financement de son dossier. Il attendait une réponse d'Yves Barsalou, président de la Caisse nationale de crédit agricole – lui-même originaire de l'Aude –, dans la journée de mercredi. Les salariés de Myrys, pour leur part, ont décidé d'arrêter le travail deux jours à peine après leur retour de congé.

Ils demandent l'annulation des licenciements en cours ainsi qu'une révision du plan social établi par les administrateurs judiciaires de la société, qui prévoit, pour l'instant, la suppression de 210 emplois dans les sites Myrys de la haute vallée de l'Aude et de 140 dans les différents magasins de l'enseigne.

Laurent Rouquette





■ **LA BOURSE DE TOKYO** a une nouvelle fois abandonné un terrain sensible, mercredi. L'indice Nikkei a perdu 267,29 points à 20 477,59 points, en recul de 1,29 %.

■ **LE DOLLAR** était en hausse mercredi 7 août en fin d'après-midi sur le marché des changes de Tokyo, à 107,41 yens, contre 106,68 yens mardi soir.

■ **L'OR** a ouvert en baisse mercredi 7 août sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 388,40-388,70 dollars, contre 389,00-389,30 dollars la veille en clôture.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont reculé mardi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence aux États-Unis a perdu 10 cents, à 21,13 dollars.

■ **LE FRANC FRANÇAIS** est tombé mardi à son plus bas niveau depuis quatre mois face au deutschemark, à 3,4081 francs pour 1 mark, contre 3,3987 francs lundi soir.

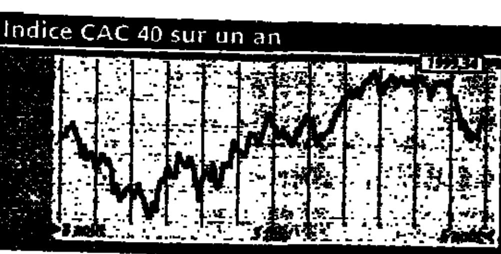
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris baisse, comme le franc

DANS LE SILLAGE du franc français, la tendance à la Bourse de Paris se dégradait mercredi dans un marché calme. En repli de 0,03 %, à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,54 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,49 %, à 1 989,46 points.

Au cours des premiers échanges à Paris, le franc face au mark valait 3,41 francs, soit son plus bas niveau depuis cinq mois. Cette pression sur le franc intervient au moment où le gouvernement travaille sur son projet de budget 1997. Mercredi sont envoyées les lettres plafonds aux différents ministères. Ces documents fixent les limites des dépenses de ces ministères, qui cette année doivent être réduites, politique d'austérité oblige. Or l'apathie de l'activité économique, qui conduit notamment à une aggravation du chômage, laisse craindre à certains intervenants une rentrée sociale difficile.



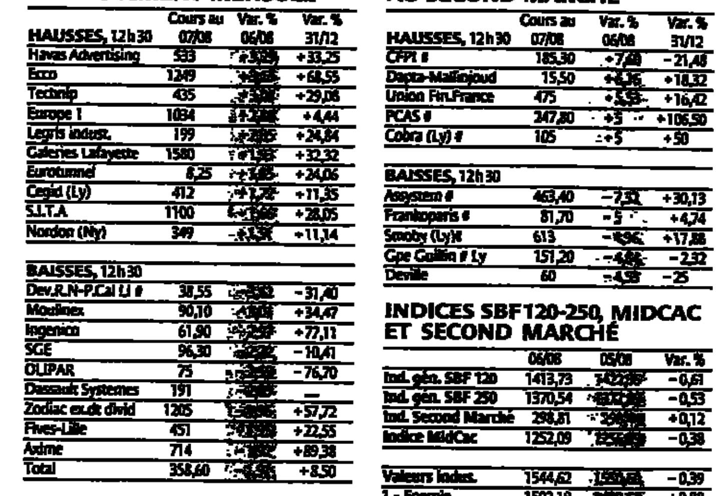
CAC 40 5 jours

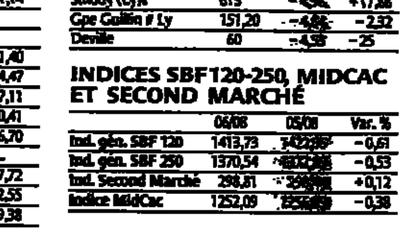
Par ailleurs, si le gouvernement lâche du lest, les dérapages budgétaires risquent de remettre en cause les critères de Maastricht et le calendrier de la monnaie unique. Toutes ces incertitudes pèsent depuis quelques jours sur le marché, ces dernières se traduisant par des ventes de la part des opérateurs étrangers.

AGF, valeur du jour

LE TITRE AGF a reculé, mardi 6 août à la Bourse de Paris, en dépit de la publication avant l'ouverture de son chiffre d'affaires du premier semestre globalement encourageant par rapport à celui communiqué la veille par l'UAP. L'action a perdu 1,22 %, à 137,30 francs, dans un marché de 225 583 titres. Les AGF ont annoncé un recul de 17,8 % du chiffre d'affaires semestriel, à 33,6 milliards de francs, lié à des modifications de périmètre et à des éléments exceptionnels intervenus en 1995. Mais, hors exceptionnels et effet de périmètre, le chiffre d'affaires d'assurance du groupe progresse de 5,2 %.

AGF sur 1 mois
137,30





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
Havas Advertising	533	[illegible]	+33,25
Ecco	1249	[illegible]	+68,55
Technip	435	[illegible]	+29,08
Europe 1	1034	[illegible]	+4,44
Legris indust.	199	[illegible]	+24,84
Galeries Lafayette	1580	[illegible]	+32,32
Eurotunnel	8,25	[illegible]	+24,06
Cegid (Ly)	412	[illegible]	+11,35
S.I.T.A	1100	[illegible]	+28,05
Nordon (Ny)	349	[illegible]	+11,14
BAISSES, 12h30			
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,55	[illegible]	−31,40
Moulinex	90,10	[illegible]	+34,47
Ingenico	61,90	[illegible]	+77,11
SGE	96,30	[illegible]	−10,41
OLIPAR	75	[illegible]	−76,70
Dassault Systemes	191	[illegible]	—
Zodiac ex.dt divid	1205	[illegible]	+57,72
Fives-Lille	451	[illegible]	+22,55
Axime	714	[illegible]	+89,38
Total	358,60	[illegible]	+8,50

VALEURS LES PLUS ACTIVES

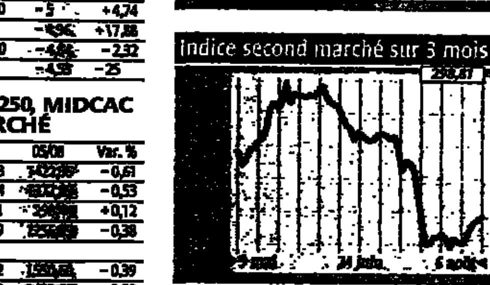
SÉANCE, 12h30	07/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	251585	91646238,80
Eaux (Gle des)	116174	60199244
Total	147675	53089867,20
L'Oreal	33195	51119829
Rhone Poulenc A	330191	42575444,70
S.I.T.A	37826	41645949
Carrefour	15187	41049985
Saint-Gobain	49777	30942957
Alcatel Alsthom	69475	27701410,20
Air Liquide	30816	26772632

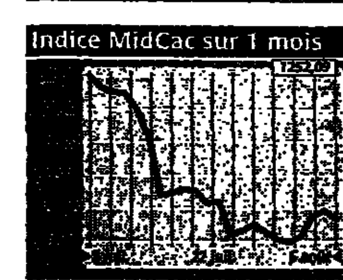
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
CFPI #	185,30	+7,48	−21,48
Dapta-Mallinjoud	15,50	+6,36	+18,32
Union Fin.France	475	+5,55	+16,42
PCAS #	247,80	+5	+106,50
Cobra (Ly) #	105	+5	+50
BAISSES, 12h30			
Assystem #	463,40	−7,32	+30,13
Frankoparis #	81,70	−5	+4,74
Smoby (Ly)#	613	−4,96	+17,88
Gpe Guillin # Ly	151,20	−4,86	−2,32
Devile	60	−4,58	−25

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/08	05/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1413,73	[illegible]	−0,61
Ind. gén. SBF 250	1370,54	[illegible]	−0,53
Ind. Second Marché	298,81	[illegible]	+0,12
Indice MidCac	1252,09	[illegible]	−0,38
Valeurs indus.	1544,62	[illegible]	−0,39
1 - Energie	1502,19	[illegible]	+0,88
2 - Produits de base	1480,48	[illegible]	−0,67
3 - Construction	1450,63	[illegible]	−0,58
4 - Biens d'équip.	1046,60	[illegible]	−1,26
5 - Automobile	1642,18	[illegible]	−1,22
6 - Biens consom.	2569,31	2572,91	−0,12
7 - Indus. agro-alim.	1444,94	[illegible]	−0,35
Services	1589,43	[illegible]	−0,48
8 - Distribution	2960,41	[illegible]	−0,40
9 - Autres services	1054,44	[illegible]	−0,55
Sociétés financières	992,97	[illegible]	−0,91
10 - Immobilier	675,88	[illegible]	−0,26
11 - Services financ.	965,35	[illegible]	−1,22
12 - Sociétés invest.	1318,84	[illegible]	−0,30





Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau et fort repli à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a une nouvelle fois cédé du terrain, mercredi 7 août. L'indice Nikkei a perdu 267,29 points, à 20 477,59, soit un recul de 1,29 %.

La veille, Wall Street avait terminé la séance en hausse grâce à un mouvement d'achats, amorcé dans l'après-midi, sur les valeurs de la haute technologie, alors que la matinée avait été consacrée aux prises de bénéfice. L'indice Dow Jones a gagné 21,83 points, à 5 696,11.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur son niveau de la veille, les pertes initiales de Wall Street étant compensées par l'effet positif des résultats de sociétés. L'indice FT 100 a terminé la séance à 3 788,84 points, enregistrant une hausse symbolique de 0,1 point. Les investisseurs sont restés prudents, avant la publication mercredi du rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre. Il est probable que cette dernière adresse un nouvel avertissement au gouvernement contre les risques d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, en soulignant les risques d'inflation. La Bourse de Francfort a également fait du surplace, l'indice DAX ne gagnant que 0,06 %, à 2 522,47.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/08	Cours au 05/08	Var. en %
Paris CAC 40	1999,34	[illegible]	−0,69
New-York/DJ indus.	5656,16	[illegible]	−0,32
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+5,69
Londres/FT100	3788,30	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2522,47	[illegible]	+0,06
Frankfort/Commer.	889,78	[illegible]	+0,18
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	970	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	370,30	[illegible]	−0,35
Madrid/Ibex 35	359,95	[illegible]	−0,68
Stockholm/Affarsal	1493,46	[illegible]	—
Londres FT30	2771,70	[illegible]	−0,12
Hong Kong/Hang S.	11134,60	[illegible]	+0,57
Singapour/Strait t	2129,36	[illegible]	−0,82

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

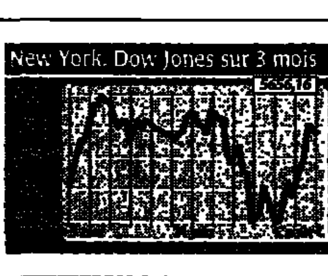
	06/08	05/08
Alcoa	60,37	60,62
American Express	44,62	45
Allied Signal	61,50	61,87
AT & T	53,62	54,37
Bethlehem	10,75	10,75
Boeing Co	90,12	89,50
Caterpillar Inc.	68,25	68,87
Chevron Corp.	59,37	59,62
Coca-Cola Co	49,12	49,12
Disney Corp.	58,37	58,37
Du Pont Nemours&Co	82	81,87
Eastman Kodak Co	76,87	76,75
Exxon Corp.	83,87	84,25
Gén. Electric Co	85,50	85,87
Goodyear T & Rubbe	44,87	45
IBM	108,75	109,25
Intl Paper	39,25	39,25
J.P. Morgan Co	89,12	89,37
Mc Don Dougl	47,62	47,75
Merck & Co.Inc.	66,75	66,62
Minnesota Mng.&Mfg	66,50	66,37
Philip Moris	104,75	105
Procter & Gamble C	90,87	91,25
Sears Roebuck & Co	41,25	42,25
Texaco	86,25	86,50
Union Carb.	41,37	41,75
Utd Technol	113,62	113,25
Westingh. Electric	16,62	16,87
Woolworth	19,87	19,75

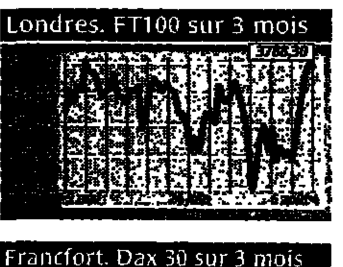
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/08	05/08
Allied Lyons	4,48	4,45
Barclays Bank	8,72	8,44
B.A.T. industries	5,08	5,14
British Aerospace	9,31	9,28
British Airways	5,29	5,33
British Gas	1,93	1,95
British Petroleum	6,03	5,97
British Telecom	3,71	3,66
B.T.R.	2,46	2,46
Cadbury Schweppes	5,20	5,29
Eurotunnel	1,02	1
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,99	9,10
Grand Metropolitan	4,47	4,48
Guinness	4,71	4,72
Hanson Plc	1,55	1,56
Great Ic	5,95	5,96
H.S.B.C.	11,03	11,28
Impérial Chemical	7,86	7,79
Legal	7,19	7,20
Marks and Spencer	4,88	4,95
National Westminst	6,52	6,48
Peninsular Orienta	4,96	4,98
Reuters	7,07	6,95
Saatchi and Saatch	1,11	1,11
Shell Transport	9,28	9,30
Tate and Lyle	4,67	4,70
Univeler Ltd	12,57	12,70
Zeneca	14,31	14,47

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/08	05/08
Allianz Holding N	2735	2753
Basf AG	39,75	39,70
Bayer AG	50,15	50,40
Bay hyp&Wechselbk	43,87	43,30
Bayer Vereinsbank	53,52	52,35
BMW	839	846
Commerzbank	351,50	345,50
Continental AG	23,75	23,74
Daimler-Benz AG	78,55	79,05
Degussa	485,60	483,50
Deutsche Babcock A	53,40	58,60
Deutsche Bank AG	75,60	75,35
Dresdner BK AG FR	41	40,47
Henkel VZ	61,70	62
Hoechst AG	49,50	50,10
Karstadt AG	553	547,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	921	926,50
DT. Lufthansa AG	207,30	210
Man AG	365,50	359
Mannesmann AG	530	528
Mettallges AG	27	27,10
Preussag AG	351,70	351,60
Rwe	53,40	53,10
Schering AG	105,70	103,10
Siemens AG	79,20	79,14
Thyssen	266,60	268,80
Veba AG	77,60	76,55
Viag	563,50	562
Wellag AG	833	820





Francfort. Dax 30 sur 3 mois
2522,47

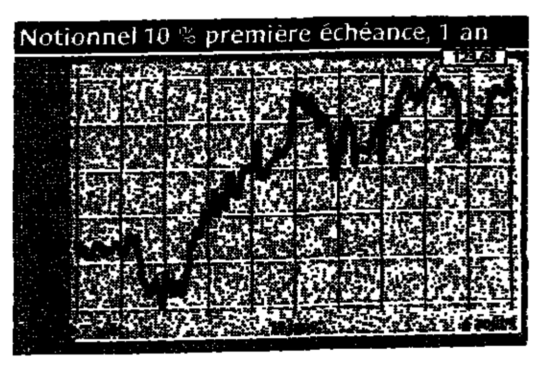
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Très légère reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif reprenait quelques fractions mercredi. Après quelques minutes de cotation, l'échéance septembre gagnait 8 centièmes, à 123,50.

Mardi, toujours pénalisé par l'affaiblissement du franc français, le Matif a de nouveau perdu du terrain. Le contrat septembre du notionnel a abandonné 22 centièmes à 123,42, après avoir déjà perdu 10 centièmes la veille. Les investisseurs, en particulier étrangers, se sont méfiés mardi de l'éclatement d'importants mouvements sociaux en France. Par ailleurs, les incertitudes demeurent sur la capacité du gouvernement d'Alain Juppé à réduire les dépenses. Le premier ministre doit adresser aux membres de son cabinet, au plus tard mercredi, les lettres de cadrage qui définissent l'enveloppe budgétaire de chaque ministère.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,50	[illegible]	7,11	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,01	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,10	[illegible]
Italie	8,67	[illegible]	9,66	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,31	[illegible]	6,77	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/08	Taux au 05/08	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,19	[illegible]	100,92
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,80	[illegible]	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,15	[illegible]	102,58
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,40	[illegible]	102,68
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,96	[illegible]	103,94
Obligations françaises	6,50	[illegible]	102,62
Fonds d'État à TME	−1,49	[illegible]	100,86
Fonds d'État à TRE	−1,91	[illegible]	101,12
Obligat. franc. à TME	−1,72	[illegible]	101,27
Obligat. franc. à TRE	+0,11	[illegible]	100,35

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 06/08	Vente 06/08	Achat 05/08	Vente 05/08
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,70	[illegible]	3,71
3 mois	[illegible]	3,80	[illegible]	3,72
6 mois	[illegible]	3,88	[illegible]	3,89
1 an	[illegible]	4,09	[illegible]	4,08
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 06/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	85636	[illegible]	123,72	[illegible]	123,42
Déc. 96	2652	[illegible]	122,34	[illegible]	122,08
Mars 97	722	[illegible]	122,08	[illegible]	121,84
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	36039	[illegible]	96,08	[illegible]	95,98
Déc. 96	17376	[illegible]	96,04	[illegible]	95,93
Mars 97	5636	[illegible]	95,93	[illegible]	95,83
Juin 97	4576	[illegible]	95,72	[illegible]	95,64
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1479	[illegible]	92,20	[illegible]	92
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,26

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	12184	[illegible]	2016	[illegible]	2002,50
Sept. 96	514	[illegible]	2021	[illegible]	2008
Oct. 96	1	[illegible]	2025	[illegible]	2013,50
Déc. 96	266	[illegible]	2036,50	[illegible]	2026

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0525 | US/DM ↗ 1,4838 | US/¥ ↗ 106,9400 | DM/F ↗ 3,4012 | £/F ↗ 7,7835

Recul du franc

LE FRANC CÉDAIT à nouveau du terrain, mercredi matin 7 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 3,3995 francs pour 1 deutschemark, son plus bas niveau depuis quatre mois face à la monnaie allemande. Le franc est victime de la révision à la baisse des perspectives de croissance en France au second semestre. Les investisseurs s'inquiètent des difficultés budgétaires que celle-ci pourrait provoquer. Ils redoutent également ses conséquences sur la construction monétaire européenne. Le recul du franc face au mark apparaît d'autant plus significatif que la monnaie allemande a, dans le même temps, cédé du terrain face à la plupart des autres devises, notamment face au dollar. Le dollar s'échangeait, mercredi matin, à 1,4855 mark, 5,0660 francs et 107,70 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/08	% 05/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,1200	[illegible]	328	[illegible]
Écu	6,3985	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0525	[illegible]	4,7600	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5045	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	303,2600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3340	[illegible]	3,1000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1165	[illegible]	7,7100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7835	[illegible]	7,3500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1310	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,4900	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	418,9800	[illegible]	404	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7300	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,3310	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0095	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3100	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6698	[illegible]	3,3700	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7189	[illegible]	4,5000	[illegible]
Finlande (mark)	112,4100	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	07/08	06/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4838	1,4815	+0,16
TOKYO : USD/Yens	106,9400	[illegible]	+0,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0365	[illegible]	5,0055	[illegible]
Yen (100)	4,7247	[illegible]	4,6855	[illegible]
Deutschemark	3,3970	[illegible]	3,3980	[illegible]
Franc Suisse	4,1866	[illegible]	4,1932	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3255	[illegible]	3,3027	[illegible]
Livre sterling	7,7764	[illegible]	7,7391	[illegible]
Peseta (100)	4,0039	[illegible]	3,9888	[illegible]
Franc Belge	16,487	[illegible]	16,494	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	3,72	3,81
Eurodollar	5,31	5,44	5,50
Eurolivre	5,75	5,75	5,87
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,28

L'OR

	cours 06/08	cours 05/08
Or fin (k. barre)	62600	63000
Or fin (en lingot)	62900	63550
Once d'Or Londres	389,75	388,50
Pièce française(20f)	361	364
Pièce suisse (20f)	361	364
Pièce Union lat(20f)	361	365
Pièce 20 dollars us	2200	2240
Pièce 10 dollars us	1350	1340
Pièce 50 pesos mex.	2340	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/08	cours 05/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	19,55	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/08	05/08
Dow-Jones comptant	211,36	[illegible]
Dow-Jones à terme	352,14	[illegible]
CRB	243,87	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2004	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1910	[illegible]
Aluminium comptant	1466,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1502,50	[illegible]
Plomb comptant	796,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	801,50	[illegible]
Étain comptant	6060	[illegible]
Étain à 3 mois	6111	[illegible]
Zinc comptant	1010,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1037	[illegible]
Nickel comptant	6810	[illegible]
Nickel à 3 mois	6915	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	5,06
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1499	1499
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 7 AOUT
Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,45 %
CAC 40 : 1990,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	890	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	802	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1949	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1171	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1007	[illegible]	—	[illegible]
Accor	658	[illegible]	− 0,45	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	137,30	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Air Liquide	873	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	403	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Axa	279,60	[illegible]	− 0,39	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 7 AOUT

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 7 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 7 AOUT

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 7 AOUT

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

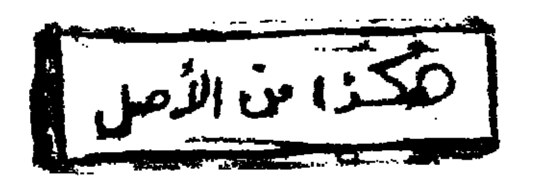
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 août

SYMBOLES
○ cours du jour; ♦ cours précédent.

هكذا من الأصل



AUJOURD'HUI

SCIENCES

PALÉONTOLOGIE Un fossile d'oiseau vieux de 115 millions d'années vient d'être découvert, à Las Hoyas (Espagne), sur un site du crétacé inférieur. ● CE SPÉCIMEN parfaitement conservé présente, à l'extrémité supérieure de ses ailes, un élément caractéristique des oiseaux modernes : l'alule ou « aile bâtarde », indispensable au vol en vitesse lente et à la capacité de manœuvre. La présence de ces quelques plumes sur un fossile de cet âge apporte la preuve que les oiseaux, au cours de leur évolution, ont rapidement acquis une bonne maîtrise du vol. ● UNE INFORMATION d'autant plus précieuse que les chercheurs ne disposent que d'une poignée de fossiles sur la période séparant l'archéoptéryx, le plus vieil oiseau connu à ce jour, qui vivait il y a 140 millions d'années, de celle où commencent à apparaître les traces des oiseaux modernes, voilà 60 millions d'années.

Le petit frère de l'archéoptéryx volait comme un grand

Evénement exceptionnel, un fossile d'oiseau vieux de 115 millions d'années vient d'être découvert en Espagne. Les alules, ou « ailes bâtardes », dont il est doté prouvent qu'il maîtrisait parfaitement son déplacement dans les airs

SI NOUS ÉTIONS OISEAUX, il y aurait, en lieu et place de l'ongle de nos pouces, quelques petites plumes. Les zoologues leur ont donné le nom d'« alules », et précisent que leur battement est indispensable au vol en vitesse lente et à la capacité de manœuvre, à l'envol comme à l'atterrissage. Le vol des plus anciens oiseaux connus, dépourvus de cette « aile bâtarde », laissait probablement à désirer. Mais, à en croire un article publié dans la revue *Nature* du 1er août, l'évolution ne tarda pas à pallier leur handicap. Le paléontologue José Sanz (université autonome de Madrid) vient de découvrir, sur le site espagnol du crétacé inférieur de Las Hoyas (province de Cuenca), un fossile d'oiseau datant de 115 millions d'années, dont l'extrémité du premier doigt présente, sans doute possible, la fameuse alule.

Avant l'alule, il y eut l'aile. De l'aile et de l'oiseau, qui apparut le premier ? Si les paléontologues se gardent de trancher, ils ont au moins une certitude : au commencement était la plume. Aucun vertébré, en effet, ne dispose d'un tel accessoire, excepté les oiseaux et le plus célèbre de leurs ancêtres, l'archéoptéryx. Heureuse rencontre du hasard et de l'évolution : l'existence de cet extraordinaire fossile mi-reptile mi-oiseau, sur lequel les spéculations scientifiques n'ont cessé de se poursuivre depuis plus d'un siècle, fut précisément révélée par la mise au jour, dans une carrière de calcaire du sud de l'Allemagne, d'une simple et unique... plume.

Sans ces carrières d'une exceptionnelle qualité, situées près de la ville bavaroise de Solnhofen et exploitées pour la fabrication de pierres lithographiques, les connaissances sur l'origine des oiseaux seraient sans doute restées quantité négligeable. Créatures fragiles et légères, les oiseaux fossilisés se conservent peu ; leurs plumes, moins encore. Seul un calcaire de cette nature, dont les couches uniformes furent lentement déposées dans un lagon très calme par le flux et le reflux des eaux, pouvait permettre la préservation d'un vestige si éphémère.

THÉORIE DARWINIENNE

A elle seule, la découverte en 1860 d'une empreinte de plume dans ce site daté de 140 millions d'années constituait une petite bombe. Elle laissait entendre que les oiseaux existaient déjà au jurassique supérieur (la grande époque des dinosaures), soit 100 millions d'années plus tôt que ce que l'on soupçonnait alors. Restait à identifier le porteur de la plume... La réponse ne se fit guère attendre, et fut plus explosive encore. En 1862, un fossile presque complet (tête exceptée) fut exhumé des carrières de Solnhofen. Imprimé dans le tendre calcaire, il révélait le squelette d'un étrange spécimen : de la taille d'un corbeau mais avec de longues pattes, doté d'une queue reptilienne mais frangée de plumes, et pourvu de deux ailes déployées en un bel arrangement de plumes primaires et secondaires.

Ainsi *Archeopteryx* (littéralement : « plume ancienne ») *lithographica* vint-il au monde de la science deux ans seulement après la publication par Charles Darwin de *L'Origine des espèces*. Autour de la toute jeune théorie de l'évolution, la bataille faisait rage. La découverte de cet oiseau préhistorique vint l'enrichir à point nommé, et divisa immédiatement défenseurs et détracteurs de l'hypothèse darwinienne. Tant et si bien qu'il fallut attendre ces dernières décennies – et la découverte dans les carrières bavaroises de six autres squelettes d'archéoptéryx, le dernier ayant été trouvé en 1992 – pour que la communauté scientifique s'accorde à penser que les ancêtres de cet oiseau primitif, tout comme celui de l'homme semble être le singe, étaient de petits dinosaures carnivores.

Au-delà de cette querelle originaire, l'archéoptéryx posa vite d'autres questions. Pour l'essentiel, il les pose encore. Témoins sans pareils de l'émergence des oiseaux, ses fossiles ont pourtant permis d'étudier presque à livre ouvert son anatomie. Mais si l'espèce est restée si célèbre, c'est aussi, malheureusement, par manque de concurrence. Entre l'époque qui leur est attribuée (– 140 millions d'années) et celle où commencent à abonder les fossiles d'oiseaux modernes (– 60 millions d'années), les chercheurs ne disposent tout au plus que d'une poignée de fossiles. Trop peu pour saisir 80 millions d'années d'évolution et pour comprendre comment s'est développée cette extraordinaire performance qu'est l'adaptation au vol.

Dans ce contexte, la découverte d'un fossile d'oiseau vieux de 115 millions d'années prend donc toute sa valeur. En 1984, les couches du crétacé inférieur de Las Hoyas avaient déjà livré un premier « petit frère » de l'archéoptéryx. Agé de 125 millions d'années, il présentait à la fois les caractéristiques d'un oiseau primitif (bassin, pattes postérieures) et celles d'un oiseau moderne (sternum ossifié, fourchette). Sa queue, longue d'une dizaine de vertèbres, se situait elle aussi à mi-chemin entre celle des oiseaux actuels (quatre à dix vertèbres fusionnées) et celle de son célèbre ancêtre (vingt-trois vertèbres).

« *Le fossile de Las Hoyas témoigne de l'aisance et de la rapidité avec laquelle les oiseaux, au début de leur évolution, se sont adaptés aux exigences du vol* », écrivait peu après le paléontologue bavarois Peter Wellnhofer, l'un des spécialistes mondiaux des oiseaux fossiles (*Pour la science*, janvier 1990). Le nouveau spécimen identifié par José Sanz, gros comme un chardonneret et nommé *Eoalulavis hoyasi*, confirme amplement cette analyse. « *Magnifiquement préservé* », il présente en effet, sur la partie supérieure de ses ailes, deux petites alules parfaitement reconnaissables.

CARACTÉRISTIQUE « DÉCISIVE »

Ainsi que l'écrit son découvreur dans *Nature*, cette caractéristique aérodynamique « *décisive* » indique clairement que les oiseaux, il y a 115 millions d'années, « *avaient développé un système structural sophistiqué qui leur permettait de voler à vitesse lente et d'atteindre une haute capacité de manœuvre* ». Un raffinement indéniable, qui ne doit toutefois pas faire oublier que l'archéoptéryx, 25 millions d'années plus tôt, possédait déjà la maîtrise des airs. L'étude du septième squelette découvert en 1992, qui révèle pour la première fois la présence d'un sternum ossifié, laisse même penser qu'il volait très activement, en battant vigoureusement des ailes. Pour retrouver les prémices de cette « machine volante », que l'homme mit tant de siècles à savoir imiter, c'est un temps plus ancien encore qu'il faudra remonter.

Catherine Vincent

L'énigme de la plume

Signe entre tous distinctif de l'oiseau, les plumes dérivent très probablement des écailles de reptile. Mais quel fut l'intérêt évolutif de leur apparition, étant entendu que ces merveilleuses parures ne constituent une condition ni nécessaire ni suffisante à l'aptitude au vol ? *Les écailles se sont-elles progressivement frangées de plumes pour mieux protéger certains dinosaures, de petite taille et à sang chaud, contre la chaleur ou contre le froid ?* Ce nouvel élément fut-il ensuite mis à l'œuvre pour mieux attraper des proies, pour varier les parades nuptiales ? Les « proto-ailes » qui finirent par se constituer ont-elles un jour provoqué un décollage accidentel, alors qu'un « reptile-oiseau » battait des membres antérieurs pour attraper un quelconque insecte ? Les scientifiques, sur ce point, en sont réduits... à leur imagination.

COMMUNICATION

Le gouvernement souhaite régler au plus vite la privatisation de la SFP

Les salariés accentuent leur mouvement de protestation

LES TROIS LETTRES qui s'affichent dans les génériques de feuilletons, d'émissions télévisées ou de retransmissions sportives, SFP, semblent une survivance d'un autre sigle plus connu et plus symbolique : l'ORTF. C'est du démantèlement de l'Organisme de radio-télévision française qu'est née la Société française de production (SFP), en 1974. Elle a bénéficié jusqu'aux années 80 des commandes préférentielles des télévisions publiques, c'est-à-dire des trois chaînes nationales. Et puis la télévision a changé : l'arrivée de Bouygues, de Berlusconi, du câble puis du satellite ont modifié le paysage. La SFP a eu du mal à s'adapter à ces bouleversements, même s'il est resté en pointe techniquement.

De plan social en plan social, de déficit en déficit, de réformes de l'audiovisuel en réformes, la SFP est restée « *le cœur malade de la télévision française* » (*Le Monde* du 17 juin 1990). Aujourd'hui, l'entreprise est au bord de la crise cardiaque. Les traitements préconisés par les différents PDG, n'ont pas pu améliorer sa santé. Depuis dix ans, elle perd environ 200 millions de francs par an, son chiffre d'affaires ne cesse de décroître (806 millions en 1995), et ses effectifs de diminuer : 3 000 en 1974, 2 000 en 1984, un millier aujourd'hui.

Chaque année, l'Etat colmatait les trous, sous le regard de plus en plus sévère de Bruxelles. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, chargé de la communication, avait obtenu l'autorisation de la commission européenne, en février, de verser 250 millions de francs pour permettre à la SFP, de « *faire face à des difficultés de trésorerie et de poursuivre son activité* », tout en préparant la privatisation qui est envisagée depuis 1993. Car la SFP vit sous le couperet de Bruxelles. En 1994, la Commission a demandé au gouvernement de suspendre ses aides qui allaient à l'encontre des règles communautaires sur la concurrence. Non seulement Bruxelles n'autorisera pas une nouvelle aide, mais elle pourrait demander la restitution des aides versées depuis 1992, soit environ 1 milliard, ce qui placerait l'entreprise au bord de la liquidation.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a engagé, le 19 juillet, la procédure de privatisation, « *en un seul bloc* », après avoir envisagé un moment de séparer la SFP en deux ou trois entités. L'ancien PDG Michel Bassi, remplacé récemment par Jacques Bayle, chargé comme son prédécesseur de préparer la privatisation, avait redécoupé la société en trois pôles : une activité vidéo (postproduction et prestation de services, pour les retransmissions sportives) ; un pôle production, qui comporte un catalogue et bénéficie d'un droit d'environ 70 millions de francs sur le compte de soutien à la production du Centre national de la cinématographie ; un pôle studio, qui emploie l'essentiel des effectifs et supporte la majorité des déficits.

Studios ultramodernes, décors luxueux, costumes, la SFP offre des prestations dont la qualité est reconnue, mais elle n'est pas nécessaire pour tous les programmes, qui se contentent de *décors modestes et d'équipes plus souples*.

Depuis 1984, les producteurs indépendants se sont développés, ont pris des parts de marché dans les activités de production et ont fait appel à d'autres sociétés pour les prestations techniques. « *On pouvait produire la même chose ailleurs, dans des conditions plus favorables* », souligne Jacques Peskine, secrétaire général de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), qui reconnaît qu'« *en matière de prix, la SFP a fait des efforts : ça coûte plus cher à fabriquer, mais ça n'est pas vendu plus cher* ».

LENTE DÉRIVE

Cette lente dérive s'est accompagnée d'habitudes plus ou moins cohérentes qui ont caractérisé la gestion de certains dossiers de l'audiovisuel public. Les syndicats ont du mal à comprendre pourquoi une chaîne publique verse des centaines de millions à trois animateurs-producteurs, quand une autre société publique de production est en manque de commandes. Ils fustigent également des sociétés publiques – comme la Française des jeux – qui ont construit leurs propres studios.

Ils sont aujourd'hui inquiets sur leur avenir et contestent les conditions de la privatisation de leur entreprise, dans deux lettres ouvertes au premier ministre. Le tribunal de grande instance de Créteil devait examiner, mercredi 7 août, la demande de référé du comité d'entreprise de la SFP, pour « *entrave à son fonctionnement* ».

Le personnel n'a pas été informé d'un projet de reprise par le financier Walter Butler, épaulé par sa société d'investissement ESI, basée au Luxembourg, en partenariat avec la société Euro Média (qui regroupe notamment les studios d'Arpajon et la régie des Studios de France). Selon les syndicats, cette offre serait de 40 à 50 millions de francs et s'accompagnerait d'un soutien de l'Etat pour la mise en route d'un plan social (les chiffres de 1 milliard de francs et de cinq cents suppressions d'emploi sont évoqués). Selon l'AFP, Walter Butler, président du conseil de surveillance du groupe publicitaire BDDP, aurait déposé un dossier de candidature. Celui-ci promet « *la transparence et la clarté* », dès que possible. Après un arrêt, mardi 6 août, un nouveau « débrayage » est prévu mercredi 7 et la retransmission le soir de l'émission « Intervilles » sur TF 1 pourrait être perturbée.

A. S.

Réunion interministérielle sur l'audiovisuel public

Le premier ministre Alain Juppé et les ministres des affaires étrangères, des finances et de la culture, Hervé de Charette, Jean Arthuis et Philippe Douste-Blazy, se sont réunis, mardi 6 août, autour des dossiers de restructuration de l'audiovisuel public. Le gouvernement n'a fait aucune annonce à l'issue de cette « *réunion de travail* », qui avait déjà été reportée deux fois durant l'été. Au menu des discussions, notamment, la fusion de La Cinquième et d'ARTE (*Le Monde* du 12 juillet), la création de la holding TéléFi, destinée à coiffer l'action télévisuelle extérieure, ainsi que la privatisation en cours de la Société française de production, le projet de loi sur les chaînes par satellite et sur les renforcements des pouvoirs du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Ces projets suscitent l'inquiétude des syndicats.

■ **NUMÉRIQUE : Michael Dornemann, membre du directoire de Bertelsmann,** souligne, dans le magazine *Stern* du 7 août, que son entente avec le groupe de Leo Kirch dans la télévision numérique n'est pas encore finalisée et peut échouer (*Le Monde* daté 28-29 juillet). Ni Bertelsmann ni Kirch n'ont encore notifié leur accord aux autorités de la concurrence allemande, qui leur ont adressé une demande d'explication. M. Dornemann déclare qu'il n'est pas prêt à laisser entrer à n'importe quel prix Rupert Murdoch dans la chaîne cryptée allemande Premiere, détenue avec Canal Plus et Leo Kirch : « *Le prix doit être juste, sinon cela ne marchera pas.* » Bertelsmann souhaite investir 3,5 milliards de francs dans la télévision numérique à moyen terme, mais n'entend pas se livrer à des surenchères pour acquérir des programmes : « *Nous ne sommes pas une maison de négoce de films, mais une entreprise avec soixante mille salariés.* »

■ **SATELLITES : la chaîne américaine NBC Super Channel** a annoncé, lundi 5 août, la signature d'un contrat de douze ans avec Broadcast Services pour la location de canaux sur le nouveau satellite Hot Bird 5 d'Eutelsat, qui devrait être en service en 1999. Le réseau NBC dessert déjà quarante millions de foyers en Europe.

Les ennuis judiciaires d'un quotidien sénégalais

C'EST UNE HISTOIRE de sucre et de liberté de la presse qui a pour cadre un pays d'Afrique. Le 13 octobre 1995, *Sud Quotidien* publie un article révélant une fraude de la Compagnie sucrière du Sénégal, dirigée par l'homme d'affaires français Jean-Claude Mimran. Selon l'article publié par le journal, la compagnie a importé du Brésil du sucre blanc, raffiné, en le déclarant comme du sucre roux, considéré comme une matière première, et soumis à des droits de douane nettement inférieurs. Coût de la fraude, selon le journal : 1,7 milliard de francs CFA, soit 17 millions de francs français.

L'affaire fait quelque bruit sur le continent, car la famille Mimran est connue et puissante en Afrique occidentale, puisqu'elle possède également les Grands Moulins de Dakar et d'Abidjan et la Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest. L'Etat finit par estimer qu'il n'y a pas de fraude, ce que conteste *Sud*, qui continue sa campagne contre « *la République sucrière* ».

Au mois de mars, la Compagnie sucrière porte plainte contre le journal pour diffamation. La condamnation est tombée brutalement à la fin du mois de juin, d'une lourdeur peu commune en matière de procès de presse, dans les pays démocratiques. Cinq journalistes sont condamnés à un mois de prison ferme et le journal doit payer une amende de 500 millions de francs CFA (5 millions de francs), pratiquement l'équivalent de son chiffre d'affaires.

SANCTION POLITIQUE

Le tribunal reproche aux journalistes de ne pas pouvoir apporter la preuve de leurs affirmations. Selon Babacar Touré, président de Sud Communication, les journalistes ont vu le document douanier établissant la fraude, mais ne pouvaient en établir la preuve, sous peine de mettre en difficultés leurs sources. Le groupe Sud Communication a fait appel de cette condamnation qui le met en péril et dénonce une sanction politique. La Fédération internationale des journalistes et le Comité de protection des journalistes ont écrit au président sénégalais Abdou Diouf pour protester contre ces sentences « *excessives et injustifiées* ».

La condamnation suscite une polémique au Sénégal, dont *Sud* se fait quotidiennement l'écho. L'affaire est d'autant plus sensible que le quotidien était devenu un petit symbole de la presse indépendante en Afrique. Selon, *Le Guide de la presse* (Editions Alphom/Courrier international), « *qualité des analyses et pluralité des opinions font de* Sud Quotidien *une référence en devenir sur le continent* ».

L'aventure de Sud a commencé en 1985. Un groupe de jeunes journalistes décident de fonder une coopérative, alors que les médias restent encore sous l'influence de l'Etat. Ils lancent un trimestriel, baptisé *Sud*, qui propose des dossiers sur les problèmes africains. Ils créent un hebdomadaire, *Sud Hebdo*, peu avant les élections législatives de février 1988, qui s'impose rapidement au Sénégal. C'est avant de nouvelles élections législatives, en 1993, que le journal se transforme en quotidien et obtient un succès immédiat, avec des tirages de 40 000 à 50 000 exemplaires. Aujourd'hui, le tirage s'est stabilisé autour de 15 000 exemplaires, pour un titre qui a su imposer son ton incisif, face au quotidien gouvernemental, *Le Soleil*.

Sud est devenu un groupe qui a lancé, en juillet 1994, la première station privée du Sénégal, suivie de cinq autres, dont l'une en Casamance. Avec cette implantation dans le premier média africain, le groupe accroît son impact, donnant la parole à toutes les tendances. Selon Babacar Touré, c'est cette liberté et ce ton nouveaux qui gênent, à quelques mois d'élections locales importantes pour plusieurs représentants du Parti socialiste au pouvoir.

Alain Salles

VISITE DE CAPITALES DE L'EUROPE DANUBIENNE

Sofia islamica

La démocratisation devait régler en Bulgarie un contentieux de cinq cents ans entre orthodoxes et musulmans. L'« épanouissement communautaire » se heurte cependant à des disparités économiques persistantes

SOFIA
de notre envoyé spécial

C'est une vaste place populaire en bordure du centre, une « cour des miracles » où se retrouvent vrais chômeurs et faux travailleurs, femmes abandonnées, retraités sans retraite, petits voleurs qui jouent aux mafieux, narcomanes et « accros » aux machines à sous, pauvres gens venus faire provision d'eau à la source minérale publique, revendeurs de tout et de rien à la sauvette ou dans des kiosques gardés comme des banques. Cet espace fut grandiosement aménagé vers 1910, lorsque le *knyas*, prince chrétien local, se proclama *« tsar des Bulgares »* à la barbe de Constantinople et voulut doter le nouvel Etat balkanique d'un *« petit Paris »* euro-oriental.

Ainsi, au bout d'une perspective fermée par l'église royale et autour d'une mosquée ottomane avec son minaret-crayon et son gros dôme, on éleva un splendide bazar, le *« plus grand hammam des Balkans »* et une haute synagogue. Celle-ci vient d'être restaurée, bien qu'il n'y ait plus que trois ou quatre mille juifs en Bulgarie. Le marché et le bain ont été abandonnés aux rats et aux clochards *« depuis la chute du totalitarisme »*, selon la formule d'usage : tout le périmètre est en quasi-permanence jonché d'immondices.

MOSQUÉES DYNAMITÉES

Le temple musulman fonctionne toujours, avec ses haut-parleurs pour appeler à prier les fidèles, lesquels ne seraient qu'une quinzaine de mille sur 1 300 000 Sofiotes. *« Oui, mais il y a un siècle nous n'étions que 5 000* mohamedani *dans cette ville »*, se console un jeune orant que son père a amené pour apprendre à prier. A cela près qu'en 1878, quand les Russes chassèrent de Sofia les Turcs, qui y faisaient seuls la loi depuis presque un demi-millénaire, la cité ne comptait que 20 000 âmes et, selon les chroniques, pas moins de 45 mosquées pour 5 000 mahométans. L'une d'entre elles est aujourd'hui le Musée archéologique ; plusieurs étaient d'anciennes églises, telle l'antiquissime Sofia ou la mosquée Noire, qui furent rendues au Christ ; quelques-unes furent dynamitées par des soldats russes avec la complicité, croit-on, d'une tonitruante nuit d'orage.

En 1996, sur près de 9,5 millions de Bulgares, on compte environ 1 200 000 musulmans, dont 800 000 ethniquement turcs et turcophones (parmi lesquels 85 000 chiites alévites), de 200 000 à 300 000 Tsiganes islamisés (sur 600 000 à 700 000 Roms), utilisant différents parlers, et 200 000 Pomaks, slaves bulgarophones coranisés par les Ottomans (comme le furent les Musulmans de Bosnie).

Les communistes menèrent la vie dure aux trois groupes, proscrivant le *yachmak* – le voile des femmes –, les sacro-saints pantalons bouffants et la circoncision, décrétée *« dangereuse pour la santé »* ; ordonnant successivement aux Roms, aux Pomaks et aux Turcs de « bulgariser » leurs noms et prénoms. Afin d'échapper à cette désislamisation patronymique, 220 000 « Turcs », en 1985, quittèrent le sol natal pour revenir à leur terre d'origine. Avec la démocratisation, l'assimilation a été bannie et la liberté culturelle, linguistique et scolaire appliquée, le bulgare restant toutefois obligatoire pour tous les écoliers.

FAUSSES NOTES UBUESQUES

Le chef de l'Etat, Jeliou Jelev, a pour conseiller aux questions ethniques un intellectuel de souche chrétienne anti-assimilationniste, Mihaïl Ivanov. Paradoxalement, ce dernier regarde favorablement les mariages mixtes, au reste rarissimes, qui ont, comme partout, un effet assimilateur, plutôt d'ailleurs dans le sens de l'islamisation. Mihaïl Ivanov se félicite qu'en cinq ans le millier de mosquées existant déjà dans le pays se soit accru de trente-cinq unités ; que les cours d'arabe se développent dans les établissements *ad hoc* ; que vingt-six communes aient des maires musulmans ; qu'un parti politique ouvertement « turc » dispose d'une quinzaine de députés.

Cependant, Ubu est venu troubler cet *« épanouissement communautaire »* en suscitant quelques fausses notes. Le mufti officiel, Nedim Gendjev, doit désormais affronter un rival « sauvage », Fikri Salih (effet contagieux chez les orthodoxes, qui viennent, cet été, de se diviser entre partisans du patriarche officiel et ceux d'un « anti-patriarche » comme le catholicisme médiéval eut papes et antipapes). La moindre chaumine « turque » est dorénavant surmontée d'une coûteuse parabole tournée vers les chaînes stambouliotes, vers l'islam anatolien. Par réaction nationaliste, les Pomaks ont décidé, eux, de remettre en honneur leurs chansons anti-turques :

Je suis Pomak, race des preux
Je ne suis pas né d'une blanche [Turque
Je n'ai pas été langé de satin
C'est une Pomake qui m'a fait [naître
M'a langé de feuilles de hêtre
M'a appris avec les Turcs à me [battre

Antonina Jelyazkova, présidente du Centre international pour l'étude des minorités, à Sofia, est pourtant optimiste, estimant que le *« problème musulman en Bulgarie tient avant tout aux disparités économiques frappant notamment les Gitans »*. Un sondage inquiétant a révélé que les musulmans « turcs » sont hostiles à 92 % aux Tsiganes, même islamisés, et considèrent que les fonds publics affectés à leur promotion éducative ou sociale sont du gaspillage. Un pourcentage d'hostilité encore plus fort que celui enregistré chez les chrétiens... Les quartiers roms de Sofia, tel le secteur appelé, sans doute par antiphrase, *« les Facultés »*, donnent moins mauvaise impression, malgré leur réputation de coupe-gorge, depuis que le cœur historique de la capitale, si bichonné à l'époque marxiste, est abandonné à de bien peu soigneux éboueurs « capitalistes ». Sofia est devenue sale, très sale.

Les orthodoxes souffrirent réellement sous la colonisation ottomane. Le souvenir du massacre géant de Batak, en 1876, contre lequel s'élevèrent aussi bien Hugo et Dostoïevski que Wilde et Garibaldi, est toujours douloureux. Ayant oublié, en revanche, que leur nom même, avant la conquête islamique, donna en Europe les termes longtemps sexuellement peu flatteurs de bougres et *bugger*, les Bulgares rappellent amèrement le *devchirmeh*, « ramassage » périodique, jadis, des garçonnets chrétiens par les Ottomans pour servir entre autres aux *« dégoûtantes pratiques asiatiques »* du palais sultanien.

DÉCEPTION

Des adeptes du Coran ressassent, de leur côté, *« la disparition jamais élucidée d'un poil du Prophète »* lors de la reconquête orthodoxe. Tous ces ruminements s'exhalent sur fond de vie chère, de chômage, de banditisme, de déception envers le capitalisme. Autour d'un soda chimique, à l'ombre de la mosquée de Sofia, deux épaves de l'après-communisme, quadragénaires sans emploi vivant de mendicité, l'un pomak, l'autre orthodoxe, se tombent dans les bras à propos du tsar Siméon II, détrôné enfant en 1946, exilé en Espagne, porté en triomphe ce printemps par un demi-million de Sofiotes : *« Il ne nous reste plus que lui à essayer pour nous tirer de la merde ! »* Avis donc au royal camarade Siméon, qui avait su prendre les devants, quand le régime marxiste paraissait éternel, en aidant sans distinction exilés musulmans et orthodoxes !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

PROCHAINE ÉTAPE :
Bucarest


THIERRY D'ALBY

Carnet de route

● **Voyager.** De nombreuses compagnies aériennes relient Paris à Sofia. Chez les voyagistes, Nouvelles Frontières propose au mois d'août des aller-retour sur des vols réguliers à 2 075 francs.
● **Résider.** L'accueil y est morose, le restaurant quelconque mais le décor « Belle Epoque » stalinienne est resté intact à l'hôtel Sofia (500 francs la nuit en chambre double avec petit-déjeuner. Tél. : 359 2 87 88 21 ou 87 06 02), qui jouit d'une vue imprenable sur le centre historique piétonnier de la capitale.
● **Voir.** Sofia est la ville la plus boisée d'Europe, on y circule sous des voûtes de chênes et de tilleuls. Le Parlement ressemble à un théâtre, le palais royal à un lycée, l'Académie des beaux-arts à un palace et l'ancien siège du Parti communiste à un temple antique. Hergé s'inspira de Sofia pour *Le Sceptre d'Ottokar* !
● **Lire.** *Le Sort de l'héritage ottoman en Bulgarie*, de Bernard Lory (Isis, Istanbul, 1985. Vendu dans les librairies orientalistes) ; *Les Voyages de l'aubergine*, de Nina Kehayan (L'Aube, 84240 La Tour-d'Aigues) ; *Cuisines d'Orient et d'ailleurs*, livre-album sous la direction de M. Aufray et M. Perret (Glénat, 38008 Grenoble)
● **Renseignements.** Service *consulaire de l'ambassade* de Bulgarie, 1, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 45-51-85-90.

La dictature de l'aubergine

SOFIA
de notre envoyé spécial

Elle n'est pas indigène mais elle est l'une des plus fidèles servantes – d'aucuns disent la *« dictatrice »* – de la cuisine balkanique, en Bulgarie ou ailleurs. On a nommé *solana melongena* ou encore la *« pomme de Sodome »*, le *« fruit des juifs »*, les *« couilles de Moïse »*, voire les *« souliers de Pétain »* (la plante-œuf, *egg-plant*, dans sa variété blanche), bref la vulgaire aubergine. Elle argue pourtant d'un haut lignage indien sous le nom de *vastin-gana*, qui se retrouve en son appellation française depuis qu'elle est parvenue sur nos tables au Grand Siècle. L'Orient, qui à l'époque allait jusqu'à Belgrade, l'appréciait depuis plus longtemps.

Originaire d'une famille israélite de Bessarabie, en Moldavie actuelle, Nina Kehayan a reconstitué sous forme de 159 recettes les innombrables *Voyages de l'aubergine*. En Bessarabie et alentour, ce légume fut et reste le *« caviar du pauvre, apprécié aussi du riche »*, préparé en purée mélangée d'oignons. L'aubergine mâtinée d'ail et tomate, en Bulgarie, trahit par son nom – *imam-baldi*, « l'imam de la ville » – son ascendance turco-arabe.

Autour de la *pita*, un pain rond, la gastronomie bulgare aligne bien autre chose que les variations auberginesques. Manger du cochon sous les Turcs était presque de la résistance, d'où le *kioufteh*, moelleux mélange de porc et d'agneau. Le *baklava*, pâte feuilletée fourrée de noix au miel, sans doute dessert byzantin récupéré par les Ottomans, est resté la bûche de Noël des orthodoxes bulgares.

Héritière du pain de fête des légions romaines, la brioche *kouzounak*, avec un œuf rouge en son milieu, n'est hélas servie par aucun hôtel. On s'y rattrape avec une foule de mets estivaux à base de *bialo-cirene*, fromage frère de la *feta* grecque. En Bulgarie comme en Slovaquie ou en Serbie, l'agriculture « archaïque », héritée du collectivisme, fait le bonheur de ceux qui aiment retrouver odeur et saveur aux abricots et aux pêches.

Quant aux fameux yaourts qui font, assure-t-on, que ce pays compte, toutes proportions gardées, le plus fort nombre de centenaires de la planète, grâce à Danone ils viennent de passer au moule industriel, comme partout...

J.-P. P.-H.

PARTIR

■ **VACANCES TROPICALES.** Dans l'océan Indien, Maurice est l'archétype du paradis tropical. L'hôtel Coco Beach (337 chambres, dont 133 dans des villas), dernier-né de la chaîne Sun International, offre une plage de sable blanc, une vaste piscine et un parc paysagé luxuriant de 37 hectares. Au programme : activités sportives et animation pour les enfants. Séjour de 8 jours/5 nuits en demi-pension avec vols Air Mauritius à partir de 8 000 F par personne et 820 F pour un enfant de 2 à 12 ans partageant la chambre (vols gratuits).
★ **Sun International, tél. : 42-61-22-66.**

■ **ESCAPADES MUSICALES.** A l'occasion des prochaines représentations de l'*Otello* de Verdi, l'une dans le site du fort de Paphos, à Chypre, l'autre dans la citadelle Quayet Bey, à l'emplacement de l'ancien phare d'Alexandrie, Découvrir propose, fin septembre, deux escapades musicales : à Chypre (4 950 F par personne pour 6 nuits en chambre double et petits déjeuners dans un quatre-étoiles avec le spectacle et l'avion de Paris) et à Alexandrie (5 850 F par personne en chambre double avec étapes au Caire et à Alexandrie, avec l'avion).
★ **Renseignements Clothilde Aubouin, tél. : 45-44-48-80.**

■ **IMAGES DE CORSE.** Pour préparer un séjour ou simplement pour rêver, le numéro spécial de *Méditerranée magazine* propose ses photos en couleurs des plages et des montagnes de l'île. Il offre aussi, en guide pratique, trente itinéraires de ballade pour plonger au cœur de paysages variés.
★ ***Méditerranée magazine*, spécial Corse, 130 p., 45 F.**

Retour du beau temps

LA PERTURBATION orageuse concernera encore jeudi, essentiellement en matinée, les régions méditerranéennes. A l'arrière, grâce à une poussée anticyclonique, le beau temps se rétablira avec des températures agréablement rafraîchies, surtout la nuit.

Jeudi, en Provence, en Corse, dans le Languedoc-Roussillon, la journée commencera avec un ciel nuageux accompagné parfois d'ondées orageuses. Au fil des heures, les éclaircies s'élargiront, mais une tendance orageuse persistera en Corse. Des Pyrénées au massif Central et aux Alpes, après un début de matinée parfois nuageux et brumeux, de belles périodes *ensoleillées s'installeront*. L'après-midi, des orages éclateront localement sur le relief alpin et pyrénéen.

Sur le reste du pays, de la façade atlantique à la Manche et aux frontières du nord et du nord-est, le soleil brillera généreusement. En journée, des petits cumulus se formeront dans le ciel, mais ils ne compromettront pas le beau temps. Cependant, sur l'ouest de la Bretagne, un voile nuageux s'installera en mi-journée, il s'épaissira en soirée, le voile nuageux gagnant alors le Cotentin et l'est de la Bretagne. Le vent de sud se renforcera l'après-midi, atteignant en pointes 50 km/h sur le Finistère.

Les températures minimales seront fraîches sur la moitié nord : souvent voisines de 10 degrés, elles s'abaisseront localement jusqu'à 6 à 8 degrés dans les vallées ; les côtes de la Manche auront un peu plus de douceur avec 12 à *13 degrés. Les* températures de l'après-midi seront conformes aux normales, de 20 à 22 degrés près de la Manche à 28 à 30 près de la Méditerranée, en passant par 24 à 26 sur les régions de la moitié nord, 25 à 28 du Sud-Ouest aux Alpes.

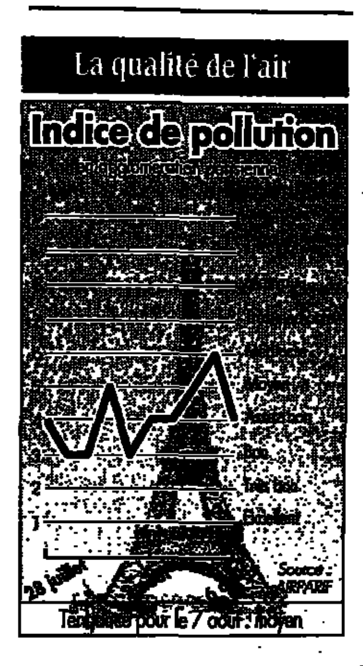
Vendredi, le ciel sera plus nuageux sur le Nord-Ouest, de la Bretagne et des Pays-de-Loire à la Normandie et au Nord, une ondée pouvant se produire ici ou là. Sur le reste du pays, le soleil restera prédominant, malgré un ciel parfois voilé l'après-midi et une instabilité orageuse localisée aux Pyrénées et aux Alpes. Les températures seront en général à la hausse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

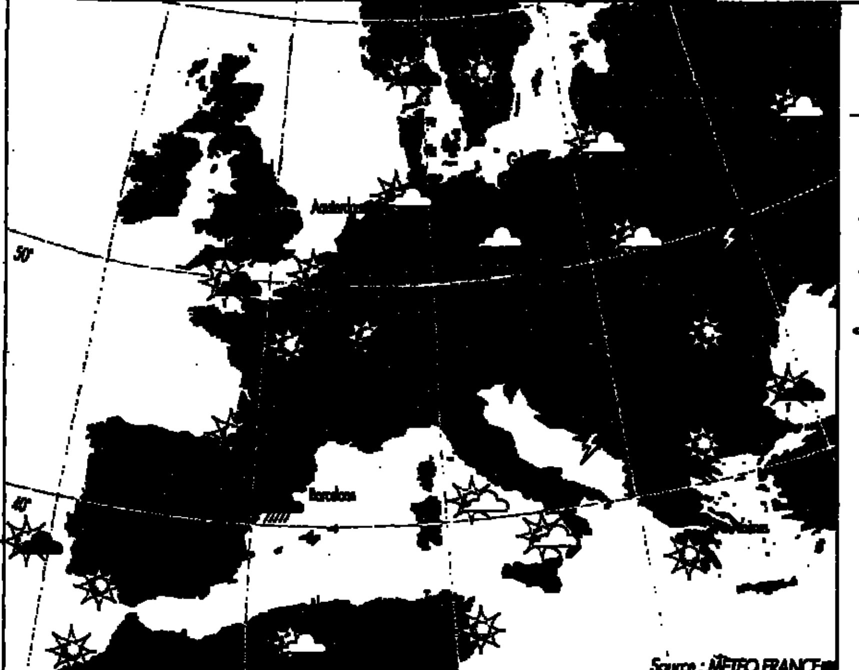


Prévisions pour le 8 août vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 7 août : moyen



Prévisions pour le 8 août vers 12h00

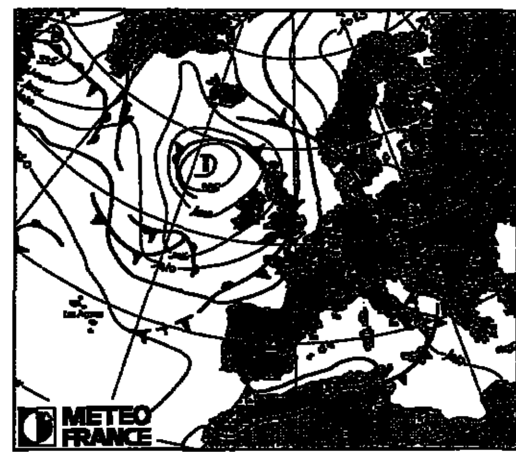
Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

TEMPÉRATURES du 6 août maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	29/17
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	22/15
BOURGES	23/12
BREST	19/10
CAEN	21/10
CHERBOURG	18/12
CLERMONT-F.	23/16
DIJON	26/17
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	27/19
LILLE	26/11
LIMOGES	20/14
LYON	26/19
MARSEILLE	29/21
NANCY	26/17
NANTES	23/9
NICE	27/20
PARIS	24/12
PAU	21/17
PERPIGNAN	28/21
POINTE-À-PIT.	31/25
RENNES	24/8
ST-DENIS-RÉUNION	25/18
ST-ÉTIENNE	27/17
STRASBOURG	26/17
TOULOUSE	26/18
TOURS	22/8
ÉTRANGER	
ALGER	33/24
AMSTERDAM	21/13
ATHÈNES	38/24
BANGKOK	33/28
BARCELONE	29/23
BELGRADE	25/14
BERLIN	21/14
BOMBAY	31/26
BRASILIA	29/18
BRUXELLES	27/11
BUCAREST	30/17
BUDAPEST	24/15
BUENOS AIRES	11/7
CARACAS	30/25
CHICAGO	31/21
COPENHAGUE	22/14
DAKAR	31/26
DJAKARTA	32/23
DUBAI	41/30
DUBLIN	11/7
FRANCFORT	23/17
GENÈVE	27/18
HANOÏ	35/26
HELSINKI	20/12
HONGKONG	32/28
ISTANBUL	31/22
JÉRUSALEM	31/26
KIEV	19/14
KINSHASA	28/17
LE CAIRE	35/23
LIMA	17/15
LISBONNE	28/19
LONDRES	22/14
LOS ANGELES	24/19
LUXEMBOURG	24/12
MADRID	33/16
MARRAKECH	35/20
MEXICO	25/14
MILAN	33/17
MONTRÉAL	29/18
MOSCOU	21/10
MUNICH	19/11
NAIROBI	25/8
NEW DELHI	35/28
NEW YORK	31/23
PALMA DE M.	29/23
PÉKIN	33/25
PRAGUE	19/8
PRETORIA	13/3
RABAT	27/16
RIO DE JAN.	22/14
ROME	30/16
SAN FRANC.	18/12
SANTIAGO	14/2
SÉVILLE	33/20
ST-PÉTERS.	19/11
STOCKHOLM	24/13
SYDNEY	20/13
TENERIFE	29/21
TOKYO	28/22
TUNIS	36/23
VARSOVIE	18/14
VENISE	30/20
VIENNE	18/11



Situation le 7 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Nanouk la téméraire

ELLE VOULAIT être un accueil, celui d'un sanctuaire, *« la porte d'une église où le peuple qui passe entre et de son fardeau se décharge sans fin »*. Etait-elle seulement ce refuge, Nanouk dans la Résistance, Yvonne Kocher, l'admirable surintendante d'usine dont un poignant *in memoriam* relate l'abnégation, l'héroïsme, le martyre ? Non, en elle rien de passif. Elle était avant tout une animatrice, une « démarreuse ».

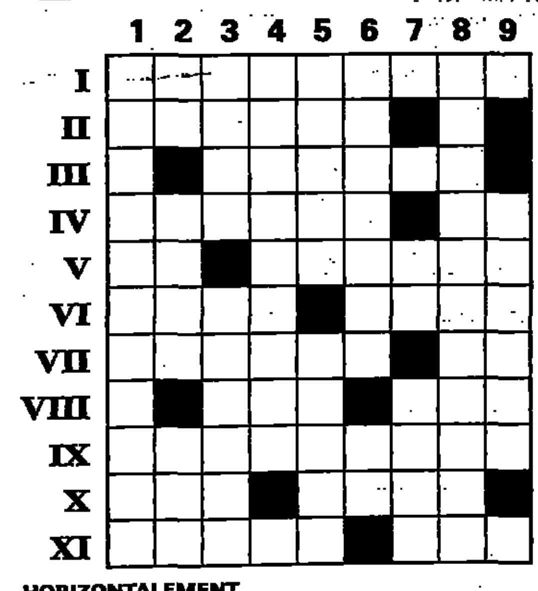
Toujours dans la mêlée, toujours à la pointe, fonçant sur le mal avec le même élan qui, au moment de la débâcle de 1940, au volant de sa vieille auto surchargée d'invalides, l'emporta sur les routes encombrées de fuyards. On n'arrive à rien, disait je ne sais qui, si l'on n'a pas le diable au corps. Elle, c'est d'une présence divine que venait sa ferveur sans mesure.

Telle elle avait été avant la guerre, ne quittant son usine que pour gagner la zone, lèpre de Paris, ses terrains vagues, ses toits de tôle ondulée, ses guenilles pendues, pour y ouvrir ambulance et dispensaire, y apporter remèdes, secours. Telle elle fut, dès la honte de l'occupation, infirmière incapable de supporter dans les camps de concentration les fosses aux exhalaisons infectes, les « crevoirs » de juifs, et se démettant de toute fonction officielle pour s'engager plus librement dans les sentiers dangereux de la Résistance. Telle elle resta après son arrestation, prisonnière à Fresnes, déportée en Allemagne, demeurant jusqu'au bout *« le sourire de Ravensbrück »*, *« celle près de qui tous ceux qui pleurent voudraient venir pleurer »*, mais surtout la téméraire bravant la mort pour procurer à ses compagnes une tranche de pain.

Jean Le Meur
(8 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6882



HORIZONTALEMENT

I. Femme avec qui il ne faut pas passer la nuit si on a envie de dormir. – *II. Sont souvent des gens qui ont fait leur* beurre. – III. Une conception de l'existence humaine pour Heidegger. – IV. Couper la peau. Morceau de savon. – V. Un peu de prose. On y découvrit une calotte. – VI. Etait mise en fiche. Au seuil de la Terre promise. – VII. Parle d'une façon très chouette. En France. – VIII. Une grosse tranche. Pour faire l'ouverture. – IX. Rendrais très gai. – X. D'un auxiliaire. Une pratique ravissante. – XI. Saint qui connaissait la musique. Seul de sa couleur.

VERTICALEMENT

1. S'ils mangent les pissenlits, c'est par la racine. – 2. Dans l'alternative. Victime d'une tromperie. Eut une réaction brutale. – 3. D'abeilles, sur une étoffe. Une inflammation douloureuse. – 4. Sont bons à lécher. – 5. Donner des raisons de se plaindre. Dans le Nord. – 6. Son action est opposée à celle de l'atropine. Dieu. – 7. Adverbe. Peuvent se faire doubler. – 8. Quand elle est grande, on risque de lourdes peines. – 9. Ouvrent la bouche pour ne rien dire.

SOLUTION DU N° 6881

Horizontalement

I. Gibbosité. – II. Union. Net. – III. Estragon. – IV. Rut. Gants. – V. Ile. Ridée. – VI. Larme. Art. – VII. Li. Etai. – VIII. Eros. Ni. – IX. Retendoir. – X. Oser. Onc. – XI. Réussis.

Verticalement

1. Guérilleros. – 2. Insulaires. – 3. Bitter. Oter. – 4. Bor. Misère. – 5. Onagre. – 6. Gai. Endos. – 7. Inondations. – 8. Tentera. Ici. – 9. Et. Sétier.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les pilotes du Syndicat national des pilotes de ligne de la compagnie aérienne Air Littoral, basée à Montpellier, ont fait grève, lundi 5 août, pour protester contre leurs conditions de travail et de rémunération. Cette grève est la première depuis la création de la compagnie privée en 1972. La totalité des vols, sauf deux (Agen-Orly et Paris-Vérone), du réseau exploité sous le pavillon d'Air Littoral a été assurée par des non-grévistes. Sur le réseau exploité pour le compte d'Air France, la compagnie estime avoir pu assurer 40 % des vols seulement. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Par mesure d'économies, la compagnie allemande Lufthansa va remplacer les chaussettes en tissu éponge, offertes gracieusement à ses clients de première classe et de classe affaires, par des chaussettes moins sophistiquées et donc moins chères. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** Le ministre danois des transports se rendra, jeudi 15 août, dans l'archipel des Féroé pour discuter avec les autorités locales des moyens d'améliorer la sécurité de l'aéroport de Vagar, après l'accident d'un avion militaire survenu samedi 3 août. Construit par les Britanniques pendant la seconde *guerre mondiale*, cet aéroport est situé sur une île rocailleuse dans Sorvang Fjord, entre deux montagnes hautes de 500 à 600 mètres. Sa piste, qui mesure 1 250 mètres, est l'une des plus courtes du monde pour les avions à réaction. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le développement de la téléphonie mobile, des appareils de télécopie et du courrier électronique, vont obliger la Grande-Bretagne à revoir de nouveau sa numérotation téléphonique. L'an dernier, les Britanniques avaient dû ajouter le chiffre 1 devant chaque indicatif régional. – *(AFP.)*

■ **CARAÏBES.** Air Liberté ouvrira, à la fin du mois d'octobre prochain, au départ d'Orly-Sud, une ligne Paris-Sainte-Lucie (Caraïbes) et une ligne Paris-Djerba (Tunisie). – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 9 août

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses passages (55 F), 10 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA SEINE,** deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 10 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD** (60 F), 11 heures, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).

■ **LES JARDINS DE LA COLLINE DE CHAILLOT** (37 F), 11 heures, devant le palais de Chaillot, côté Musée des monuments français (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA HUCHETTE** et ses deux églises (50 F), 11 heures, place Saint-Michel devant la fontaine (La Parisienne).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les arts précieux au Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS :** aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

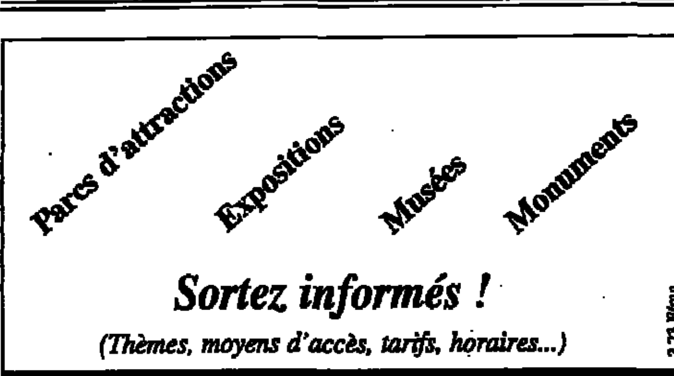
■ **LE QUARTIER SAINT-HONORÉ** (50 F), 15 heures, sortie du métro Tuileries (Paris passé, présent).

■ **LE QUARTIER SUFFREN-GARIBALDI** (50 F), 15 heures, sortie du métro Ségur (La Parisienne).

■ **LE QUARTIER DE L'YVETTE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Jasmin (Vincent de Langlade).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Cité (Claude Marti).



LES SERVICES DU *Monde*

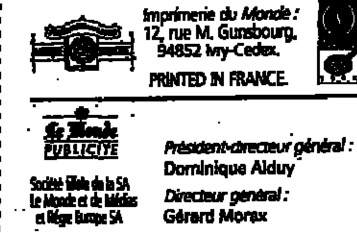
Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Le Festival de Locarno, en Suisse, débute jeudi 8 août. Pendant une dizaine de jours, les genres cinématographiques les plus variés venant de pays très divers seront proposés aux festivaliers. ● EN MARGE de la compétition officielle, Locarno propose trente et un films signés Youssef Chahine, soit la totalité de l'œuvre du cinéaste égyptien. ● ARNOLD SCHWARZENEGGER fait sa rentrée sur les écrans français dans le rôle de John Kruger dans *L'Effaceur*, avec son quota de bagarres, de muscles, de poursuites, d'explosions et une pointe d'humour distancé.




DR

L'intégrale de Chahine, le franc-tireur, sur les rives du lac Majeur

Le 49e Festival de Locarno, présente, en marge de la compétition, l'œuvre complète du cinéaste égyptien. Trente et un films en quarante-six années de carrière, marqués du sceau d'une farouche indépendance

DU 8 AU 18 AOÛT se déroule le quarante-neuvième Festival international du film de Locarno, en Suisse. La manifestation aujourd'hui dirigée par Marco Müller a conquis un statut unique en son genre : elle est devenue l'un des grands festivals de cinéma dans le monde, tout en faisant de l'exigence cinéphile et de la curiosité à l'égard des cinématographies les plus variées ses principaux critères de sélection. Locarno possède une compétition internationale de haut niveau, des sections parallèles et des projections de prestige, en plein air sur la splendide Piazza Grande. Mais, au bord du lac Majeur, les stars, ce sont les cinéastes, et c'est bien ainsi que l'entend le public nombreux qui converge chaque année vers la station suisse.

L'un des atouts du Festival de Locarno tient à la qualité et à l'originalité des « intégrales » consacrées, chaque année, à un grand nom du cinéma. Les trois dernières ont été dédiées à un géant classique français, Sacha Guitry, à un outsider de la comédie américaine, Frank Tashlin, et à un maître contemporain, l'Iranien Abbas Kiarostami. Cette année, en offrant la totalité des films de Youssef Chahine, Locarno résume sa démarche, sous les signes croisés de l'ambition artistique, du métissage et de la prise en compte des grands débats actuels.


DESSIN KILLOFFER

UN UNIVERS BARIOLÉ ET RICHE

Chahine est, en effet, à la fois un classique, un outsider et un maître contemporain. Qu'il soit égyptien souligne l'attention portée par le festival aux productions hors de l'axe euro-américain. En même temps, ses films témoignent des influences hollywoodiennes de la haute époque (le cinéaste a étudié les métiers de metteur en scène et d'acteur en Californie avant de passer derrière la caméra) comme de ses affinités avec l'approche, esthétique et économique, du cinéma qui prévaut en France (avec laquelle ses quatre dernières réalisations ont été coproduites). Et si la qualité et l'ampleur de son œuvre l'imposent comme l'une des grandes figures de la cinématographie mondiale, la polémique dont il a été le centre, attaqué en Egypte par les intégristes pour son film *L'Emigré* (*Le Monde* du 9 mars 1995), témoigne des enjeux d'une démarche complexe et audacieuse.

« Jo » Chahine a réalisé trente et un longs métrages depuis 1950. Il a touché à tous les genres, la comédie (parfois musicale), le drame (parfois mélo), le polar, le pamphlet politique, la fresque historique, l'autobiographie, la chronique, même le western – *Le Démon du désert*, 1954, transposé dans l'univers des Bédouins.

Ces films ne font pas seulement une œuvre passionnante émaillée de quelques chefs-d'œuvre. Ils font un monde, et une histoire. Un monde étonnamment riche et varié, bariolé, tour à tour chatoyant et sombre, lyrique et intime, traversé de foules et de solitudes, de blagues et de tragédies, de fantaisies et de cruciales interrogations politiques et philosophiques. Une histoire qui est à la fois celle d'un artiste ô combien singulier, d'un pays, et d'une approche particulière de la mise en scène. C'est le mérite d'une intégrale que de mettre ainsi en évidence la cohérence d'un trajet dont nombre de segments semblent, pris un par un, partir dans tous les sens.

Les dix premières réalisations, de *Papa Amine* (1950) à *C'est toi mon amour* (1957), sont des œuvres mineures. Mais, outre que l'une d'entre elles (*Ciel d'enfer*, 1954) marque les débuts d'Omar Sharif, chacune ou presque traduit une nuance de la palette du cinéaste, avant qu'il ne commence à les assembler. Ce sont des films de commande souvent, parfois simples supports à des numéros de grandes stars telles que Fayrouz ou Faten Hamama (dont Chahine a puissamment contribué à asseoir la gloire) ; presque tous traduisent une joie de filmer, une invention et une générosité prometteuses.

Puis vint Gare centrale (1958), premier grand film. Interprété par le réalisateur dans le rôle principal du petit vendeur difforme, fou d'amour pour la pulpeuse Hind Rostom, il mêle les rigueurs du néoréalisme, les arabesques du mélo moyen-oriental et les choix esthétiques radicaux de l'expressionnisme en un vertigineux tourbillon qui n'est pas seulement stylistique, mais correspond aux enjeux mêmes du récit.

TABOUS, CARCANS, MAIS JOIE

Gare centrale est un échec commercial, qui contraint un temps le cinéaste à des productions moins ambitieuses. Il tourne pourtant un film de propagande en faveur des combattants de l'indépendance algérienne (*Djamila l'Algérienne*, 1958). Exilé, Nasser le rappellera pour lui confier l'épopée *Saladin* (1963), première superproduction du cinéma arabe. Le Raïs veut faire de l'évocation du grand sultan un film à sa propre gloire ; Chahine en fait un plaidoyer pour la tolérance. Autre commande officielle, *Ces gens du Nil* (1968) doit célébrer la construction du barrage d'Assouan avec les Soviétiques. Le cinéaste en donne une vision si personnelle que le film est refusé par Le Caire comme par Moscou, et il doit fournir une deuxième version deux ans plus tard – c'est la version d'origine, restaurée par la Cinémathèque française, qui sera présentée à Locarno, sous le titre *Un jour le Nil*. Entre les deux versions est sorti le deuxième chef-d'œuvre, *La Terre* (1969), chant lyrique et politique dédié au monde paysan, qui marque aussi la découverte du cinéaste en Occident – grâce, notamment, à sa défense enthousiaste par le critique Jean-Louis Bory.

Désormais maître de ses moyens artistiques – et bientôt matériels –, le réalisateur tourne une succession de films majeurs, où critique sociale, interrogation sur son propre statut, réflexion humaniste prompte à mettre en cause tous les tabous se mêlent à une imagination et à une liberté formelle sans contrainte. *Le Moineau* (1973), évocation de la guerre de six jours et du traumatisme de la défaite, la trilogie autobiographique *Alexandrie, pourquoi ?* (1978), *La Mémoire* (1982), *Alexandrie, encore et toujours* (1989), l'ambitieux film historique *Adieu Bonaparte* (1985) – qui apparaît comme la poursuite, plus épurée et plus universelle, de *Saladin* –, la fable biblique *L'Emigré* (1994) et jusqu'à l'admirable court métrage *Le Caire... raconté par Chahine* (1991) jalonnent ce parcours unique.

Unique en ce que le travail de Chahine le franc-tireur incarne une réponse personnelle à quantité de questions collectives : la possibilité, durant les premières années, de se frayer une voie particulière au cœur d'une industrie alors aussi prospère que cadenassée par des règles ; l'exemple d'une sortie « par le haut » de la crise artistique et matérielle qui frappera ensuite le cinéma égyptien ; l'apparition d'une figure grâce à laquelle le cinéma arabe gagnera droit de cité sur les écrans du monde ; la résistance aux bureaucrates de l'ère nassérienne comme aux fanatiques d'aujourd'hui ; la proposition d'un style qui dépasse et critique, avec une fougue souvent joyeuse, les carcans nationaux, esthétiques, idéologiques et sexuels, emprunte à toutes les cultures pour interroger le sens de l'identité et les procédés de la représentation.

Ce rôle central dans le cinéma de son pays, ce rôle vital dans le cinéma en général, « Jo » Chahine ne s'est pas contenté de le jouer derrière (et parfois devant) la caméra. Enseignant, il dit avoir formé *« 99 % des réalisateurs égyptiens »*. Il exagère, il exagère toujours et en tout. Ce doit être 90 %. Indépendant, il s'est doté d'une structure de production qui permet, outre la mise en chantier de ses propres films, de donner leur chance à de jeunes cinéastes. Il gère aussi une petite société de distribution et trois salles au Caire, grâce auxquelles existe encore une certaine diversité dans les images proposées au public. Ces aspects économiques, loin d'être périphériques à son travail créateur, sont à la fois *condition et conséquence* d'une démarche d'ensemble. Celle qui a permis la constitution de cette « planète cinéma » dont Locarno donnera la première vision d'ensemble.

Jean-Michel Frodon

D'André Téchiné à Fumiki Watanabe

Outre l'intégrale Chahine, la 49e édition se compose de plusieurs sections. En compétition officielle, 17 films (dont *Nénette et Boni* de Claire Denis, les nouveaux films de l'Iranien Makhmalbaf, de la Hongkongaise Clara Law et du réalisateur d'animation tchèque Svankmajer). *Hors compétition sur la Piazza Grande, sept films* (dont la Palme d'or *Secrets et mensonges*, de Mike Leigh, *Les Voleurs*, d'André Téchiné, *Poussières d'amour*, de Werner Schroeter, auquel sera remis un Léopard d'honneur).

Dans la sélection Cinéastes du présent, figurent, entre autres, Alain Cavalier, Philippe Garrel, Robert Kramer, Luc Moullet... Et aussi : le panorama du cinéma suisse contemporain, un vaste ensemble de courts métrages français, ainsi que – c'est l'une des originalités de cette manifestation – un programme consacré aux œuvres en vidéo (avec des réalisations de Robert Franck, Jean-Louis Comolli, du grand réalisateur hongrois Bela Tarr et de l'étonnant *guérillero japonais de l'écran* Fumiki Watanabe).

Un itinéraire hors normes

● **Biographie.** Né le 25 janvier 1926 à Alexandrie, il étudie dans une école chrétienne, puis à l'école de théâtre de Pasadena (Californie). Rentré en 1948, il débute presque aussitôt comme réalisateur. Nassérien au moment de la nationalisation du canal de Suez en 1956, il prend ensuite ses distances avec le régime, et s'exile en 1961 au Liban (où il tourne *Le Vendeur de bagues*). Il rentre à la demande de Nasser, pour réaliser *Saladin*. 1970 sera l'année de sa reconnaissance internationale. En 1972, il crée Misr International Films, sa société de production. En 1973, *Le Moineau* est interdit par la censure. En 1977, Chahine subit une opération à cœur ouvert, qui sera à l'origine de sa trilogie autobiographique. En 1984, il est condamné à la prison, pour un film dont il est le distributeur. Première coproduction avec la France, *Adieu Bonaparte*, en 1985. En 1994, *L'Emigré* connaît un grand succès commercial en Egypte, mais un procès intenté par un avocat islamiste interrompt sa carrière avant que le cinéaste ne gagne en appel. Chahine prépare son trente-deuxième film, *Le Destin*, consacré au philosophe musulman Averroès.

● **Filmographie.** *Papa Amine*, 1950. *Le Fils du Nil*, 1951. *Le Grand Bouffon*, 1952. *La Dame du train*, 1952. *Femmes sans hommes*, 1953. *Ciel d'enfer*, 1954. *Le Démon du désert*, 1954. *Les Eaux noires*, 1956. *J'ai quitté ton amour*, 1957. *C'est toi mon amour*, 1957. *Gare centrale*, 1958. *Djamila l'Algérienne*, 1958. *A toi pour toujours*, 1959. *Entre tes mains*, 1960. *L'Appel des amants*, 1961. *Un homme dans ma vie*, 1961. *Saladin*, 1963. *L'Aube d'un jour nouveau*, 1964. *Le Vendeur de bagues*, 1965. *Sables d'or*, 1966. *Ces gens du Nil / Un jour le Nil*, 1968-70. *La Terre*, 1969. *Le Choix*, 1970. *Le Moineau*, 1973. *Le Retour de l'enfant prodigue*, 1976. *Alexandrie pourquoi ?*, 1978. *La Mémoire*, 1982. *Adieu Bonaparte*, 1985. *Le Sixième Jour*, 1986. *Alexandrie encore et toujours*, 1989. *L'Emigré*, 1994.

● **Dossier.** Les *Cahiers du cinéma* publient un « Spécial Youssef Chahine » très complet. On y trouve, notamment, un long entretien avec le cinéaste sur l'ensemble de sa carrière, une étude film par film de son œuvre, et de nombreuses contributions, dont celles de Yousri Nasrallah – ancien assistant de « Jo » et aujourd'hui le meilleur réalisateur égyptien de sa génération –, du cinéaste tunisien et historien Ferid Boughedir, d'Humbert Balsan, coproducteur français des films récents, de Patrice Chéreau, d'André Téchiné, la reprise de textes de Jean-Louis Bory et Serge Daney... Diffusé à Locarno, ce dossier sera vendu avec le numéro d'octobre des *Cahiers*, à l'occasion de la reprise de l'intégrale à la Cinémathèque et à l'Institut du monde arabe.

Censure en Egypte

LA CENSURE égyptienne a interdit un film racontant une histoire d'amour entre un Egyptien et une Israélienne. La censure, à laquelle tout scénario doit être soumis au préalable, a estimé que cette histoire d'amour *« ne présente pas une image fidèle de la société égyptienne »*, explique Rafiq Al Sabbane, scénariste du film.

Intitulé *L'Adieu et la Terreur* et inspiré d'un roman de l'écrivain Mohammad Mansi Qandil, le film raconte l'histoire d'un jeune homme dont un frère a été tué durant la guerre israélo-arabe de 1973, et qui tombe amoureux d'une Israélienne rencontrée dans la station balnéaire de Taba, sur le golfe d'Aqaba à la frontière avec Israël. Leurs familles s'opposent à cette relation et les deux amants, convaincus par leurs parents de *« l'impossibilité »* de leur amour, commencent à se haïr et tentent de se tuer l'un l'autre. *« Mais la censure s'est opposée à ce dénouement. J'en ai proposé un autre dans lequel c'est l'Israélienne qui tue l'Egyptien à l'instigation de ses parents. Mais il a été rejeté également par la censure*, affirme M. Sabbane. *Je ne peux pas changer davantage le scénario et trahir le roman. »*

Le tournage du film devait commencer dans les prochains jours et son réalisateur, Mohammad Radi, a entrepris des démarches intensives auprès des responsables de la censure. – *(AFP.)*

92 films muets français sous un cyprès en Nouvelle-Zélande

AUCKLAND
de notre correspondante

Alan Roberts était, dit-on, un Néo-Zélandais « très normal ». Père d'une famille nombreuse, il vivait tranquillement à Hawke's Bay, dans l'île du Nord. Il consacrait l'essentiel de sa vie à ses collections de bouteilles, d'appareils photos et d'horloges, rangées avec minutie dans une cahute au fond de son jardin. Et à quelques mètres de son antre, vieillissait doucement une collection annexe, trop dangereuse et trop volumineuse, sans doute, pour être admise au « musée » : quatre-vingt-douze bobines exceptionnelles de films du début du siècle (1905-1913), réalisés pour la plupart en France ou par des studios français (Pathé Frères, Lux, Gaumont, Eclair), qui passèrent ainsi leur retraite, entassées sous une bâche, à l'abri d'un gros cyprès de la même génération.

Vraisemblablement réunies par un autre collectionneur, ces grandes boîtes métalliques, rondes et plates, n'avaient que leur étiquette en français à livrer à leur « conservateur » intrigué. Que pouvaient lui bien dire *Toto et sa sœur en bombe à Bruxelles*, *Babylas hérite d'une panthère*, *La Course à la saucisse* ou encore *Vaches sortant de l'étable* ? Mais, ni cinéphile ni vraiment curieux, Alan Roberts vit surtout dans cet amas de film une dangereuse concentration de nitrate (hautement inflammable), qu'il fallait veiller à tenir bien à l'écart de son musée personnel. *« Il gardait ces morceaux de passé simplement parce qu'ils étaient des survivants d'une époque disparue »*, estime Paolo Cherchi Usai, qui s'occupa, en 1994, de la restauration de l'ensemble.

EN « PETITES COUPURES »

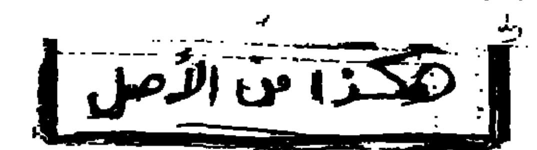
L'attitude d'Alan Roberts changea, semble-t-il, il y a quinze ans environ, quand il eut vent de la mise en place d'une cinémathèque nationale à Wellington, The New Zealand Film Archive. Il décida alors de livrer, mais en « petites coupures », trois bobines par-ci, deux bobines par-là, son encombrante collection à la jeune institution. *« Quand nous avons visionné les premiers films, j'ai été tellement stupéfait par leur beauté... J'ai eu l'impression que je venais de recevoir l'équivalent pour le cinéma de quelques pages d'un authentique manuscrit enluminé »*, raconte Jonathan Dennis, fondateur de la cinémathèque néo-zélandaise.

Alan Roberts, plus curieux de connaître le sens des titres que de visionner les films, refusa toutefois de donner la moindre indication sur les origines de ce magot de poésie et d'histoire. Une fois réunis, les quatre-vingt-douze films muets, principalement des pièces uniques au monde, et parfois des copies de meilleure qualité que celles préservées en Europe, en bon état malgré leurs années au grand air, furent envoyés à la Cinémathèque royale de Belgique, pour être restaurés, grâce aux fonds européens du projet « Lumière ». La Collection Alan Roberts put ainsi être montrée en « nouvelle » première mondiale au Festival du cinéma muet de Pordenone, en Italie, en 1995.

Il y a quelques jours, au Civic, le plus grand et le plus rococo des cinémas d'Auckland, le public néo-zélandais a, à son tour, découvert cet héritage exceptionnel, surprenant témoignage de l'humour et de l'audace des pionniers français du septième art. Et en novembre, la Collection Alan Roberts devrait être projetée à Canberra (Australie), dans le cadre de l'exposition « Paris à la fin du XIXe siècle ».

Quant à Alan Roberts le collectionneur, il est mort une semaine avant le début du Festival international du film à Auckland, emportant la clé du mystère avec lui.

Florence de Changy






DÉPÊCHES

■ **Le projet d'OPE de Canal Plus sur UGC-DA a été approuvé** en assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la chaîne cryptée, mardi 30 juillet. Selon cette offre publique d'échange, Canal Plus propose aux actionnaires d'UGC-DA, *premier détenteur de* droits audiovisuels français et second au niveau européen, d'échanger quatre actions UGC-DA de 50 F nominal, coupon de dividende de l'exercice 1995 détaché, contre une action Canal Plus de 20 F nominal. L'assemblée *a en conséquence* autorisé une augmentation du capital social par l'émission d'actions Canal Plus, dont le montant maximal sera de 46 418 600 francs.

■ **Bob Dole retrouve des vertus à Hollywood,** à trois mois des élections, après avoir fait de la corruption des mœurs par les industries du spectacle un de ses chevaux de bataille. Lors d'un discours devant des professionnels du cinéma au studio de la Fox, le candidat républicain a affirmé que certains films étaient même dignes d'éloges. Il a donné en exemple *« l'aventure et le courage d'*Apollo 13 », *« la fidélité et l'humilité de* Forrest Gump », « Babe, *histoire de tolérance et de gentillesse humaine* », « Braveheart, *histoire d'amour, d'honneur et aussi récit d'une violente bataille* ». et « Independence Day, *suspense technologique sur le patriotisme et l'humanité sous son meilleur jour* ».

■ **Mick Jagger se lance dans la production cinématographique** à Hollywood, avec l'objectif de produire treize films à gros budget en cinq ans. Le chanteur des Rolling Stones, aujourd'hui âgé de cinquante-trois ans, a annoncé la semaine *dernière qu'il était en « pourparlers sérieux »* avec l'acteur espagnol Antonio Banderas, qui pourrait jouer le rôle de Che Guevara dans un film d'amour intitulé *Tania*, où le révolutionnaire séduirait une espionne est-allemande envoyée à Cuba. Le chanteur serait également en discussion avec d'autres stars comme Harrison Ford ou son ami Jack Nicholson. Parmi les autres projets de Jagged Films, sa société, un film à suspense, *Enigma*, qui se déroulerait pendant la guerre.

Schwarzenegger fidèle à lui-même

L'Effaceur. En justicier solitaire et invincible, l'acteur met ses muscles au service d'un scénario bâti sur la distanciation humoristique

Film américain de Charles Russell. Avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, Vanessa Williams, James Coburn, Robert Pastorelli. (1 h 55).

La scène d'ouverture, nocturne, rapide et ultra-violente, annonce la couleur : un colosse cagoulé de noir *y élimine en quelques secondes* trois tueurs qui *s'acharnent* sur un homme apeuré. Montage rapide, éclairs d'images, impacts sonores, effet immédiat. Dès lors, le réalisateur de *The Mask* ne relâchera plus la pression. Manière la plus efficace de faire passer un scénario convenu.

Le colosse entraperçu dans la scène d'ouverture se *nomme John* Kruger, c'est-à-dire, comme nul ne l'ignore, Arnold Schwarzenegger. Il est fort, il est secret, il est solitaire. Il est le meilleur agent d'un service spécial du ministère de la justice américain, le Programme de protection des témoins, qui les fait disparaître avant de les ressusciter sous une nouvelle identité. Pour l'heure, la grande affaire de John Kruger est de sauver d'une mort certaine Lee Cullen (Vanessa Williams), séduisante et honnête citoyenne qui détient sur disquette la preuve que son patron, dirigeant d'une importante usine d'armement, vend des armes ultra-sophistiquées à un dangereux trafiquant russe. Ce serait jeu d'enfant pour Kruger, si quelques malfaisants de son propre camp, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, ne trempaient dans l'affaire.

La réhabilitation de la mafia italo-américaine comme petit artisanat souligne les vertus du deuxième degré

Ce n'est évidemment ni dans cette maigre trame ni dans son traitement frénétique que se situe l'intérêt du film. Il tient plutôt à une conjugaison de facteurs (efficacité de la mise en scène, prestation des seconds rôles...) dont le plus déterminant est la distanciation humoristique adoptée vis-à-vis de son genre de référence. Exercée à de multiples niveaux, elle concerne au premier chef Kruger/Schwarzenegger, qui sait parfaitement ménager quelques brèches dans sa musculeuse impassibilité.

Mais elle affecte aussi les scènes d'action : ici une cascade quasiment métaphysique (Kruger poursuit et rattrape son parachute dans les airs), là l'utilisation d'un fusil (le *rail gun*) à tous égards prophétique puisque son viseur représente la cible sous forme de squelette. L'humour surgit enfin en revisitant le vieil antagonisme est-ouest, notamment durant la scène au cours de laquelle le syndicat des dockers du port de Baltimore, dirigé par le cou*sin du repenti sauvé par Kruger au* début, combat à coups de barre de fer une pègre russe monstrueusement armée. Face à la puissance froide de l'argent et du pouvoir, cette réhabilitation de la mafia italo-américaine comme petit artisanat local souligne les vertus du deuxième degré : redonner droit de cité à l'humain au sein d'un film menacé sans cesse de se réduire au pur spectacle de la violence.

Jacques Mandelbaum

Lettre de Copenhague

***Breaking the Waves*, du réalisateur danois Lars von Trier, Grand Prix du jury au dernier Festival de Cannes, a battu depuis sa sortie, le 5 juillet, tous les records d'affluence à Copenhague. Par quel miracle cette austère histoire de trois heures, contant la chute d'une jeune femme aux prises avec les démons de la religion, tournée en anglais sur les côtes d'Ecosse, a-t-elle séduit la population danoise, laissant loin derrière les plus grosses machines américaines ?**

Cigare au bec, pieds croisés sur son bureau de Zentropa Production, le producteur Peter Aalbeck, grand habitué des flops financiers, ne s'explique pas le phénomène. Pas plus que Lars von Trier, aux phobies désormais légendaires, qui trouve là un nouveau sujet d'inquiétude et se tient informé trois fois par jour de l'évolution de la situation. Les retombées d'une distinction cannoise n'expliquent pas tout : les deux palmes d'or danoises précédentes, celles de Bille August (*Pelle le Conquérant en 1988* et *Les Meilleures Intentions* en 1990) ne s'étaient pas traduites avec autant de vigueur dans les chiffres d'entrées en salles.

Longtemps considéré comme un marginal dans son pays, Lars von Trier fait aujourd'hui figure de « locomotive » pour une génération de jeunes réalisateurs dont beaucoup sortent de la même école de cinéma ou des ateliers de vidéo mis en place dans tout le royaume avec des fonds du gouvernement, et qui bénéficient de nombreuses incitations à l'écriture de scénario et à la coproduction.

Annette Vezin

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

STRIPTEASE

Film américain d'Andrew Bergman. Avec Demi Moore, Burt Reynolds, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Rumer Willis. (1 h 55).

Demi Moore a-t-elle mis de côté sa carrière de (bonne) comédienne pour privilégier celle de super-star ? *Les Amants du Nouveau Monde* et *La Jurée* semblaient l'indiquer, *Striptease* le confirme. Pourtant, le roman décapant de Carl Hiaasen, qui mêle effeuillage, politique, corruption et Floride (l'auteur fut journaliste au *Miami Herald*) laissait espérer mieux. Une secrétaire au FBI renvoyée à cause de son mari s'y fait strip-teaseuse pour récupérer la garde de sa fille. Elle est poursuivie par un député vénal (Burt Reynolds s'en donne à cœur joie). Les à-côtés sont goûteux, des néons rose Schiaparelli aux coulisses des strip-clubs, en passant par Ving Rhames, garde-du-corps plus mastoc que Monsieur Propre mais plus rigolo que dans *Pulp Fiction*. Au centre, une sorte de vide : à force de vouloir n'incarner que les héroïnes courageuses et positives, Demi Moore fait aussi peu cas des nuances dramatiques qu'une strip-teaseuse de son soutien-gorge. Pour ce film où elle dévoile (deux minutes) toutes ses rondeurs, Demi Moore a reçu un cachet de 12 millions de dollars. Le corps est impeccable, il est, hélas, aussi érotique qu'une écriture comptable.

Henri Béhar

FLIPPER

Film américain d'Alan Shapiro avec Paul Hogan, Elijah Wood, Chelsea Field, Isaac Hayes. (1 h 36).

La résurrection cinématographique des feuilletons télévisés des années 60 permet de raviver la nostalgie chez le spectateur adulte, et de doper avec les moyens technologiques du cinéma d'aujourd'hui les petites images en *noir et blanc d'origine*. *Flipper* reprend donc les aventures d'un dauphin qui fit les jeudis après-midi des trentenaires de maintenant, et concentre en une heure et demie le récit de la rencontre et de l'amitié de l'animal avec un petit citadin exilé. Le film injecte quelques notations au goût du jour (Paul Hogan reprend quasiment son personnage de *Crocodile Dundee*, la chanson-titre est remixée, les méchants sont d'ignobles pollueurs des océans). Mais surtout, certaines prouesses animalières sont désormais obtenues grâce à l'ordinateur. Le charme relatif de la série d'origine, fondé sur la coexistence dans le même plan d'un petit garçon et d'un vrai mammifère marin, a disparu, suscitant le sentiment d'un désenchantement généralisé.

Jean-François Rauger

FORZA ROMA !

Film franco-italien de Bruno Garbuglia et Roberto Ivan Orano. Avec Donat Guibert, Julie Turin, Gérard Rinaldi, Mallaury Nataf. (1 h 35.)

Cela commence dans une cabine de projection. Pourtant, les gamins ne se soucient aucunement du cinéma : ils suivent avec passion la retransmission radiophonique d'un match de football. L'idée est jolie, comme celle qui consiste ensuite à les suivre jusqu'à Turin, où ils se rendent pour assister au « sommet » de la saison. Jolie, et compliquée par la situation *de cette histoire en 1942. Mais les réalisateurs s'intéressent surtout* aux aléas sentimentaux et automobiles auxquels sont soumis les personnages. C'est dire que l'on se trouve sur un terrain parfaitement balisé, dont aucun accident sérieux ne vient contrarier le relief. L'ensemble est plus mis en images que mis en scène : comme leurs personnages, Bruno Garbuglia et Roberto Ivan Orano se préoccupent médiocrement de cinéma.

Pascal Mérigeau

TROIS VŒUX

Film américain de Martha Coolidge. Avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe. (1 h 45).

Pas besoin d'être sorcier pour deviner ce qui arrivera lorsque, dans les années 50, Mary Elizabeth Mastrantonio, mère célibataire élevant deux enfants (dont un bientôt cancéreux), heurte avec sa voiture un vagabond : elle lui donnera abri le temps de se rétablir. Long flashback narré par l'autre enfant devenu grand, *Trois vœux* part dans tous les sens. Vers le surnaturel (le chien du clochard est peut-être un bon génie), vers le divertissement familial, vers la critique sociale : les citoyens modèles supportent aussi mal le comportement « rebelle » de Mastrantonio (elle porte short *au lieu de jupe) que le vagabond hippie avant l'heure. Pour avoir l'air d'un* marginal, Swayze s'est laissé pousser la barbe mais garde, de son statut de star, un corps de danseur athlète. Si la cloche donne ces abdominaux-là, laissez tomber le gymnase, prenez la route.

H. B.

DEAD BEAT

Film américain d'Adam Dubov. Avec Bruce Ramsey, Balthazar Getty, Natasha Gregson Wagner, Meredith Salenger, Sara Gilbert. (1 h 32).

Dead Beat est une comédie de mœurs située dans les années 60, qui tente de renouer avec les romances juvéniles de l'époque. Adolescent fanatique d'Elvis Presley dont il adopte la banane et les semelles compensées, Bruce Ramsay est un Don Juan des lycées que rien n'arrête dans ses conquêtes... jusqu'à sa rencontre avec une jeune fille plus manipulatrice encore. Les notations sonnent juste, mais la construction est hasardeuse : des personnages quittent l'action on ne sait pourquoi, un cadavre apparaît dans le désert et, pour frimer, notre séducteur s'attribue le meurtre. Il est permis à ce moment-là de décrocher, et d'attendre sans regret la sortie en vidéo.

H. B.

SAFE PASSAGE

Film américain de Robert Allan Ackerman. Avec Susan Sarandon, Sam Shepard, Marcia Gay Harden, Nick Stahl. (1 h 35).

Mag Singer a eu sept fils. L'incertitude qui pèse sur le sort de l'un d'entre eux, un « marine » peut-être victime d'un attentat au Moyen-Orient, lui permet de réunir les six autres ainsi que son mari, en instance de rupture – l'occasion pour cette mère de famille méritante d'une introspection illustrée par quelques retours en arrière. *Safe Passage* fait partie de ces films *dont on se demande* ce qui a pu en justifier la réalisation. Voulant décrire, loin des effets spectaculaires du cinéma standard, la vie de quelques personnages sans qualités, le film de Robert Allan Ackerman accumule tous les clichés : les motivations de chaque protagoniste sont attendues, les explications psychologiques se font au bulldozer, les symboles sont grossiers, la morale – apologie convenue de la famille et de la maternité – est aussi édifiante que prévu.

J.-F. R.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **« Rock », sinon rien.** En cette semaine à la fréquentation particulièrement médiocre, puisqu'elle totalise *quelque 100 000 entrées de moins que la semaine* correspondante de l'an dernier, pourtant déjà bien maigre avec ses 509 000 spectateurs, seul le film à grand spectacle avec Sean Connery et Nicolas Cage fait recette. *Rock*, dans son immense combinaison de 51 salles, attire en effet 138 000 amateurs, soit environ le tiers de la totalité du public parisien.

■ **Les deux autres nouveautés** sont déjà hors jeu. *Moonlight et Valentino* végète à 17 000 dans ses 18 salles. Quant à *L'Heure du cochon*, sorti à la sauvette dans deux salles seulement, il risque de disparaître aussitôt. Les meilleures nouvelles concernent la réussite de deux reprises, celle de *La Chinoise*, de Godard et celle de *Sylvia Scarlett*, de Cukor qui, chacune dans son unique salle, séduisent plus de 1 500 cinéphiles.

■ **Au cœur du désert estival,** trois films en continuation seulement attirent plus de 20 000 spectateurs. A 31 000 en deuxième semaine, *Le Grand Tournoi* passe la barre des 100 0000 entrées, mais n'ira sans doute guère plus loin si on en juge par la rapide érosion de son public. Le résultat de *Dangereuse Alliance*, avec 24 000 entrées et un total de moins de 60 000 sur la même durée, est encore plus médiocre. En troisième semaine, *Crash* possède encore un peu de carburant : ses 24 000 nouveaux spectateurs lui permettent d'atteindre le total de 135 000 entrées.

J.-M. F.

★ **Chiffres :** *Le Film français*

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (français, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS de Mikhaïl Kobakhidze, (géorgien, noir et blanc, 1 h 13).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20) ,de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Mr. and Mrs. Smith,* mercredi 15 h 25, 17 h 10, 20 h 35, 22 h 20 ; *L'Inconnu du Nord-Express,* jeudi 14 h 15, 16 h 05, 20 h 10 ; *Le Grand Alibi,* vendredi 14 h 05, 16 h 05, 20 h 10, 22 h 10.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *La Vie des morts,* vendredi 12 h 45.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65). *La Poursuite impitoyable,* mercredi 16 h 30, 19 h 45 ; *Le Corrupteur,* jeudi 14 h 05, 16 h, 18 h 05, 20 h 10 ; *Sur les quais,* vendredi 14 h, 16 h, 18 h 10, 20 h 15.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). *Le Fantôme de la liberté,* vendredi 12 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION À LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Message du ciel,* mercredi 18 h 55 ; *Salé sucré,* jeudi 12 h, 17 h 55, 22 h ; *Vive l'amour,* vendredi 12 h, 18 h 05.
ERIC ROHMER, Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40). *La Femme de l'aviateur,* mercredi 11 h, 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; *Le Beau Mariage,* jeudi 11 h 40, 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; *Quatre aventures de Reinette et Mirabelle,* vendredi 11 h 40, 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *Désirs humains,* mercredi 18 h 30, 20 h 30 ; *Le Ministère de la peur,* jeudi 18 h 30, 20 h 30 ; *Règlement de comptes,* vendredi 18 h 30, 20 h 30.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). *Palombella rossa,* jeudi 12 h 10 ; *Sogni d'oro,* jeudi 12 h 10.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65). *Arsenic et vieilles dentelles,* mercredi 18 h, 20 h 15 ; *La Blonde platine,* jeudi 14 h, 18 h, 20 h ; *Lady for a Day,* vendredi 14 h 05, 18 h, 20 h.
GÉNÉRATION 90, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). *Hexagone,* mercredi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Amoureux,* jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Pigalle,* vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *Les Aventures du capitaine Wyatt,* mercredi 18 h, 20 h, 22 h ; *Coups de feu dans la sierra,* jeudi 18 h, 20 h, 22 h ; *La Captive aux yeux clairs,* vendredi 19 h, 21 h 30.
JAMES BOND (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). *James Bond 007 contre Dr. No,* mercredi 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; *Bons Baisers de Russie,* jeudi 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; *Goldfinger,* vendredi 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
LIAISONS DANGEREUSES (v.o.), Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19e (40-03-75-03). *Sous le soleil de Satan,* mercredi 22 h ; *Eve,* jeudi 22 h ; *King-Kong,* vendredi 22 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Monnaie de singe,* jeudi 12 h 10 ; *La Pêche au trésor,* vendredi 12 h 10.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). *Un condamné à mort s'est échappé,* mercredi 17 h ; *Mouchette,* mercredi 19 h 30 ; *Au hasard, Balthazar,* mercredi 22 h ; *Le Portrait de Dorian Gray,* jeudi 14 h 30 ; *Docteur Jekyll et Mister Hyde,* jeudi 17 h ; *la Nuit du chasseur,* jeudi 19 h 30 ; *le Troisième Homme,* jeudi 22 h ; *Rage,* vendredi 14 h 30 ; *Frissons,* vendredi 17 h ; *Faux-Semblants,* vendredi 19 h 30 ; *M. Butterfly,* vendredi 22 h.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). *La Cigogne en papier,* mercredi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Cinq femmes autour d'Utamaro,* jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Amants crucifiés,* vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
REGARDS SUR LE CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *La Ballade de Narayama,* jeudi 20 h ; *Le Roman de Genji,* mercredi 18 h ; *La Porte de l'enfer,* jeudi 17 h ; *Nuages flottants,* mercredi 21 h 45, vendredi 14 h ; *Le Grondement de la montagne,* mercredi 16 h ; *L'Eclair,* vendredi 16 h 15 ; *L'Idiot,* jeudi 14 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). *Family Life,* mercredi 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; *Hidden Agenda,* jeudi 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Fatherland,* vendredi 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *L'Année des treize lunes,* mercredi 17 h 10 ; *les Larmes amères de Petra von Kant,* vendredi 15 h 40 ; *Le Droit du plus fort,* jeudi 14 h 50.

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari.
Brésilien (1 h 56).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu.
Français (1 h 35).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc.
Français (1 h 40).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
BEAUTÉ VOLÉE
de Bernardo Bertolucci,
avec Sinead Cusack, Jeremy Irons.
Franco-américain (1 h 55).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang et Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne.
Américain (1 h 25).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ÇA TOURNE A MANHATTAN
de Ton Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci.
Américain (2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcais.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
CORPS ET AMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain.
Britannique (1 h 49).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham.
Américain (1 h 34).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault.
Français (1 h 46).
Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
PASOLINI, MORT D'UN POETE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi.
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RAISON ET SENTIMENTS
d'Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman.
Américain (2 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, Nicolas Cage.
Américain (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft.
Américain (2 h).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley.
Américain (2 h 15).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt.
Iranien (1 h 15).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
UN DIVAN A NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri.
Américain (1 h 48).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé Britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

NOUVEAUX FILMS

DEAD BEAT
Film américain d'Adam Dubov, avec Bruce Ramsay, Balthazar Getty, Natasha Gregson Wagner (1 h 35).
VO : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
L'EFFACEUR
Film américain de Charles Russel, avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, Vanessa Williams, James Coburn, Robert Pastorelli, James Cromwell (1 h 55).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
FLIPPER
Film américain d'Alan Shapiro, avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
FORZA ROMA
Film franco-italo-suisse de Bruno Garbuglia, Roberto Ivan Orano, avec Donat Guibert, Julie Turin, Gérard Rinaldi, Mallaury Nataf, Maria-Grazia Nazzari, Christian Capone (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet-Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LES GRIFFES DE LA CIGOGNE
Film américain de René Eram, avec Bridgette Wilson, Peter Boyle, Scott Cohen (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
POLICIER
Film franco-italien de Guilo Base, avec Nadia Fares, Robert Citran, Claudio Amendola, Michele Placido, Kim Rossi Stuart, Luigi Diberti (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
SAFE PASSAGE
Film américain de Robert Allan Ackerman, avec Susan Sarandon, Sam Shepard, Marcia Gay Harden, Robert Allan Ackerman, Nick Stahl, Robert Sean Leonard (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
STRIP-TEASE
Film américain d'Andrew Bergman, avec Demi Moore, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Burt Reynolds (1 h 57).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
TROIS VŒUX
Film américain de Martha Coolidge, avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto, Dominique Labourier, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Barbet Schroeder, Philippe Clevenot.
Français, 1974 (3 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

MERCREDI 7 AOÛT

TF 1

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chiabodo, Nathalie Simon. Pont-Saint-Esprit contre Bolène (130 min). 90898200

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Le Patron, de Claude Boissol, avec Yves Rénier (100 min). 2141755
Un magnat de la presse, autoritaire, assassine l'amant de sa femme. Il monte une telle machination autour du meurtre que sa femme est soupçonnée du crime.

0.40 Patinage artistique. Les meilleurs moments de la 6e édition des Masters Miko.
1.20 Journal, Météo.

1.30 Le Vignoble des maudits. 2.30 et 3.40, 4.40 TF 1 nuit. 2.40 et 5.10 Histoires naturelles.

France 2

20.55

QUIPROQUOS
Téléfilm de Claude Vital avec Bernard Fresson (85 min). 9340218
A l'approche des élections municipales, le maire, en place depuis trente ans, est la cible d'un adversaire véreux qui projette d'enlever sa fille afin de lui ravir la ville. Mais l'élu prépare sa parade...

22.20

LES FÉDÉRAUX
Série. Déception, de George Ogilvie, avec Rachel Griffiths, Peter Hosking (95 min). 8205216
Une femme, sergent de police, se fait passer pour une étudiante en droit pour infiltrer un réseau de trafiquants de drogue. Son enquête la mène dans un club de nuit.

23.55 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Marion.

1.40 Emissions religieuses (rediff.). 4.10 24 heures d'info. 4.30 De Zola à Sulitzer. 4.55 Dans la tourmente. Série.

France 3

20.50

▶ AU CŒUR DES TÉNÈBRES
Téléfilm de Nicolas Roeg d'après Joseph Conrad, avec Tim Roth, John Malkovitch (105 min). 778823

22.35 Journal, Météo.

23.05

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Jules Supervielle, de Pierre Dumayet et Robert Bober (50 min). 2198533
Le portrait de l'« homme de la pampa », son œuvre poétique.

23.55 Dancing. Rythme Made in USA. 0.55 Les Monroes. Série. Les fantômes de la ville déserte (55 min). *Trouvant Paradox désert, les Monroes y passent une nuit terrifiante avec les gens du cirque et les Indiens.*

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : CHRONIQUES DU DANUBE
Documentaire [1/3]. Le voyageur du Danube, de Georges Nizan (50 min). 6146552
Creuset des Lumières au XVIIIe siècle, des nationalismes au XIXe, berceau des artistes et des savants du XXe, le Danube est le grand témoin silencieux des luttes et des passions qui ont agité l'Europe.

21.35

MUSICA
21.36 Musicarchive. Magazine. Marian Anderson, de Jules Dassin (34 min). 102240533
22.10 Tableaux d'une exposition de Michael Gielen. Documentaire [5/6]. Pierre Boulez : *Rituel* et *Notations I-IV*. (60 min). 7596200
23.10 ▶ Docteur Mabuse 1re partie : Le Joueur ■ ■ ■
Film de Fritz Lang avec Rudolf Klein-Rogge, Aud Egede Nissen (1922, N., muet et accompagnement musical, 151 min). 16128484
Utilisant l'hypnotisme et divers déguisements, toujours insaisissable, un homme dirige une organisation de criminels et de faux-monnayeurs.

2.05 L'Homme invisible (30 min, rediff.).

M 6

20.45

AMOUR ET CHOCOLAT
Téléfilm de Josée Dayan avec Bo Derek, Robert Hays (89 min). 629397
Une belle milliardaire texane décide de racheter, pour des raisons fiscales, une petite fabrique normande de truffes en chocolat.

22.25

INCITATION AU MEURTRE
Téléfilm de Worth Keeter avec Jack Scalia (95 min). 1929945
Un inspecteur fait l'objet d'une enquête menée par la police des polices suite à un troisième cas de légitime défense jugée suspecte. Parallèlement, il doit soutenir sa femme soignée pour une grave dépression.

0.10 Sexy Zap.
0.40 Rock express. Lou Reed, AC/DC, Fugees.
1.15 Best of pop-rock.

2.45 Hot forme. 3.30 E = M 6. 3.35 Turbo. 4.05 L'Inde du Cachemire. Documentaire. 4.55 Fréquenstar. (50 min).

Canal +

21.00

BLOWN AWAY
Film de Stephen Hopkins avec Jeff Bridges, Tommy Lee Jones (1994, 116 min). 5887587
Une mise en scène tape-à-l'œil qui se contente d'un suspense basé sur les explosions.

22.55 Flash d'information.

23.00

HOMICIDE VOLONTAIRE ■
Film de Jeff Woolnough avec Rob Lowe, Leslie Hope (1995, v.o., 88 min). 57945
0.30 Dans la cour des grands. Film de Florence Strauss avec Cyrille Bonnet (1994, 93 min). 1292205
2.00 Concert : NTM Live au Bataclan (50 min). 3617311
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Destination Europe (3).
21.00 XIe Rencontres de Pétrarque. De l'Europe. 3. L'Europe creuse-t-elle la fracture sociale ?
22.40 Musique : Nocturne. Gene Kelly, un Américain à Hollywood (3).

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Luc Ferry (L'Homme-Dieu ou le sens de la vie). 0.50 Coda. Zizi Jeanmaire (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Clara Malraux (4); 1.45, Quand les métiers chantaient; 2.02, Le rêve irlandais de Wladislaw Znorko; 3.30, Gilles Lapouge (L'Incendie de Copenhague); 3.59, Itinéraire d'un désenvoûtement : 5.17, Anne-Marie Vindras; 5.58, La descente de l'Irrawady (1).

France-Musique

20.30 Festival des Flandres. Festival d'été Euroradio. Concert donné, en direct de Bruges, par Il Giardino Armonico : Musique baroque italienne et autrichienne.
22.30 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 17 juillet, au château de Castries : Concerto pour quatuor de saxophones et orchestre, de Glass, par le Quatuor de saxophones Rascher : Symphonie nº 5, de Mahler, par l'Orchestre national des jeunes des Pays-Bas, dir. Dennis Russell-Davies.

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Japon. Concert donné le 4 mai 1995, au Suntory Hall, à Tokyo, par l'Orchestre symphonique de la NHK, dir. Yuzo Toyama : Landscape III pour violon et orchestre, de Hosokawa, Irvine Arditti, violon ; Into The Lights of The Eternal Chaos, de Nishimura. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La damnation de Faust, de Berlioz, par la Maîtrise, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano, Thomas Moser (Faust), José van Dam (Méphistophélès).

22.40 Les Soirées... (Suite). Briséïs : 1er acte d'un opéra inachevé, de Chabrier, par la Chorale de l'Opéra d'Ecosse et l'Orchestre symphonique de la BBC Ecossaise, dir. Jean-Yves Ossonce. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] La Chine du Sud.
23.30 Comment ça va ?
0.30 Journal (France 3).

Planète
20.35 Petite ceinture, petite campagne.
21.20 Pascal Comelade. Portrait avec pianos.
21.50 Smoothie.
23.10 Femmes en Bourgogne.
23.35 Le Pouvoir des mers. [3/6] Alizés et guerres commerciales.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invité : Alex Métayer.
21.00 Paris modes.
21.55 Vedettes en coulisses. De Claude Vernick. Les Compagnons de la chanson au Canada.
22.55 A bout portant.
23.40 Paris dernière.

France Supervision
20.25 Place Kléber. De Jürgen Lodemann.
21.20 Concert : Festival Chopin (65 min). 17836991
22.25 Chronique des bords de Marne.
23.15 Courses camarguaises.
0.40 Char à voile.

Ciné Cinéfil
20.30 Father Was a Fullback ■ ■ Film de J. M. Stahl (1949, N., v.o., 85 min) 52761303
21.55 Le Bal des pompiers ■ Film d'André Berthomieu (1948, N., 95 min) 38028571
23.30 Le Paradis des mauvais garçons ■ Film de Josef Von Sternberg (1952, N., v.o., 85 min) 90065874

Ciné Cinémas
20.00 Séquences.
20.30 Le Merdier. Film de Ted Post (1977, 110 min) 2730026
22.20 Madame Bovary ■ ■ Film de Claude Chabrol (1990, 140 min) 18387533
0.40 Les Dessous d'Hollywood. Les agents.

Série Club
20.20 L'Etalon noir. Le village fantôme.
20.45 et 23.30 Flash. Magie noire.
21.30 et 1.00 Au plaisir de Dieu. La déchirure.
23.00 La Famille Addams. Morticia joue les Rodin.

Canal Jimmy
20.00 Batman. La malédiction de Tut.
20.30 Angela, quinze ans. Un ange passe.
21.15 Max Headroom. Informaticomania.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le voyage.
22.35 Friends. Celui qui gagnait au poker.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Father Ted.
23.35 Top bab.

Eurosport
18.30 Formule 1 Grand Prix Magazine.
19.00 Tennis. En direct de Cincinnati (Ohio) 3e jour : Tournoi messieurs (240 min). 28557262
23.00 Kick-boxing (60 min). 251858
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Athlétisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
22.25 Un été pourri. Film de Philip Borsos (1984, 95 min). Avec Kurt Russel. *Policier.*
0.15 Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Film de Jean Yanne (1972, 105 min). Avec Jean Yanne. *Comédie.*

TMC
23.00 L'Affaire Mori. Film de Pasquale Squitieri (1978, 110 min). Avec Giuliano Gemma. *Drame.*

JEUDI 8 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.35 Dallas.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. Reglement de compte.
16.20 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
18.00 L'Ecole des passions. Série. Du goût et des saveurs.
18.25 Jamais 2 sans toi...t. Série. Un couple en or.
18.55 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. L'assassin des beaux quartiers, d'Alain Bonnot (110 min). 525214
Le pistolet d'une femme est retrouvé près d'un cadavre. Les soupçons se portent sur son fils et un ami, connus de la police pour trafic de drogue...

22.40

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Linda de Suza, Gérard Lenorman, Philippe Lafontaine, Gilbert Montagné, Jean Roucas, Michel Saillard (80 min). 3155601

0.00 et 3.35, 5.10 Histoires naturelles.
0.55 Embarquement porte nº 1. Rome.
1.20 Journal, Météo.

1.35 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 2.25 et 3.25, 4.30, 4.45 TF 1 nuit. 2.35 Histoire des inventions. 4.40 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.40 Derrick. Série. Pricker.
14.45 Matt Houston. Série.
15.30 Tiercé. En direct d'Enghien.
15.45 Les deux font la paire. Série. Le Manuscrit.
16.35 Hartley cœurs à vif. Série.
17.20 Les Hardy Boys. Série.
17.45 Un toit pour dix. Série.
18.15 et 2.50 Les Bons Génies. Jeu.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Antoine de Caunes, Jacky Berroyer, Michèle Bernier.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.50

URGENCES
Série. Bonne année, de Charles Haid. Tirage au sort, de R. Holcomb (105 min). 658801
La vie agitée d'un hôpital.

22.35

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? ■
Film de Jean-Pierre Mocky avec Victor Lanoux (1982, 109 min). 4346040
Adaptation fidèle d'un roman de San Antonio.

0.25 Journal, Météo.
0.40 Tatort. Série. Chassé-croisé.

2.10 Urti. Au-dessus de la fragilité. 2.25 Nuit blanche. 2.35 Urti. La Mana : la rivière aux cents sauts. 3.55 24 heures d'info. 4.05 La Vie privée des plantes (rediff.). 4.55 Dans la tourmente.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Auch.
13.43 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Happy Birthday Israël.
15.30 Ranch L. Série. La voyante.
16.25 40° à l'ombre. Invités : Laurent Boyer, Alice Dona.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND ■
Film de Sergio Leone (1966, 160 min). 32783717
En pleine guerre de Sécession, trois hommes cherchent à s'emparer d'un trésor.

23.30 Journal, Météo.

0.00

▶ L'HEURE AMÉRICAINE : INCA DE ORO
De Sylvie Blum et Carmen Castillo (55 min). 68199
Inca de Oro est le nom d'un village de chercheurs d'or situé au milieu du désert du nord du Chili. Il n'y a plus que 600 habitants et pour la plupart des femmes et des petits commerçants.

0.55 Espace francophone. Olympe Bhely-Quenum, un itinéraire initiatique. 1.20 Bizarre, bizarre. Série. Tel est pris (35 mn).

La Cinquième

12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Atterrisage au clair de lune. 12.55 Attention santé. Le décalage horaire. 13.00 Défi. Y a-t-il un chômeur dans l'avion. 13.30 L'Irlande. 14.30 Notre siècle. 1945-1958 : vents d'ouest, vents d'Est [6/9]. 15.30 Déclics été. Leçons de choses : le couteau de Joseph. 15.40 Mission extrêmes : au-delà de la Patagonie. 16.30 Alf. 17.00 Au plaisir de Dieu. [1/10] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [13/26]. Chantage, de Pennington Richards (30 min). 4595
19.30 7 1/2. Le pont de l'amitié : le pont de Francfort-sur-l'Oder, d'Holger Trzeczak (30 min). 3866
20.00 Paysages. Documentaire [4/7]. Saint-Gilles, île de la Réunion (30 min). 1309
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LES NOUVEAUX SHERLOCK HOLMES
proposée par Martine Jouando.
20.46 Sciences exactes et crimes parfaits. Documentaire de Martine Jouando et Bernard Dubois (44 min). 100109717
21.30 Le Mystère Anastasia. Documentaire de Julain Nott (50 min). 17040
22.20 Autopsie d'une momie. Documentaire de Michel Marie (30 min). 101866
22.50 Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur ■ ■ Film de James Hill avec John Neville (1965, v. o., 95 min). 130243
Remarquable reconstitution de l'époque victorienne. Passionnante rencontre d'un mythe romanesque et d'un criminel authentique historiquement resté anonyme.
0.20 ▶ Gratian. Documentaire de Thomas Ciulei (45 min). 6758083
Dans les Carpates, des villageois pensent qu'un des leurs est un loup-garou. Portrait prenant et surprenant.
1.05 Le Chien. Court métrage grec de Yannis Xanthopoulos avec Spyros Papadopoulos (1993, v.o., 22 min). 2807441

1.30 La Deuxième Vie de Marlène. Documentaire de Christian et Matti Bauer (rediff., 45 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.15 Kidnapping. Téléfilm de Max Kleven avec David Hasselhoff (84 min). 1412934
14.50 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Classe mannequin. Série. Jours de crise.
18.00 Le Joker. Série. Formule magique pour pétrole synthétique.
19.00 Highlander. Série. Coupable d'innocence.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Culture pub. La saga Michelin.

20.45

CADAVRES EXQUIS ■ ■ ■
Film de Francesco Rosi avec Lino Ventura (1975, 115 min). 587682
L'assassinat de plusieurs magistrats, dans une ville du sud de l'Italie, met un policier venu de Rome sur la piste d'une machination politique.

22.50

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série. Jusqu'à ce que la mort nous sépare, de Peter Iliff, avec Kate Vernon, Roberto Picardo (30 min). 2905137
Chair peinture, de Rodman Flender, avec Bruce Davidson, Cristi Conaway (30 min). 2917972
L'amour parfait, de Tom Holland, avec Armand Plummer, Stephen Shellen (30 min). 1850224

0.20 Highlander. Série [1/2] L'emprise du mal.
1.20 Best of Trash. Musique.

2.50 Rock express. Magazine. 3.15 Culture pub. Magazine. 4.05 Jazz 6. Magazine. 5.10 Les Playmates. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.35 L'Eté de l'Histoire. La Conquête de l'Ouest, la fin de la résistance Sioux.
13.30 Le Fabuleux Destin de Mme Petlet ■ Film de C. de Casabianca (1995, 89 min). 408021
15.00 Le Voyage au pays de Tendre. Documentaire.
15.50 Même heure l'année prochaine ■ Film de G. Lazotti (1994, 84 min). 8307717
17.15 Le Journal des sorties.
17.45 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.10 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Sylvestre et Titi.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

LES FRÈRES GRAVET ■ ■
Film de René Féret avec Jean-François Stévenin (1995, 92 min). 886021
On aime l'univers de René Féret, sa façon de filmer et de diriger les comédiens.

22.05 Flash d'information.

22.10

SIRÈNES ■
Film de John Duigan avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald (1994, v.o., 91 min). 2479021
23.45 Golf. Sport. Première journée de l'US PGA, au Valhalla golf club de Louisville.
1.15 Sonatine ■ Film de Takeshi Kitano avec Takeshi Kitano (1993, v.o., 90 min). 3888996
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

19.35 Du jazz pour tout bagage. Quand le jazz danse (4).
20.00 Carnets de voyage. Destination Europe (4).
21.00 XIe Rencontres de Pétrarque. De l'Europe (4). L'Europe du Sud existe-t-elle ?
22.40 Musique : Nocturne. Gene Kelly, un Américain à Hollywood (4). L'apogée.

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Serge Margel (Le Tombeau du Dieu artisan). 0.50 Coda. Zizi Jeanmaire (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Léonora Carrington ; 3.25, Jean Blot (Retour en Asie) ; 3.54, La tour de Nesles, d'Alexandre Dumas ; 5.57, La descente de l'Irrawady (2).

France-Musique

19.30 Festival de Radio-France Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 27 juillet, à l'Opéra Berlioz-le-Corum, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : œuvres de Britten ; Ullmann ; Mendelssohn.
21.45 Printemps des Arts de Monte-Carlo. Opéra donné les 8, 10 et 12 mai, salle Garnier, à Monte-Carlo, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Steuart Bedford : The Picture of Dorian Gray, de Liebermann, d'après Oscar Wilde, John Hancock (Lord Henry Wotton), Gregory Reinhart (Basil Hallward).

0.05 Arborescence. Œuvres de Guerrero, Bingen, Pärt, Wagner, traditionnelles, Einhorn. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de Friedrich Nietsche. A l'infini, de Friedrich Nietsche ; Le Paradis et la Péri, extraits ; Siegfried Idyll, de Wagner, par l'Orchestre de Toronto, dir. Gould ; Echos d'une nuit de la Saint-Sylvestre, de Nietzsche ; Une vie de héros, extraits, de Strauss, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli ; Les noces de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan, Tomowa-Sintow (la Comtesse), J. van Dam (Figaro) ; 2 lieder : Junge Fischerin & Gebet an das Leben, de Nietzsche ; Carmen suite nº 2, de Bizet, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. Antal Dorati.

22.25 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Le Grand Chef. Film d'Henri Verneuil (1958, N., 90 min) 79331205
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La marche du siècle.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Journal (France 3).

Planète
19.40 L'Inde fantôme. [6/7] Réflexions sur un voyage.
20.35 La Grande Famine. [1/3] La faim.
21.25 Zoos : Etat des lieux. [1/4] Derrière les barreaux.
22.15 Petite ceinture, petite campagne.
23.00 Pascal Comelade. Portrait avec pianos.
23.30 Smoothie.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invitées : Charlotte de Turckheim, Soren Prévost.
21.00 La Soif du mal ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1958, N., v.o., 95 min) 87321885
22.35 Concert : Mahler (70 min). 49180040
23.45 Jazz à Paris. De Franck Cassenti. The Leaders.
0.40 Paris dernière (50 min).

France Supervision
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Tarass Boulba ■ ■ Film d'Alexis Granowsky (1936, N., 125 min) 85280755
22.35 Carthage en flammes ■ Film de Carmine Gallone (1960, 105 min) 84025446
0.20 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin [2/10].
1.20 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (65 min). 30847731

Ciné Cinéfil
20.30 Diez Fusiles Esperan ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1959, N., v.o., 90 min) 1441214
22.00 Les Gangsters du château d'If ■ Film de René Pujol (1939, N., 85 min) 98046446
23.25 Le Club.
0.40 Teenage Rebel ■ Film d'Edmund Goulding (1956, N., v.o., 90 min) 81522967

Ciné Cinémas
20.30 Ambre ■ ■ Film d'Otto Preminger (1947, 135 min) 73337088
22.45 La Tentation d'Isabelle ■ Film de Jacques Doillon (1985, 90 min) 1235137
0.15 L'Argent de poche ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 105 min) 38231896

Série Club
20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.45 Edouard et ses filles.
21.40 et 1.25 Au plaisir de Dieu. Le vent du soir.
23.10 La Famille Addams.

Canal Jimmy
20.00 American College ■ Film de John Landis (1979, 110 min) 45846885
21.50 Motor Trend.
22.10 Lune froide ■ ■ Film de Patrick Bouchitey (1990, N., 90 min) 80446408
23.40 D'hier et d'aujourd'hui : Sheila.
0.25 Le Guide du parfait petit emmerdeur.

Eurosport
17.00 Trial.
18.00 et 23.00 Course de camions.
19.00 Tennis. En direct de Cincinnati (Ohio) : Tournoi messieurs 4e jour (240 min). 26524934
0.00 Sailing.
0.30 Moto Grand Prix Magazine.
1.00 Formule 1 Grand Prix Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.10 La Chevauchée de feu. Film de Simon Wincer (1987, 115 min). Avec Anthony Andrews. *Aventures.*
22.10 Meurtres à domicile. Film de Marc Lobet (1982, 90 min). Avec Anny Duperey. *Comédie policière.*

RTL 9
20.30 Ouragan sur le Caine. Film d'Edward Dmytryk (1954, 130 min). Avec Humphrey Bogart. *Drame.*
22.40 Plein les poches pour pas un rond. Film de Daniel Daert (1978, 95 min). Avec Jean Lefebvre. *Comédie.*
0.30 Mathias Sandorf. Film de Georges Lampin (1962, 105 min). Avec Louis Jourdan. *Aventures.*

TMC
20.35 Le Fou du cirque. Film de Michael Kidd (1958, 100 min). Avec Danny Kaye. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 8 AOÛT 1996

Une nouvelle autoroute alpine entre Grenoble et Sisteron

GRENOBLE
de notre bureau régional

Depuis 1986, Bernard Pons est le huitième ministre des transports à se prononcer en faveur de la liaison autoroutière Grenoble-Sisteron (A 51) et pour son passage à travers le plateau du Trièves, la vallée du Champsaur ainsi qu'à l'est de la ville de Gap (Hautes-Alpes). Ce dossier, qui, depuis une décennie, accapare autant les techniciens de l'équipement que le monde politique du Sud-Est, a probablement trouvé son issue mardi 6 août à Paris. M. Pons avait, en effet, convié les parlementaires de la majorité de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que le président de la la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, pour leur annoncer sa décision et le lancement, dès 1997, d'une enquête d'utilité publique pour ce tracé.

Ce projet devrait, à partir de l'an 2008, soulager l'autoroute de la vallée du Rhône, au bord de la saturation, désenclaver Gap et redynamiser une région de montagne laissée à l'écart des grands flux de circulation. Auparavant, des obstacles techniques et financiers majeurs devront être résolus pour inscrire cette nouvelle voie de circulation le long de la chaîne des Alpes. Des ouvrages gigantesques verront le jour qui pourraient porter gravement atteinte à l'environnement. Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a exprimé d'ailleurs son hostilité vis-à-vis de l'A 51 et s'est inquiétée des *« problèmes écologiques et de sécurité »*.

UN AXE DE 149 KM

D'autre part, la facture de cet axe long de 149 kilomètres atteindra des sommes considérables. Une commission d'experts, mandatés par le ministère des transports, a chiffré à 13,7 milliards son coût – contre 10 milliards pour l'itinéraire passant plus à l'ouest, par le col de Lus-la-Croix-Haute (Drôme), nettement moins long –, soit près du double de l'estimation initiale réalisée il y a dix ans. Plus de dix années seront nécessaires pour construire l'ouvrage. D'autres experts soulignent que sa mise en service sera trop tardive pour soulager l'autoroute de la vallée du Rhône et éviter son doublement. Enfin, le lancement de l'autoroute Grenoble-Sisteron mettra en position très difficile la société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA). Les charges financières induites annuellement par la construction de l'A 51 seront de 1 125 millions de francs, alors que les recettes ne devraient pas dépasser 700 millions. En raison des pentes très fortes, la vitesse devrait être limitée à 110, voire 90 kilomètres à l'heure. En effet certaines sections seront réduites à deux voies afin de réduire le coût de certains ouvrages, comme le viaduc de l'Eberon (1,8 kilomètre) ou le tunnel du Faraut (3 kilomètres).

« Cette décision historique pour le département des Hautes-Alpes est une grande victoire du bon sens et de l'aménagement du territoire », a déclaré le maire de Gap, Pierre Bernard-Reymond (UDF-FD), alors que celui de Grenoble, le socialiste Michel Destot, favorable au tracé plus à l'ouest, a déploré ce choix : *« Au coût prohibitif s'ajoutent désormais une distance de trajet et un temps de parcours encore plus longs »*, a-t-il affirmé.

Claude Francillon

Des chercheurs américains affirment avoir détecté la trace d'une vie bactérienne sur Mars

A l'origine de cette découverte, l'étude d'un météorite qui serait tombée sur le pôle Sud il y a 13 000 ans

DEPUIS des années, des chercheurs s'efforcent d'apporter une preuve tangible de la présence d'une vie sur Mars. Cette quête a connu un rebondissement spectaculaire, mardi 6 août, avec une déclaration du patron de la NASA, Daniel Goldin annonçant que l'Agence américaine *« a fait une découverte surprenante qui tendrait à indiquer qu'une forme primitive de vie microscopique peut avoir existé sur Mars il y a plus de trois milliards d'années »*. Cette annonce visait sans doute à précéder la parution du compte-rendu des auteurs de la découverte, prévue le 16 août dans l'hebdomadaire américain *Science*.

Le magazine scientifique rend compte d'une étude physico-chimique détaillée d'une météorite d'origine martienne, baptisée Allan Hills 84001. Ce caillou de la taille d'un melon a été découvert dans l'Antarctique en 1984. Les scientifiques qui l'ont examiné estiment que la roche qui le compose s'est critallisée il y a environ 4,5 milliards d'années. Il aurait été arraché de la surface de la planète rouge il y a 15 millions d'années et, à l'issue d'un long voyage interplanétaire, aurait atterri sur les glaces du pôle sud voici 13 000 ans.

Les auteurs de l'article, chercheurs au Johnson Space Center de la NASA, aux universités américaines de Stanford et de Georgie, et à l'université McGill de Montréal (Canada) ont eu l'occasion d'étudier de fines tranches d'Allan Hills 84001 à l'aide d'instruments sophistiqués. Il y ont détecté des molécules d'hydrocarbures aromatiques polycycliques. Si leur origine peut être biologique, ces substances organiques pourraient tout aussi bien avoir été synthétisées lors des processus chimiques ayant conduit à la formation des planètes. Mais ces hydrocarbures se trouvaient dans des fissures apparues après la formation de la météorite. Un élément qui, selon les auteurs de l'article, témoigne de l'origine biologique de ces molécules.

Les chercheurs soulignent que des particules de magnétite et de sulfure de fer liées à une activité bactérienne, étaient mêlées aux hydrocarbures. Enfin, ils annoncent avoir détecté quelque chose *« ressemblant à certaines formes de bactéries filamenteuses fossiles »*, en plus petit.

SCEPTICISME PARTAGÉ

En dépit de leur caractère impressionnant, ces découvertes ne semblent pas avoir convaincu la totalité de la communauté scientifique. C'est ainsi que Jack Farmer, spécialiste d'exobiologie (recherche de vie extraterrestre) à la NASA estime que les hydrocarbures évoqués par ses collègues *« n'ont pas de relation directe avec la biologie »* et *« ne sont* [donc] *pas un indicateur »* fiable. Un avis partagé par le cosmologiste Carl Sagan. En revanche, si elle se confirme, la découverte d'un microfossile serait beaucoup plus convaincante selon M. Sagan.

Ce scepticisme semble d'autant plus justifié que des molécules organiques – et notamment des acides aminés – ont déjà été trouvés à plusieurs reprises dans des météorites, martiennes ou pas. On en a aussi détecté dans les nuages interstellaires à des millions d'années lumière de la Terre. Allan Hills 84001 a pu aussi être contaminé par son très long séjour sur Terre.

Aucun scientifique ne nie qu'une forme de vie primitive ait pu exister sur Mars au temps où cette planète comportait un peu d'eau liquide, il y a trois milliards d'années. Reste que l'enthousiasme de la NASA paraît pour le moins prématuré. Daniel Goldin semble d'ailleurs s'en être rendu compte puisqu'il précise dans son communiqué que ces observations *« sont excitantes et irrésistibles, mais pas encore concluantes »*. La NASA, souligne-t-il, *« est prête à participer au processus d'enquête et de débat scientifique qui suivra cette découverte »*. La prochaine sonde envoyée par la NASA vers Mars doit partir à l'automne. Et le Congrès américain rechigne à financer les suites de ces recherches menées en coopération avec les Russes qui sont eux-mêmes dans une situation économique difficile.

Jean-Paul Dufour

Le précédent des missions Viking

La quête de la vie sur Mars commence le 21 juillet 1976, avec l'atterrissage de Viking-1 dans la plaine de l'Or (Planitia Chryse). Quelques semaines plus tard, Viking-2 se posait à son tour dans la plaine Utopia. *En sept ans de mission, les deux sondes américaines* transmirent à la Terre des millions d'informations. Elles confirmèrent que l'eau existait sur la planète rouge (sous forme de vapeur et de glace), et que s'y trouvaient également tous les éléments essentiels à la vie sur Terre (carbone, azote, hydrogène, oxygène, phosphore). Trois expériences furent effectuées pour rechercher des micro-organismes. La première pour vérifier si d'éventuels microbes martiens étaient capables de photosynthèse ; la deuxième pour détecter les gaz qu'ils rejetteraient *lors de leur activité métabolique* ; la troisième pour mesurer si des éléments nutritifs, mis en contact avec le sol martien, étaient consommés par ses invisibles locataires. Tout en témoignant de certaines réactions chimiques, les résultats de ces tests restèrent ambigus.

Le chômage augmente en Allemagne malgré une modeste reprise économique

L'AUGMENTATION du taux de chômage en Allemagne, repassé en juillet au-dessus de la barre des 10 % de la population active, va refroidir les espoirs de ceux qui, outre-Rhin, misaient sur la croissance économique pour améliorer un marché de l'emploi presque aussi mauvais qu'en France. Elle met également en lumière la fragilité de la reprise qui s'esquissait chez nos voisins depuis la fin de l'hiver et que confirme l'augmentation des commandes passées à l'industrie allemande en juin.

Selon les données brutes publiées mardi 6 août par l'Office du travail de Nüremberg, il y avait le mois dernier 3,911 millions de chômeurs outre-Rhin, représentant 10,2 % de la population active, soit nettement plus qu'un an auparavant à la même époque (9,4 %). La situation risque de se dégrader davantage au cours des prochains mois, surtout à l'Est, où le taux de chômage atteint déjà 15,4 % et où le boom de la construction – principale source d'activité dans des Länder encore peu industrialisés – est en train de prendre fin.

La production industrielle a pourtant recommencé à progresser depuis la fin de l'hiver, après avoir beaucoup baissé pendant plusieurs mois. Résultat : la production nationale a augmenté au deuxième trimestre de cette année, effaçant les pertes assez impressionnantes enregistrées au second semestre 1995, puis au premier trimestre 1996.

PROGRÈS DES EXPORTATIONS

L'Allemagne semble donc sortie de la crise dans laquelle elle s'était enfoncée dès l'été 1995. L'un des grands instituts de conjoncture allemands – l'IFO de Munich – estime que le PIB a progressé de 0,5 % au deuxième trimestre par rapport au premier. Si les chiffres officiels confirment cette estimation, l'économie allemande aurait recommencé de croître à un rythme annuel encore modeste de 2 %, mais qui, selon IFO, devrait nettement s'accélérer par la suite. Et ce, malgré la mauvaise surprise des enquêtes de conjoncture auprès des industriels, des commerçants ou des consommateurs : le dernier dépouillement des réponses couvrant la période 15 juin-15 juillet fait apparaître une rechute générale, depuis l'industrie jusqu'au commerce en passant par le BTP.

La reprise tant attendue semblait jusqu'en juin à portée de main. Mais, comme dans la plupart des pays européens, les espoirs d'une accélération de la production, reposent davantage sur les exportations que sur la consommation des ménages. L'Europe de Maastricht est actuellement soumise à la diète qu'impose la réduction des déficits publics, ce qui a surtout pour effet de modérer les demandes intérieures et donc les importations de chaque pays.

L'activité s'améliore
variations annuelles, en %
6 4 2 0 -2 -4 -6 -8
1994 1995 1996

La compétitivité des produits allemands s'est améliorée avec la hausse continue du dollar, qui s'est apprécié de plus de 10 % entre avril 1995 et mai 1996. La rechute du billet vert n'a pas effacé ce gain, conforté par l'attitude des syndicats allemands, qui ont accepté de modérer leurs demandes d'augmentations salariales pour 1996. Mais des progrès importants à l'exportation hors des pays européens, capables de relancer durablement l'industrie allemande, impliquent des gains de parts de marché par rapport aux redoutables concurrents que sont les Etats-Unis et le Japon. Le mouvement de baisse du dollar qui s'est esquissé ces deux derniers mois pourrait compromettre ces espoirs. Et il n'est pas certain que la crainte excessive de l'inflation entretenue par les autorités monétaires de Francfort facilite les choses, dans une Europe plutôt menacée par la déflation.

Alain Vernholes

Deux retraités condamnés au Maroc pour avoir tenter de sortir 130 kilos de haschisch

ANDRÉ et Jeanne-Marie Gagneux, soixante-neuf et soixante-huit ans, ne quittaient plus souvent Rémilly, un gros bourg de Moselle. En juillet, pourtant, les deux anciens gérants du bar Le Passe-temps prennent la route en camping-car. Pour la famille, ils vont en Espagne. En réalité, ils poursuivent leur chemin jusqu'au Maroc : Tanger d'abord, puis la région de Kenitra, plus au sud. A leur retour, le 27, lorsqu'ils se présentent à la douane, leur séjour prend fin dans les locaux de la police de Tanger. Le plafond de leur camping-car est bourré de 129,5 kilos de haschisch.

Les deux retraités, désemparés, avouent. Oui, ils ont accepté, sur les conseils d'un trafiquant français, de passer de la drogue. Ils espéraient obtenir 80 000 francs (10 000 d'avance et 70 000 à la livraison) qui leur auraient permis de remettre leurs finances à flot. Poursuivis pour tentative d'exportation de produits prohibés, ils ont été condamnés, mardi 6 août, par le tribunal de Tanger à quatre et trois ans de prison ferme, ainsi qu'à une amende de 27 000 dirhams chacun (un peu plus de 15 000 francs). Ils ont décidé de faire appel de cette condamnation, mais resteront en prison en attendant une nouvelle décision de justice. La peine aurait pu excéder les cinq années. Le profil particulier des deux trafiquants occasionnels a peut-être influencé le tribunal.

PROBLÈMES DE SANTÉ

*Car jusque-là André et Jeanne-*Marie n'avaient jamais fait parler d'eux. A Rémilly, tout au plus sait-on qu'ils vivent avec le dernier de leurs trois enfants, Alain. L'un et l'autre souffrent de problèmes de santé, mais c'est surtout Jeanne-Marie qui est malade : elle est pratiquement aveugle à cause de son diabète. Il y a peu, André avait demandé à la mairie de bénéficier des services d'une personne à domicile. Depuis trois ou quatre années, le couple vit dans un *mobile home* qu'ils ont installé sur un *« ancien parc à poules »*, qu'un médecin à la retraite leur loue *« par charité chrétienne »*. Ils n'ont jamais pu acquérir *Le Passe-Temps*. Avaient-ils alors des difficultés à honorer les traites ? Toujours est-il qu'André et Jeanne-Marie semblaient acculés, comme ils l'ont assuré pour leur défense. Un ancien client de passage aura profité de leur faiblesse pour leur présenter un dangereux miroir aux alouettes.

A Tanger, un fonctionnaire de la sûreté s'étonne de l'attention que la France porte à ces deux retraités. *« Des Français qui tombent pour drogue, il y en a beaucoup ici. On ne leur accorde pas autant d'importance,* ironise-t-il. *Ils ont tous des déboires économiques, ils pensent se refaire rapidement. Mais c'est vrai que des gens de cet âge-là, c'est exceptionnel. »* Pour André et Jeanne-Marie, l'épreuve des prisons marocaines risque d'être particulièrement pénible. Si le consulat français de Tanger ne fournit pas d'insuline régulièrement à Jeanne-Marie, elle ne pourra pas se soigner. *« J'espérais une sanction moins lourde, même si je la comprends,* a déclaré à l'AFP leur fils Alain, resté à Rémilly. *Jamais maman ne supportera la prison »*, redoute-t-il. Une quarantaine de Français seraient actuellement emprisonnés dans les prisons du nord du Maroc : des jeunes et, depuis quelque temps, des cinquantenaires, que leur bonne mine, leur âge et leur détresse financière désignent aux trafiquants.

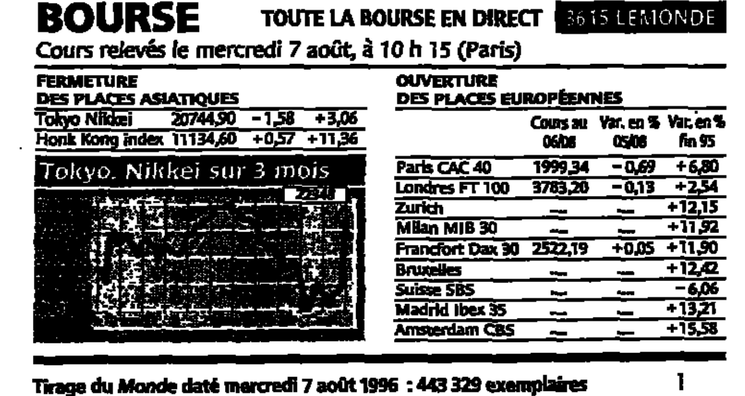
Aude Dassonville

De graves dysfonctionnements affectent des banques nippones

LA BANQUE DU JAPON (BoJ) va exiger de plusieurs grandes banques japonaises qu'elles améliorent la gestion de leurs filiales à l'étranger, après la découverte de dysfonctionnements importants dans leurs bureaux de New York, selon une information du *Financial Times*, dans son édition du mercredi 7 août. La BoJ avait lancé une enquête après la révélation, en septembre dernier, de la fraude d'un *« trader »* de la succursale new-yorkaise de la Daiwa Bank, qui avait accumulé 1,1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) de pertes sur une période de onze ans.
La banque centrale japonaise a découvert à cette occasion des manquements en matière de gestion interne, de sécurité des transactions électroniques et de séparation des activités de marché et de « back-office ». Cette absence de séparation avait été à l'origine scandale de la Daiwa Bank. Le nom des banques incriminées n'a pas été rendu public, mais il s'agirait d'établissements de premier plan.

Les analyses génétiques disculpent le principal suspect du viol d'une mineure britannique

LES RÉSULTATS des analyses génétiques, pratiquées sur le corps de Caroline Dickinson, une jeune Britannique qui avait été violée et tuée dans la nuit du 17 au 18 juillet dans une auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) ne correspondent pas aux caractéristiques génétiques du principal suspect, Patrice Padé. Ce sans-abri, qui avait avoué après son interpellation, avait été mis en examen le 22 juillet pour *« meurtre accompagné de viol sur mineure de moins de quinze ans »* et écroué à Ploemeur dans le Morbihan.
Les tests ADN, rendus public mardi 6 août, indiquent qu'il ne serait pas l'auteur du viol de l'adolescente. Son rôle dans le meurtre reste cependant à élucider. Le juge d'instruction de Saint-Malo, Gérard Zaug, a demandé une contre-expertise. Les enquêteurs seraient à la recherche d'un deuxième homme, éventuel complice de Patrice Padé. Depuis son incarcération, le sans-abri est revenu sur ses aveux et a demandé sa remise en liberté. Celle-ci a été rejetée par le parquet de Saint-Malo. Patrice Padé a fait appel de cette décision.



BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le mercredi 7 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20744,90	−1,58	+3,06
Honk Kong index	11134,60	+0,57	+11,36

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/08	Var. en % 05/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1999,34	−0,69	+6,80
Londres FT 100	3783,20	−0,13	+2,54
Zurich	—	—	+12,15
Milan MIB 30	—	—	+11,92
Francfort Dax 30	2522,19	+0,05	+11,90
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−6,06
Madrid Ibex 35	—	—	+13,21
Amsterdam CBS	—	—	+15,58

Tirage du *Monde* daté mercredi 7 août 1996 : 443 329 exemplaires 1